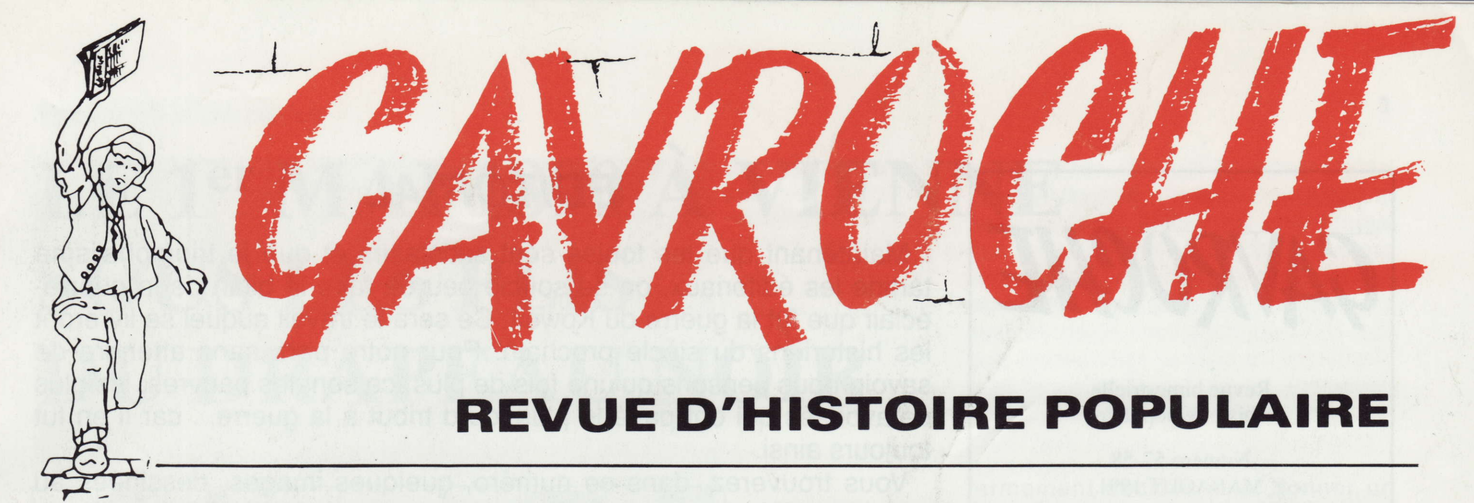


GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 50 F Numéro double BIMESTRIEL N° 57-58 — MAI-AOUT 1991

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 57-58
MAI-AOUT 1991

Publication des
Edtions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
Tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Secrétaire de rédaction :
Françoise BERANGER
Avec la collaboration
pour ce numéro de
P.-A AGARD
E. et Y. BRES
M.-L. COQUELIN
G. GIULIANO
J. LAMBERT
M. LANGLOIS
J.J. LEDOS
J.-L. PANNE
J. PAPP
G. PELLETIER
G. POTVIN
G. RAGACHE
C. REYNAUD PALIGOT

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les articles publiés dans cette revue sont
résumés et indexés dans HISTORICAL
ABSTRACTS and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
14, rue de Nanteuil
75015 Paris - Tél. 45.32.06.23

Imprimé en France

Maquette et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

Page de couverture : 1er mai 1920 à Dives-sur-Mer (photo extraite du livre de J. Bizet *"Grèves - 1er mai en France..."*)
4ème de couverture : Images d'Epinal : Réformes de messieurs les écoliers.

EDITORIAL

Maintenant que les foules sont satisfaites et que le triomphalisme tartine les éditoriaux, on se soucie peu de faire le bilan de la guerre-éclair que fut la guerre du Koweit. Ce sera le travail auquel se livreront les historiens du siècle prochain. Pour notre part, sans attendre de savoir, nous pensons qu'une fois de plus, ce sont les pauvres, les plus défavorisés qui ont payé le plus lourd tribut à la guerre... car il en fut toujours ainsi.

Vous trouverez, dans ce numéro, quelques images, dessinées au cours des siècles, montrant la douleur et la souffrance du peuple au cours des conflits armés. L'image, avec l'écrit, étaient les seuls moyens dont disposaient les monarques pour perpétuer leurs exploits militaires : monuments, puis tableaux, gravures et livres. On avait bien le temps de censurer et d'adapter les documents pour flatter le monarque et effacer ses crimes. Toutefois, quelques gravures témoignent d'un autre point de vue, d'une information différente : nous en publions quelques exemples.

Puis, la découverte de la Télégraphie Sans Fil, que nous appelons maintenant la Radio, apporte une nouveauté de taille : l'information "directe". Seulement voilà, une habile manipulation permet de transformer cette information en "propagande", en "bourrage de crâne", et de dompter ainsi le "bon peuple" au service du pouvoir ou de son dictateur. D'autres rapaces, avides d'argent, détourneront à leur profit ce nouveau moyen d'expression, on appellera ce nouveau phénomène : la publicité.

Que dire de l'association son et image ? Les actualités cinématographiques ne feront qu'amplifier le rôle de la radio-propagande en juxtaposant d'exaltantes images aux textes dithyrambiques du speaker (voir les actualités de guerre, et notamment leurs édifiantes rediffusions dans la passionnante émission de Marc Ferro, le samedi soir sur FR3).

Quant à la télévision - son-image en direct, - on s'en sert pour rassurer les gens (propagande), mais aussi pour les affoler et les faire rentrer dans le rang (souvenons-nous de mai 68, voitures en feu, Sorbonne en délire...); et en cas de conflit, grâce au "tri" et au "différé", elle nous montre une guerre propre comme on n'osait pas se l'imaginer (guerre du Koweit).

Formons le vœu qu'un jour, l'homme cessera de se faire manipuler, parce qu'il ne le tolérera plus, qu'il cessera de se battre, parce qu'on ne le lui ordonnera plus.

Ou mieux, soyons optimiste et déclarons comme Michel Serres, dans son discours de réception à l'Académie Française : "L'âge de raison, enfin, nous viendrait-il ?"

Gavroche

GAVROCHE

une revue indépendante

La revue d'histoire populaire Gavroche est indépendante de tout groupe politique, syndical, confessionnel et financier. Elle ne reçoit aucune subvention ni de l'Etat ni de tout autre organisme privé ou public.

Gavroche ne peut compter que sur la fidélité et le soutien de ses lecteurs. Vous pouvez lui manifester votre attachement en parlant de la revue autour de vous et en souscrivant ou en faisant souscrire des abonnements.

Pour nous aider à faire connaître notre revue, assurez-vous que votre bibliothèque municipale ou de quartier est bien abonnée à Gavroche. Merci !

LE 1er MAI 1890 À VIENNE SOUS LES PLIS DU DRAPEAU NOIR



Les mesures de répression brisent l'offensive prolétarienne... (Le Monde Illustré)

C'est aux Etats-Unis lors du IVème congrès de la Fédération Américaine du Travail (A.F.L.) qu'est lancée pour la première fois l'idée de faire du 1er mai une journée revendicative pour aboutir à la journée des huit heures. Le premier mai 1886 de puissantes manifestations et grèves éclatent dans le pays. A Chicago le mouvement connaît des suites funestes : lors d'un meeting de protestation contre les violences à l'encontre des grévistes le 3 mai, une bombe éclate lancée par un anarchiste allemand. La répression est sanglante, un procès des plus arbitraire a lieu condamnant huit dirigeants ouvriers de Chicago à la pendaison (1). Cet événement frappa l'esprit des militants ouvriers du monde entier et contribua à faire du premier mai une date symbole.

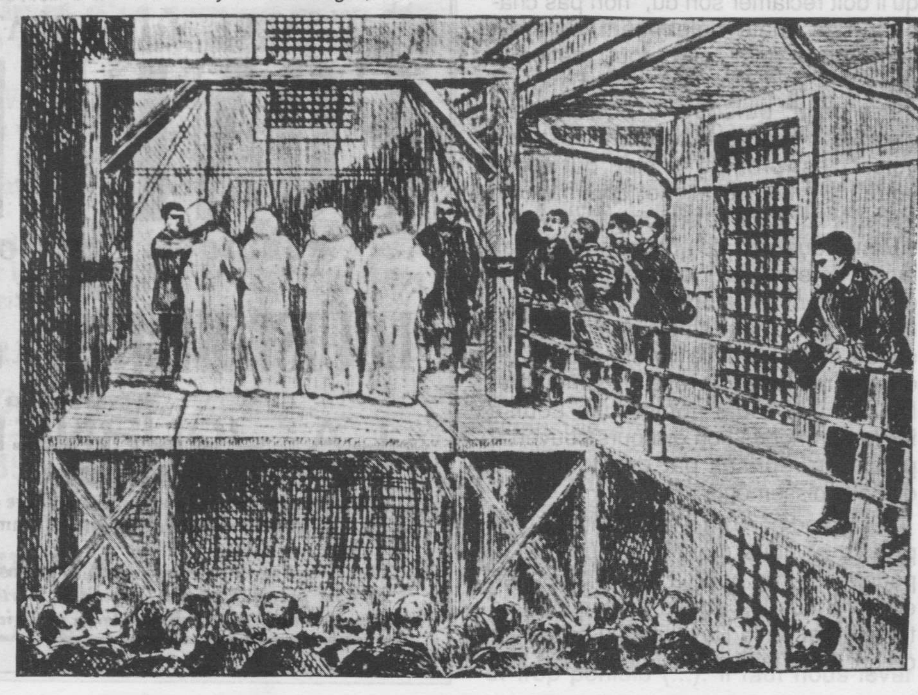
Le 20 juillet 1889 le Congrès Socialiste International de Paris, à dominance guesdiste, décide d'organiser "une grande manifestation internationale à date fixe" afin d'obtenir la journée de huit heures de travail et c'est la date du 1er mai 1890 qui est adoptée (2). La première réaction des anarchistes est de bouder la manifestation, pour la bonne raison que leur conception de la grève diffère du but que veulent lui donner les socialistes. En effet, la grève ne doit pas être revendicative, c'est-à-dire viser l'obtention d'une hausse de salaire ou d'une baisse du temps de travail. Pour les anarchistes elle doit être la grève émeute accompagnée de la reprise individuelle. La grève est considérée comme l'acte premier d'une révolution, d'abord localisée puis générale qui doit émaner de l'initiative des individus et non des états-majors du mouvement ouvrier. La grève doit être "la guerre des poings fermés, fermés sur le manche d'un couteau ou la crosse d'un pistolet" (3). Les anarchistes se rallient malgré tout à la manifestation tout en étant fermement décidés à lui donner un caractère insurrectionnel. Tortelier s'en fait l'apôtre dans diverses réunions précédant le mois de mai (4). Les mesures préventives de répression prises par Freycinet et Constans (5) afin de briser l'offensive prolétarienne, empêchent les anarchistes parisiens de passer aux actes : l'imprimerie de *La Révolte* est perquisitionnée, et les principaux anarchistes arrêtés. Les anarchistes lyonnais, stéphanois ou roannais subissent le même sort. C'est Vienne qui, échappant à ces arrestations préventives, va connaître une grève émeute sous l'égide des anarchistes.

L'idée de grève générale est véhiculée par les anarchistes viennois depuis 1886. L'exemple des mineurs de Decazeville et du premier mai 1886 aux Etats-Unis évoqué dans les réunions publiques contribue à en populariser l'idée au sein de la classe ouvrière.

La mobilisation à travers les réunions publiques

Forts du succès croissant que connaissent les réunions publiques, forts de leurs nouvelles recrues, les anarchistes se sentent prêts : le premier mai journée internationale des revendications ouvrières est une excel-

Exécution des "Martyrs de Chicago", le 11 novembre 1887



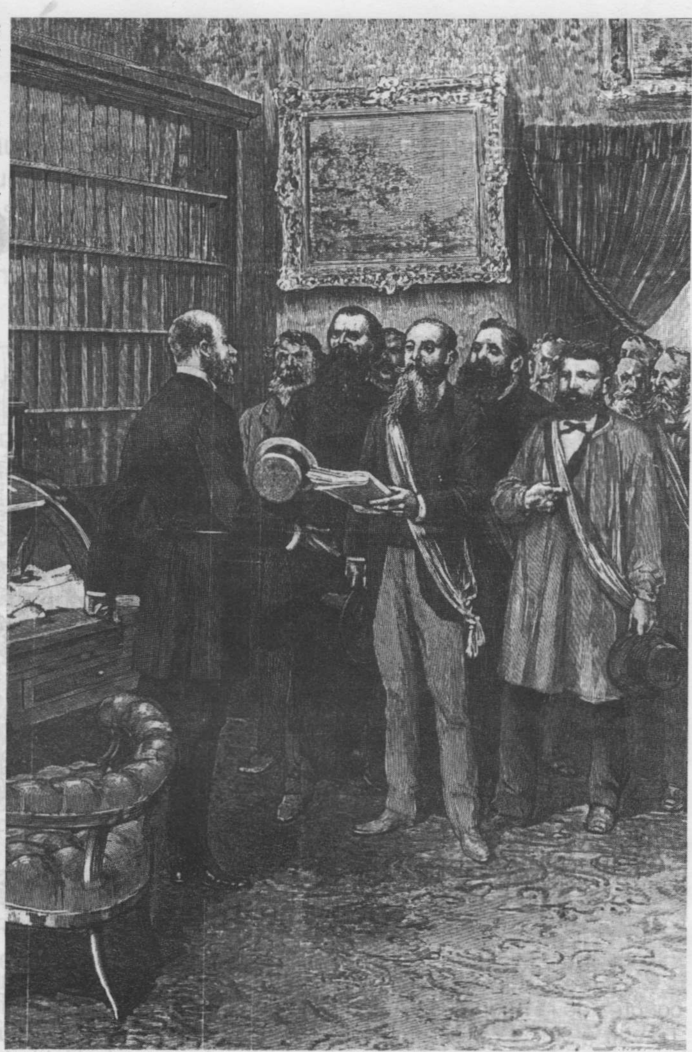
lente occasion. Il faut dès lors mobiliser la population : tracts, réunions en sont les moyens. En février 1890, Tortelier, orateur anarchiste, vient expliquer aux ouvriers viennois : "Le but des grèves, ce qu'elles sont, comment elles se font ?". Cependant, c'est durant le mois d'avril que les choses se précisent plus nettement. Le 13 une réunion publique rassemble 1200 personnes. Selon P.Martin, "il faut que le 1er mai 1890, tous les ouvriers se lèvent comme un seul homme et ne se rendent pas au travail" (6). La foule accepte avec enthousiasme l'idée de manifester. Durant les derniers jours qui précèdent le premier mai, les événements s'accélèrent : des tracts appelant à la manifestation sont placardés aux murs de la ville et quatre réunions sont organisées les 27, 29, 30 avril et 1er mai au matin dans le même but. Le 27, les anarchistes viennois réitèrent leur appel à la manifestation, avec succès puisque le chômage est voté pour la journée (7).

L'événement le plus important est de loin la venue de Louise Michel et de Thennevin. L'arrivée des deux brillants orateurs parisiens laisse percevoir le rôle crucial que devaient jouer les ouvriers viennois dans cette stratégie de révolte locale, chère aux anarchistes. Près de 3000 personnes : hommes, femmes et enfants viennent écouter les deux orateurs. La salle du théâtre, trop petite pour contenir une foule aussi nombreuse, oblige les orateurs à discourir dans la cour. Tennevin prend la parole dans la salle tandis que Louise Michel prononce son discours dehors, puis ils inversent leur rôle.

Tennevin prononce un discours des plus violents, un appel direct à la révolte. L'ouvrier ne doit en aucun cas adresser ses réclamations aux autorités publiques dans lesquelles il ne peut avoir confiance. C'est à "l'exploiteur" qu'il doit réclamer son dû, "non pas chapeau bas" mais violemment, cela est son droit : "Volez, pillez tout, mettez le feu au besoin, tuez les patrons. C'est votre droit, puisque le patron vous exploite. Prendre au patron n'est pas voler, c'est prendre le bien qui est le vôtre" (8). Louise Michel confirme cet appel à la révolte d'une manière moins violente que son compagnon mais pas moins déterminée. L'oratrice ne fait pas directement allusion à la date du 1er mai car elle craint l'ampleur de la mobilisation des forces de l'ordre qui risque d'entraîner une répression sanglante. Devant une foule nombreuse Louise Michel prononce son discours couvert à plusieurs reprises par des tonnerres d'applaudissements :

"Le grand nombre d'assistants (...) me prouve et nous montre à tous que le peuple est mûr pour la liberté. En effet, éclatent tous les signes précurseurs de tempête et de la Révolution. La demande qui a été faite de huit heures est tout

Le 1er mai 1890, les délégués ouvriers sont reçus au Palais-Bourbon par le secrétaire général de la Présidence : Jules Guesde, Ferroul, Baudin et Thivrier (Doc. L'Illustration).



MANIFESTATION DU 1ER MAI

Mardi 29 Avril 1890

à 8 heures du soir

SALLE DU THÉATRE DE VIENNE

CONFÉRENCE

PUBLIQUE ET CONTRADICTOIRE

Prendront la Parole:

LOUISE MICHEL ET LE COMPAGNON THENNEVIN

ORDRE DU JOUR:

LA JOURNÉE DU 1ER MAI

TRAVAILLEURS,

Cette Conférence est spécialement faite pour les Salariés des deux sexes: A vous tous, Femmes de l'atelier, de l'usine, Hommes de toutes les Corporations, d'y assister en masse.

Des places seront réservées aux Femmes, ainsi qu'aux Jeunes Gens des Renvideurs.

Il sera perçu 0,20 centimes à la porte.

Les Jeunes Gens des Renvideurs ne paieront pas.



Les femmes aussi manifestent. Ici à Villefranche sur Saône en 1905 (Doc. "Grèves-manifestations ouvrières.." de J.Bizet).

MANIFESTATION DU 1ER MAI

AUX FEMMES DE VIENNE

Travailleuses,

Le jour est venu de montrer si vous avez assez de caractère, assez de volonté pour dire tout haut ce que vous murmurez tout bas, de crier les peines que vous avez, les souffrances que vous endurez, et d'exiger de vos maîtres le respect de votre existence, en les forçant à lâcher leurs privilèges, qui ne sont faits qu'avec vos larmes, qu'avec votre sang.

Vos Patrons ne tiennent aucun compte des plus nobles sentiments de votre sexe; ils se moquent de votre faiblesse physique, en vous obligeant aux travaux les plus pénibles, tels que ceux accomplis par les Tisseuses, par les Journalières, par les Garnisseuses de cardes, qui n'ont pas même le *droit de manger.*

Ah! comme nous sommes *lâches*, nous tous, les humains de cette fin de siècle, de supporter qu'on méprise la mère, qu'on méprise la fille, en les condamnant à un travail fatigant, malpropre, plein de dangers. N'est-ce pas honteux de rencontrer le soir de pauvres Mères de famille s'acheminant vers l'usine, pour y passer la nuit au pénible travail de la carde, laissant son mari et ses petits enfants au domicile, pour aller trimer comme une bête de labour, à seule fin de gagner un médiocre salaire.

Non! Non! ne supportons pas plus longtemps cet état misérable. Relevons la tête; exigeons nos droits, revendiquons notre place au soleil, osons dire à nos Maîtres:

Nous sommes de chair et d'os comme vous et, comme vous, nous devons vivre heureuses et libres par le travail.

Donc, du *courage!* Femmes de Vienne, ne vous laissez pas *intimider* par ceux qui vous commandent, venez vous unir à tous vos frères de misère le 1er *Mai*, en marchant avec eux, en marchant tous ensemble: Il y aura moins de Femmes renvoyées, car les Patrons ne peuvent pas encore se passer de vous.

C'est pour cela que le 1er *Mai* tout le monde du travail s'arrête, à seule fin de s'entendre, de se comprendre sur les moyens à employer pour exiger une plus juste répartition de la richesse sociale.

Femmes de Vienne, du courage!
Nous comptons sur vous

Dimanche 27 Avril 1890, à 2 heures du soir

RÉUNION PUBLIQUE POUR LES FEMMES

AU THÉÂTRE

LA COMMISSION ORGANISATRICE DU 1ER MAI.

Vienne, imp. Ph. Reuilly

simplement un mode de soulèvement général. Aujourd'hui l'anarchie a gagné l'Amérique tout entière parce qu'on a vu mourir les anarchistes à Chicago. La misère règne d'un bout à l'autre de la Terre (...). Il n'y a plus rien d'honnête dans la société bourgeoise. Il ne faut pas dire la République, il faut dire la Sociale, qui sauvera la masse ouvrière. Le cri qui s'élève de tous les cœurs c'est "la Sociale !". Aujourd'hui ce qu'il faut c'est une grève générale, c'est-à-dire la nuit partout, le silence dans les manufactures et les usines, l'obscurité dans les villes, la cessation complète du travail (...). Il faudra retourner à l'usine et à l'atelier quand la mine sera aux mineurs et l'atelier à l'ouvrier" (9).

Alors que les deux compagnons rejoignent Paris le lendemain, Pierre Martin prend la relève et exhorte à son tour les ouvriers à la révolte. Une nouvelle réunion a lieu le 30 : un ouvrier demande à la foule si la manifestation doit être pacifique ou tumultueuse, une partie de celle-ci se prononce en faveur du pacifisme mais Pierre Martin intervient :

"Citoyens, citoyennes ne vous hâtez pas trop de déclarer que la manifestation sera pacifique car s'il en est ainsi, nous sommes assommés d'avance. Mais si au contraire les sergeots veulent nous assommer et les gendarmes nous bousculer, sans tenir compte de notre attitude, il n'y a plus de réunion pacifique possible. Le peuple marchera en raison de ce qui sera fait contre lui" (8).

Le thème de l'expropriation, des "exploiteurs" par les "exploités" est constamment réaffirmé. Toujours selon P.Martin :

"Il faut aller vers les patrons et leur dire: voilà ce que nous voulons, l'exiger et le prendre. Et si l'on nous provoque défendons-nous ! Allons franchement à la bataille même avec l'assurance de la défaite" (8).

L'appel aux femmes

L'appel à la révolte, à la violence envers le patron est le mot d'ordre véhiculé lors de ces préparatifs. Une autre particularité de ces réunions réside dans la place accordée aux femmes et aux enfants. Les femmes sont une cible privilégiée, que les organisateurs de la manifestation tentent sans cesse de mobiliser, afin qu'elles soient présentes et des plus actives le 1er mai. L'une des principales raisons de cette focalisation sur le sexe féminin tient au fait que les femmes sont très nombreuses dans l'industrie drapière et subissent des conditions de travail déplorables. Plusieurs affiches leur sont directement adressées. De même lors des réunions publiques, une grande place est accordée à leurs réclamations et revendications. Lors de la réunion du 1er mai une jeune appondeuse témoigne: "Le travail que nous faisons est trop dur, trop long et trop pénible (...). Il faut nous lever

très grand matin (...). Nous sommes malmenées, brutalisées, injuriées" (10). Les anarchistes font appel à leur courage : face à leurs dures conditions de travail et leur salaire dérisoire, les femmes ont le droit de réclamer un peu plus de dignité. "Vous n'êtes pas considérées comme des êtres civilisés, on vous traite comme des bêtes de somme, comme des esclaves" peut-on lire sur une affiche.

Les revendications font à la fois appel à une conception traditionaliste de la femme : la mère de famille appelée à travailler près de douze heures par jour, ou encore la nuit, est obligée d'abandonner mari et enfants à la maison. Cependant, ces revendications sont quelquefois beaucoup plus "féministes". Elles réclament un salaire égal à celui de l'homme et évoquent même parfois l'émancipation du "sexe faible" (11). Selon Tennevin les femmes ont encore plus que l'homme le droit et le devoir de demander leur "affranchissement puisqu'elles sont esclaves" (12). C'est surtout Louise Michel, qui en tant que femme, prend une position plus nette sur ce problème : "La femme est l'esclave de l'homme, elle doit lui désobéir ouvertement car il faut en finir avec ce préjugé !" (9). Il faut souligner le rôle précurseur des anarchistes dans ce domaine par rapport à tous les autres courants du mouvement ouvrier qui ont une conception beaucoup plus traditionnelle de la femme. Cet appel aux femmes se réfère également à un autre but : c'est aux femmes qu'il incombe de faire comprendre à leur mari la nécessité de la lutte. Tortelier termine sa conférence en demandant aux femmes "de faire que leur mari se rende là où l'on discute des réformes sociales, plutôt que d'aller au cabaret ou au café". Il les conjure d'employer vis-à-vis de leur époux "tous les moyens de séduction qu'elles savent si bien mettre en pratique lorsqu'elles veulent atteindre un but" (13). Les anarchistes comptent également sur le concours des "appondeurs", ces jeunes ouvriers de douze à dix-huit ans, très nombreux dans les diverses fabriques et qui, selon le Sous-Préfet "sont toujours prêts à déserter l'atelier sur un prétexte quelconque" (14). A plusieurs reprises P.Martin réunit les plus âgés d'entre-eux pour les inciter à manifester (15).

La propagande active menée par les anarchistes a été efficace, la population ouvrière a, durant ces derniers jours, pleinement répondu à l'appel lancé : le 1er mai pourra être la grande journée tant attendue.

La réunion au théâtre

"9 heures du matin, salle du théâtre, Meeting public, toutes les corporations, le peuple enfin se réunit. "**C'est le grand jour**" indiquent les affiches placardées sur les murs de la ville, ce matin 1er mai 1890. Ouvriers, ouvrières, appondeurs sont près de deux mille au rendez-vous. La réunion commence : les rapporteurs de diverses corporations se succèdent à la tribune, récitant un flot continu de réclamations et, très vite, l'ambiance s'échauffe. Tous sont unanimes à réclamer des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail et une réduction des horaires. Le ton est déterminé : "Nous voulons vivre en travaillant ou mourir en combattant !" s'écrie un ouvrier. Un appondeur arrive, expliquant que depuis ce matin six heures, ses compagnons ont déjà fait cesser le travail dans trois usines (16).

1er MAI

A 9 heures du matin, Salle du Théâtre

MEETING PUBLIC

Toutes les Corporations

le PEUPLE enfin se réunit

C'EST LE GRAND JOUR

NE MANQUONS PAS AU RENDEZ-VOUS

Pas de Crainte! du Courage! du Courage!

P.Martin lui succède appelant la foule à aller débaucher les autres, quand soudain le Maire, Monsieur Camille Jouffray, entre dans la salle. Il fait signe à l'orateur afin de prendre la parole. Il espère que son autorité et sa popularité contribueront à calmer la foule...(17). P.Martin agite la sonnette et demande à l'assistance d'écouter le Maire, mais elle ne veut rien entendre : aujourd'hui le peuple est roi ! Le Maire insiste arguant qu'il n'a que deux mots à dire; la foule déchaînée persiste dans son refus, le Maire est bousculé puis éjecté de la salle. Le Commissaire qui se porte à son secours est empoigné par Buisson qui crie : "Je te livre à la justice du peuple !" Trois individus dont Zeisslof et Bardin le frappent d'un coup de poing américain avant qu'il ne réussisse à s'enfuir (18). *Le Père Peinard* dans sa verve habituelle résume ainsi le tumulte :

"A 9 heures et demie du matin, grande réunion au théâtre, y a tellement de monde que des milliers de personnes restent dehors, le grabuge commence, le Commissaire Central reçoit une dégelée très fardée. La réunion finie, les drapeaux rouges et noirs sont déployés et le populo commence à se ballader par la ville" (19).

Le peuple prend possession de la rue

La foule prend effectivement possession de son domaine : la rue. Drapeaux rouges et noirs en tête, chantant à pleine voix la Carmagnole, elle s'élance. Le cortège se scinde en plusieurs groupes et parcourt les rues de la ville sous une pluie battante; sur son passage les magasins se ferment : les bourgeois se barricadent. Très vite les manifestants se heurtent aux forces de l'ordre. Le chef de la Gendarmerie raconte :

"Je les ai acculés sur le trottoir de la rue Toussard, où ils s'étaient massés. Ils repoussaient les chevaux, puis le groupe s'est réfugié derrière un camion qui passait et qu'ils ont mis au travers de la rue" (20).

La barricade ainsi formée permet à la foule de s'échapper. Les groupes se font, se défont, se rejoignent au gré des rencontres avec les forces de l'ordre. Le but premier est de débaucher les quelques usines qui fonctionnent encore mais en route, passant devant le magasin de Garon et Cie, Buisson crie : "Halte!". Il explique que le magasin regorge de marchandises et qu'aujourd'hui le peuple a le droit de reprendre ce qu'on lui a volé. Chatain prend les devants : "Compagnons il est temps!" et casse les vitres à l'aide du manche de son drapeau. La foule tente d'enfoncer la devanture, mais sans succès.

Chez Brocard "l'affameur" !

Un mot d'ordre se propage : "Chez Brocard, chez Brocard!". La foule reine s'élance décidée à se venger de ce patron si honni (21). P.Martin lors du

procès raconte :

"On arriva enfin devant chez Brocard. Là il y eut comme un frisson qui courut dans cette foule de prolétaires. Hommes, femmes et enfants s'arrêtent et un cri formidable partit de toutes les poitrines : "Brocard le misérable, Brocard l'affameur !" (...) (la foule) s'arrête sans qu'aucun signal ne fut donné. On enfonça les portes, on s'engouffra dans le magasin, on y saisit une coupe de drap, de 43 mètres, on la jeta au peuple, on la traîna dans la boue, on la coupa, on la déchira, on se l'arracha. Il semblait qu'on coupait, qu'on s'arrachait, qu'on déchirait du Brocard" (18).

Le monde des tisseurs est peut-être dans ce domaine, l'un des plus dynamiques : d'instinct il aime le mouvement, le bruit, les manifestations pleines de couleurs et de chants. Alors qu'on a tendance à penser que la présence des femmes pousse à l'apathie, c'est au contraire, dans de tels cortèges qu'elles se distinguent. Partant en tête, portant les drapeaux, chantant de toute leur voix, les femmes sont les reines du mouvement. Comme si, oubliant leur condition de femme doublement exploitée, elles entendaient montrer leur énergie et leur courage. Elles répondent massivement à l'appel des anarchistes, allant inciter leurs compagnes moins dynamiques à cesser le travail. Ce sont également elles qui les premières se sont ruées sur la pièce de drap. Huit d'entre elles, la plupart très jeunes, seront inculpées.

Lorsque la fête est finie, que les arrestations s'opèrent, les humbles héros de cette journée regagnent leur domicile trempés jusqu'aux os et le moral au plus bas : "Le 2 mai est triste comme un lendemain de liesse, comme une Révolution manquée, comme une défaite". Comment prolonger cette journée mémorable, leur journée, si ce n'est par la grève ?

Les grévistes en marche

Dès le lendemain des événements, les grèves commencent spontanément, tandis que les meneurs anarchistes sont arrêtés. Le 3 mai on dénombre 165 grévistes et trois usines fermées. Le 5, Vienne compte 227 grévistes, pour la plupart tisseurs (195), mais aussi teinturiers et les quatre plus importantes usines sont fermées (22). Des réunions ont lieu pour établir les réclamations, principalement de nouveaux tarifs et des réductions d'horaire : les appondeurs réclament une baisse de leurs heures de travail, les teinturiers une augmentation de dix francs par mois et la réduction de leur journée de douze à dix heures de travail. Les tisseurs des métiers à bras désirent que leur tarif soit calculé différemment.

Cependant, où la grève parait avoir un caractère plus sérieux, c'est parmi les femmes. Dans les principales usines, toutes, depuis celles qui sont occupées au triage des chiffons jusqu'aux garnisseuses, ont déserté l'atelier. Résolues, elles réclament avec force une réduction d'horaire : les garnisseuses demandent une heure pour le repas de midi sans la diminution de quinze centimes qu'on veut leur faire subir. Délaissant les ateliers, elles se concertent le 3 mai au quartier de Saint-André-le-Haut, alors que la ville, en état de siège, est sillonnée par les forces de l'ordre qui craignent une nouvelle manifestation. Quelques-unes d'entre elles réussissent malgré tout à défiler symboliquement par groupes de quatre ou cinq dans les rues de la ville (23). Ouvriers et ouvrières se réunissent dans les jours qui suivent pour discuter de l'opportunité de continuer la grève en fonction des réponses de leurs patrons. Le mouvement se poursuit jusqu'au 7 mai, ce sont les hommes qui les premiers regagnent les usines. Les femmes reprennent le travail plus tard, quelques concessions en poche mais pleines d'amertume.

Les causes de l'érosion du mouvement

La réussite de la grève est bien modeste, les revendications obtenues quelque peu dérisoires, on est encore loin de la journée des huit heures et encore plus de la Révolution Sociale, un instant rêvée lors de la journée du 1er mai... L'enthousiasme du 1er mai laissait espérer un mouvement plus durable, plus déterminé : pourquoi une reprise aussi rapide ? Plusieurs facteurs ont sans doute joué : l'importante répression des autorités publiques: des patrouilles constantes, les usines gardées et des arrestations qui s'amplifient de jour en jour. Selon *La Sentinelle* du 7 mai 1890, "pendant cinq longs jours la ville de Vienne a supporté héroïquement un petit état de siège que jalouserait Guillaume II, l'Empereur d'Allemagne" quant aux "tisseuses, traquées partout comme des bêtes fauves par l'armée, ne pouvant se réunir pour s'entendre sur la défense de leurs intérêts (elles) sont rentrées mardi aux usines se promettant de bien vite s'organiser à l'effet de prendre une revanche bien méritée".

Sentiment d'impuissance face à l'autorité patronale et étatique qui les pousse à écourter le mouvement ? Peut-être également un certain soulagement devant les rapides concessions patronales, qui mêlé aux funestes souvenirs de la longue et éprouvante grève de 1879, a provoqué une reprise rapide du travail. Si la répression a été active, les autorités publiques se sont également employées à jouer un grand rôle de médiation entre le patronat et les ouvriers. Dès le 2 mai, le Préfet s'est rendu sur place afin de veiller au rétablissement de l'ordre mais aussi pour inciter les patrons à accéder aux revendications ouvrières. Pensant qu'il valait sans doute mieux céder aux modestes réclamations plutôt que de susciter un mouvement durable, le Préfet rend visite aux fabricants pour les inciter à la clémence, ce qu'il obtiendra en grande partie. *La Sentinelle* du 5 mai 1890 retrace son intervention dans la ville, non sans ironie :

"Monsieur le Préfet de l'Isère promène en ce moment un superbe uniforme par les vies et quadrivies de Vienne où il est arrivé plusieurs heures après la bataille, tout comme ce marquis fameux qui laissa un si grand nom dans l'histoire ! (...) Je ne sais qui raconte (...) que l'autre jour Messieurs les Préfet et Sous-Préfet s'étant rendus suivis d'autres seigneurs, chez Léon Bouvier et Cie, furent enfermés à double tour dans une pièce isolée par des ouvriers farceurs".

L'arrestation des principaux meneurs anarchistes a sans doute également eu une importance dans l'érosion du mouvement. Bien que la grève ait été spontanée, le dynamisme et la détermination des anarchistes ont sans doute manqué à la poursuite du mouvement. Si la population ouvrière a si bien répondu à l'appel des meneurs, cela ne relève pas forcément de l'adhésion de la population à leur idéologie. Trop peu accessible à une masse ouvrière encore largement illettrée, les idéologies ne rencontrent, en cette fin de 19ème siècle, qu'une attention éphémère et peuvent disparaître parfois très rapidement (24). C'est la rencontre entre une conjoncture économique difficile et le talent, le dynamisme de certains idéologues, de certains meneurs qui a permis l'éclosion de la révolte. Mais passés l'effervescence et l'enthousiasme de la journée, le rêve révolutionnaire retombe très vite et le légalisme républicain l'emporte.

La polémique au sujet du Maire

La presse régionale donne un large écho aux événements. Si elle condamne vivement l'action des anarchistes et la violence de la manifestation, une partie d'entre-elle, de tendance radicale, soutient les revendications des ouvriers viennois durant la grève. Cependant, l'événement pour lequel les journalistes s'enflamment tient moins au sort des ouvriers qu'au rôle du Maire pendant les événements. Les journaux en lançant la polémique ne font en fait que reprendre les dissensions qui apparaissent entre l'administration préfectorale et la municipalité. Ces divergences sont anciennes : quelques années plus tôt le Préfet et le Sous-Préfet se sont plaints de la tolérance du Maire, C.Jouffray, qui accordait trop souvent, à leur goût, la salle du théâtre aux anarchistes. Par

ailleurs, ils lui reprochaient de ne pas être assez ferme lorsque ces derniers ne formaient pas de bureau lors des réunions. Le Ministre de l'Intérieur avait même menacé le Maire de le suspendre de ses fonctions. L'affaire avait été classée malgré la fermeté de C.Jouffray qui répondit au Préfet :

"Je suis extrêmement loin d'appartenir aux idées anarchistes mais j'aime assez la liberté pour la vouloir même pour mes adversaires. Par suite d'un esprit de tolérance qui honore toutes les administrations républicaines de la ville, rompre avec ces traditions serait entrer dans une voie anti-libérale qui répugne à mes sentiments, manquer à une promesse donnée, se livrer à une provocation inutile et dangereuse" (25).

Peu avant le premier mai 1890, le Maire fait savoir qu'il désire éviter l'exhibition de la force armée car elle risque d'être considérée comme une provocation. Ecouté et respecté des ouvriers, il entend lui-même recevoir les revendications; il fait placarder une proclamation sur les murs de la ville appelant au calme, sans autorisation de ses supérieurs et n'hésite pas à intervenir lui-même lors de la réunion. Concernant le déploiement des forces de l'ordre, l'administration préfectorale passe outre l'avis du Maire et renforce les effectifs du maintien de l'ordre. Dans les jours qui suivent la manifestation, la presse conservatrice (*Lyon-Républicain*, *L'Avenir de l'Isère*) se déchaîne contre C.Jouffray responsable selon elle, d'avoir par sa tolérance laissé se développer la violence. *Le Petit Dauphinois* et *La Sentinelle* prennent vivement sa défense. Finalement les autorités préfectorales, bien que déplorant l'attitude trop optimiste et trop généreuse du Maire, décident de ne pas donner suite à l'affaire car des sanctions risqueraient de déclencher dans la population des agitations nouvelles.

Vienne retrouve peu à peu son calme, les ouvriers ont repris le travail, la presse oublie ses polémiques et tout rentre à nouveau dans l'ordre. C'est vers Grenoble que vont désormais se tourner les regards : l'importance des événements justifie, selon les autorités publiques, un procès en Cours d'Assise et non en simple Correctionnelle...

Carole REYNAUD PALIGOT

Notes

(1) — Parsons, Spies, Engel et Fischer furent pendus le 11 novembre 1887 malgré une forte mobilisation de l'opinion. En 1893 la révision du procès réhabilita les suppliciés. Maurice Dommanget, Histoire du permier mai, Ed. de la Tête de Feuilles, Paris 1972, p. 19-20.

(2) — R. Brecy, la Grève générale en France, E.D.I. 1969, p. 29.

(3) - *Le Révolté*, 30 avril-6 mai 1887.

(4) - Dommanget, *Histoire du premier mai*, op.cit., p.123, Cf annexe p.VII.

(5) - Freycinet était alors Président du Conseil et Constans Ministre de l'Intérieur.

(6) - ADI (Archives Départementales de l'Isère),75 M2.

(7) - ADI, 75 M1, Sous-Préfet, 27 avril 1890, Cf annexe.

(8) - *La Gazette des tribunaux*, 11-12 août 1890.

(9) - ADI, 4 U 659, R.P.(Rapport de Police), 29 avril 1890.

(10) - ADI, 4 U 658.

(11) - ADI 4 U 658, un mineur stéphanois Dumas, réunion du 30 avril 1890.

(12) - *La Sentinelle*, 1er mai 1890.

(13) - ADI, 75 M2, R.P. 24 février 1890.

(14) - ADI, 75 M2, Sous-Préfet, 24 avril 1890.

(15) - ADI, 75 M2, Gendarmerie Nationale, 25 avril 1890.

(16) - ADI, 4 U 658, un rapporteur d'une commission.

(17) - La veille, le Maire avait fait afficher une proclamation dans laquelle on pouvait lire: "Demain journée pacifique du travail en Europe et en Amérique. La manifestation ayant un caractère d'une imposante et généreuse grandeur, les coupables sont ceux qui détournent de son but cette manifestation pour y chercher un prétexte à un tumulte dangereux et inutile. Viennois, vous rejetterez ces provocations contraires aux lois de la République même imparfaites, car toute action violente est un acte inconscient". ADI, 75 M2, télégramme du Sous-Préfet, Cf ann. p.IV.

(18) - *Procès des anarchistes de Vienne devant la Cour d'Assises de l'Isère*, Saint-Etienne, 1890, 64 p.

(19) - *Le Père Peinard*, 6 mai 1890.

(20) - ADI, 4 U 659, p.v. du chef de Gendarmerie Poitrey.

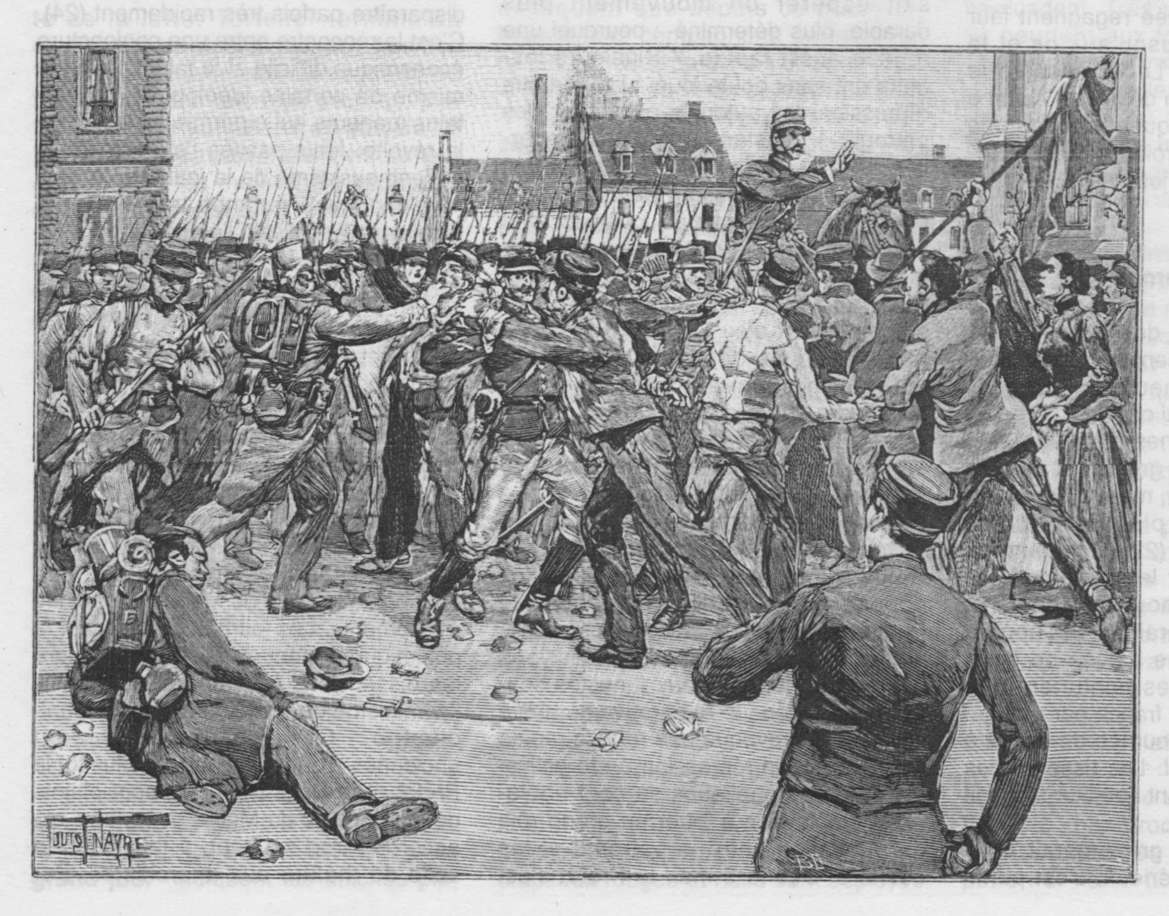
(21) - Brocard se distingua notamment par son intransigeance et sa dureté à l'égard des ouvriers pendant la grève de 1879.

(22) - ADI, 75 M2, R.P. 3-5 mai 1890.

(23) - *Le Petit Dauphinois*, 4-5 mai 1890.

(24) - Cf supra, p.91-92.

(25) - ADI, 75 M2, lettre du Maire au Sous-Préfet en mars 1888.



Le 1er mai de l'année suivante (1891), il y a juste cent ans, A. Fourmies, dans le Nord, l'affrontement entre la troupe et les ouvriers se transforma en véritable massacre. (Dessins de Louis Tinayre Le Monde Illustré)

écouler une production de masse, les publicitaires accueillirent avec plaisir les travaux des psychologues sociaux comme Floyd Henry Allport, qui donnaient une cohérence idéologique à la plupart des annonces parues à l'époque (1)*"*. La radio se révèle être l'instrument idéal de ces stratégies, dans le domaine de la publicité et bientôt, dans celui de la propagande politique. Les totalitarismes y trouveront le moyen d'obtenir l'adhésion aux objectifs du "chef", porteur d'une idéologie adaptée à ses ambitions."

La propagande et la publicité affirment habituellement, avec les apparences de la bonne foi, qu'elles "informent". L'une et l'autre dénoncent la "désinformation", c'est-à-dire l'information contradictoire, mais l'une comme l'autre ont affiné, depuis plusieurs décennies, une pédagogie fondée sur une démagogie répétitive qui trouve son efficacité dans l'usage quotidien des appareils récepteurs par un auditoire généralement passif. La propagande "*doit se limiter à un petit nombre d'objets et les répéter constamment.* " ("Mein kampf")

Vers le "matraquage".

L'excès de pouvoir serait-il réservé aux politiciens ? Peut-on soupçonner de totalitarisme les partisans de la libre-entreprise ? Un économiste américain n'hésitait pourtant pas, au début des années 20, à recommander l'usage de la publicité au prétexte qu'il faut "*influencer le comportement humain* " et admettre la nécessité de comprendre et de manipuler la totalité de l'existence des ouvriers. Les publicitaires ont été les premiers à proposer le financement des stations de radio aux Etats-Unis et ailleurs, mais "*le Français n'aime pas la publicité...*" affirme, en 1924, un journal professionnel "Vendre" (6).


André Tardieu, "L'homme au micro entre les dents". Caricature de H.P. Gassier à l'occasion des élections de mai 1932.

La classe politique, habituellement prudente à l'égard de tout nouveauté, se méfie de ce nouveau mode de communication qu'elle n'a pas domestiqué et n'y devine pas encore le moyen quipermet d'atteindre l'électeur chez lui. "*Un élitisme latent interdit au gouvernement les rapports directs avec les citoyens. Les seuls intermédiaires doivent être les parlementaires assurant une liaison avec leurs circonscriptions électorales* (7)." (Un député, Marcel Héraud, affirmera encore, au cours d'un débat, en février 1940: "*...nous , qui sommes en contact avec toutes les classes de la société, avec les ouvriers, avec les paysans, avec les commerçants, avec les employés, nous savons, et nous vous disons parce que nous sommes qualifiés pour le faire...* (8)") En 1923, pourtant, un député proposait, en prenant les précautions nécessaires, la retransmission des débats de la Chambre des Députés: "*...la téléphonie sans fil va permettre à tous nos électeurs de suivre nos débats, tout en évitant les inconvénients possibles de leur présence réelle, puisqu'ils ne pourront qu'écouter sans intervenir* (9)". Déjà, en 1911, le ministre des colonies suggérait de relier la métropole aux colonies grâce à un réseau de stations radio. Le projet sera actualisé en 1929 pour "*que soit créé, dans chaque groupe de colonies où il n'en existe pas et dans chaque colonie où le besoin s'en fera sentir, un poste local d'émissions, fonctionnant sous le contrôle du représentant de la France, en vue de toucher, non seulement la population européenne, mais la masse des indigènes...* (10)" Le "Poste colonial" sera inauguré en 1931 à l'occasion de l'Exposition coloniale.

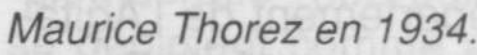
Le maréchal Lyautey lance, par T.S.F., aux Américains le message d'invitation pour l'Exposition Coloniale. Derrière le maréchal, M. Paul Reynaud, ministre, et M. Burcke, commissaire américain.



C'est une intervention publicitaire qui a poussé, pour la première fois, un homme politique français vers le micro. Etienne Clémentel, ministre des finances dans le cabinet Edouard Herriot , utilise l'émetteur de l'Ecole Supérieure des PTT, à Paris, pour lancer l'emprunt qui doit assainir la trésorerie du gouvernement du "Cartel des Gauches" (1924). "*Pour la propagande de l'emprunt, le gouvernement ne lésine pas sur les moyens matériels ni sur l'usage de son autorité politique...*" écrit Jean-Noël Jeanneney (11). André Tardieu, Président du Conseil classé dans la droite modérée, est le premier à utiliser la TSF à l'occasion de la campagne pour les élections législatives de 1932. Il y gagnera le surnom d'"homme au micro entre les dents" ! L'ancien Président de la République, Gaston Doumergue, revenu aux affaires, prendra un peu plus tard l'habitude de s'adresser, au moyen de la radio, directement à l'opinion qui a besoin d'être rassurée après le choc des événements du 6 Février 1934 (12). A gauche, Edouard Herriot lui reprochera de pratiquer une forme de démocratie directe en court-circuitant la

représentation nationale. Déjà, adversaires et commentateurs se livrent à une analyse de texte qui met en lumière les faiblesses du discours : un avertissement qui suscite bientôt des vocations de conseillers en communication (13). Henri de Kérillis, autre espoir de la Droite, organise au "Centre de Propagande des Républicains Nationaux" un enseignement adapté aux besoins de l'action politique par les moyens modernes: "*Dans le monde nouveau où les anciennes élites ont perdu leur influence, où les masses ont prodigieusement évolué grâce à l'instruction publique obligatoire et sous l'influence du journal quotidien, de la radio, d'innombrables moyens de publicité, la propagande est une nécessité absolue...* (14)" Ce discours se perd dans une indifférence entretenue, il est vrai, par les partis de droite soucieux de conserver la maîtrise du discours politique en utilisant comme relais des organes de communication tenus par les milieux d'affaires. Raymond Patenôtre, propriétaire d'un nombre important de journaux, a aidé Pierre Laval à prendre le contrôle de "Radio-Lyon"; le "Poste Parisien" appartient comme le quotidien populaire "Le Petit Parisien" au groupe Dupuy; L'industriel lainier de Roubaix, Jean Prouvost, ajoute à son groupe de journaux ("Paris-soir", "Marie-Claire" et, un peu plus tard, "Match") "Radio 37"; M. Bleustein-Blanchet, propriétaire de "Radio-Cité" est associé au quotidien "L'Intransigeant" (groupe Louis-Dreyfus).


Hitler comprit très vite l'importance de la propagande radiophonique.


Maurice Thorez en 1934.



Ainsi encadrée, la liberté de l'information était mise en doute à l'extrême-droite comme à gauche: "*la condition de journaliste impliquait, avant guerre, sa soumission consentie d'avance à ce qui était la vérité-maison. On ne lui demandait que de savoir mettre l'accent de sincérité sur les thèmes qui lui étaient fournis. Le matin, au conseil, les sujets proposés par les rédacteurs étaient passés au crible des opportunités, selon les directives secrètes du patron, et souvent, l'on s'entendait dire, à propos d'un abus signalé: " pas un mot là-dessus, n'est-ce pas ! "* (15). "

L'accès aux stations de radiodiffusion est mesuré, voire interdit, aux représentants des formations politiques qui ne participent pas au gouvernement. A l'approche des élections législatives de 1936, le député Marcel Déat, qui a pris ses distances avec le parti socialiste SFIO, le déplore: "*... il est admis* (en Angleterre, en Belgique, dans les pays de démocratie), *il est entré dans les mœurs que la radiodiffusion soit mise, pendant la campagne électorale, à la disposition des différents partis qui défendent leur programme devant l'opinion publique... En France, la TSF n'a été jusqu'à présent utilisée pour des fins politiques que par les membres du Gouvernement...* (16)" Le Président du Conseil, Albert Sarraut, accorde l'autorisation. Le socialiste Vincent Auriol s'adresse ainsi à ses électeurs de Haute-Garonne au micro de "Toulouse-Pyrénées" , le 16 Avril. Le 17, le leader communiste Maurice Thorez, lance au micro de "Radio-Paris" un appel "œcuménique" puisqu'il s'adresse aussi bien aux "Croix-de-feu" qu'aux catholiques. Le 21, Léon Blum décrit sur la même antenne les grandes lignes d'un programme de gouvernement (17). Appelé à constituer un cabinet après la victoire de la coalition de "Front Populaire" , le 3 Mai, il confie la responsabilité du secteur audiovisuel à Marceau Pivert , l'un des "gauchistes" de la S.F.I.O. La présence, pourtant discrète, du nouveau personnel politique sur les ondes, réveille les craintes de ceux qui n'ont pas accès au micro. Un périodique lillois, "La voix des familles" dénonce dans son numéro du 15 Janvier 1937 "*l'introduction de la TSF à l'école alors que celle-ci serait l'instrument d'un bourrage de crâne de masse au profit du Front Populaire. L'auteur de l'article appelle à 'tourner le bouton' au*

moment des informations... (18)" D'autres parleront de "*T.S.F.I.O.* "

En Allemagne, où Hitler s'est installé en dictateur à la tête du IIIème Reich, la propagande impose l'idéologie du parti national-socialiste au moyen d'un investissement total des moyens d'expression. Il s'agit de communiquer à tout un peuple la paranoïa du guide. L'invocation aux chantres anciens du nationalisme germanique — Fichte, Treitschke, Hegel, Nietzsche, Wagner — réveille les thèmes d'orgueil et d'exclusion que la radio va répandre de manière intensive dans tous les foyers. Le ministre de la propagande, Josef Gœbbels, met en œuvre avec un cynisme méthodique la réalisation des objectifs décrits dans "Mein Kampf": "***A qui doit s'adresser la propagande** ? Aux intellectuels ou à la masse moins instruite ? Elle doit toujours s'adresser uniquement à la masse !... mais celle-ci a toujours besoin, dans sa lourdeur, d'un certain temps pour se trouver prête à prendre connaissance d'une idée* (I, VI) ". Il s'agit de la propagande vulgaire. Une autre méthode est appliquée à l'exportation: "*la propagande destinée à l'étranger n'atteint guère les foules, mais essentiellement les dirigeants, les classes supérieures des autres peuples et elle doit, en conséquence, avoir une tout autre envergure spirituelle...* (19) " Le personnel diplomatique s'applique à séduire de possibles sympathisants et certains directeurs de journaux ne sont pas, alors, insensibles à l'aide financière qui leur est apportée (20). "Radio Stuttgart" diffuse des commentaires qui relèvent dans la classe dirigeante française les réactions favorables à la politique du Reich. Un collaborateur de Gœbbels, le Dr. Raskin exprime cette "*conception dynamique*" : "*La vraie radiodiffusion n'est que propagande pure et simple...* (21)"



La radio captive la jeunesse du monde entier. Ici photo prise aux Etats-Unis.

Léon Blum en 1936



Le régime mussolinien a également créé un ministère de la presse et de la propagande qui se transforme, en 1937, en ministère de la culture populaire (MINCULPOP). "*Il s'agit, à la fois d'* "éduquer" *les masses en leur présentant une vision idéalisée du régime et en cherchant à développer en elles les vertus positives de l'*" homme fasciste"*, et de les* "distraire" *de leur sort quotidien ...afin de les détourner d'une éventuelle action revendicative ...La radio illustre bien cette double préoccupation...elle est à la fois le véhicule d'une sous-culture à vocation essentiellement récréative...et celui d'une propagande à la fois globale et orchestrée... (22)"*

En URSS, c'est une section du Parti Communiste, le département de l'Agitation et de la Propagande ("Agit Prop") qui contrôle le fonctionnement et le contenu de toutes les formes d'expression: presse, édition, cinéma, radio. Un service d'émissions à destination de l'étranger fonctionne à partir de 1924. Au début de 1931, le régime stalinien dispose déjà d'un réseau de 65 émetteurs (23).

L'instrument d'une nouvelle convivialité que devait être la radiodiffusion, avec la triple mission de distraire, de cultiver et d'informer, doit assumer une nouvelle vocation: la désinformation.

La démocratie contre la propagande.

En France, "*seul pays au monde où la nation et l'individu entendent penser, parler, agir dans une liberté sans borne...* " écrit Jean Giraudoux, la rhétorique officielle s'efforce de maintenir la propagande dans la dignité. Elle aurait pour mission de "*connaître, faire connaître, se faire connaître* (24)" mais la conjoncture conseille plutôt le réalisme. La propagande doit galvaniser le moral des compatriotes en répondant aux invectives de l'adversaire, mais aussi exalter les succès, modestes voire fabriqués, taire les échecs. La dérive conduit au bourrage de crânes, l'excès de zèle au ridicule, sinon à la provocation. "Le Petit Parisien" anticipe



Le président Roosevelt lors de son allocution radiodiffusée le 12 octobre 1937

en exaltant, dès Septembre 1939, les vertus de la vie au grand air que la "Révolution nationale" célèbrera bientôt, à Vichy: "*En somme, lorsque sera dissipée la folie criminelle de la guerre, la sagesse d'une vie naturelle, que beaucoup auront retrouvée dans les tranchées, ne sera pas oubliée. Et ce sera autant de gagné pour la cause sportive* (25)". La nécessité s'impose de neutraliser des propos défaitistes qui ne viennent pas toujours de l'étranger. Depuis la journée insurrectionnelle de Février 1934, l'extrême-droite ne s'est pas démobilisée. Ses attaques contre la classe politique associée à la "ploutocratie" (les puissances d'argent) se déploient comme en écho au prestige dont se parent les régimes totalitaires par auto-suggestion.

Un ministère de la propagande apparaît pour la première fois dans le second cabinet Blum (Mars-Avril 1938). Son titulaire, Ludovic-Oscar Frossard qui avait été le premier secrétaire général du Parti Communiste (SFIC: Section Française de l'Internationale Communiste) issu du Congrès de Tours en 1920, n'aura guère le temps de manifester ses talents: le cabinet tient à peine un mois. Le suivant, présidé par Edouard Daladier, aura la responsabilité d'engager la France dans la seconde guerre mondiale. D'ici là, le Président du Conseil et ses ministres auront occupé les antennes comme jamais aucun autre gouvernement ne l'avait fait auparavant. " *Le* "Radio-Journal de France" *apparut au début de 1939 de plus en plus comme "la voix de la France"* (26)". A toutes fins utiles, un décret précise, le 19 Septembre 1938, "*les modalités du contrôle des informations diffusées par les postes de radiodiffusion...*" privés. A l'approche de la déclaration de guerre, un autre décret recrée, le 29 Juillet 1939, un "Commissariat général à l'Information". Le titulaire désigné est Jean Giraudoux, un fonctionnaire des Affaires étrangères auréolé d'une gloire littéraire acquise dans divers genres. Organisé comme un ministère — une cinquantaine de sections réparties en cinq directions — le Commissariat s'installe à l'hôtel Continental à Paris mais le prestige littéraire ne garantit ni la rencontre avec l'opinion ni la maîtrise d'une administration où bouillonnent les petites ambitions et les grandes frustrations. Le Commissaire général n'a pas autorité sur la radiodiffusion. Les services de la censure lui échappent. Il lui reste la propagande mais c'est un domaine que l'indécision ajoutée aux scrupules ont laissé en jachère depuis les années 20. Georges Mandel, ministre des PTT avait créé dès 1935 des émissions de contre-propagande en allemand en réponse à la propagande nazie (27). La responsabilité en fut confiée à Pascal Copeau (fils de Jacques) ancien correspondant à Berlin du " Petit Journal" et des "Nouvelles littéraires". Des émigrés allemands comme l'acteur Carl Heil s'associèrent à

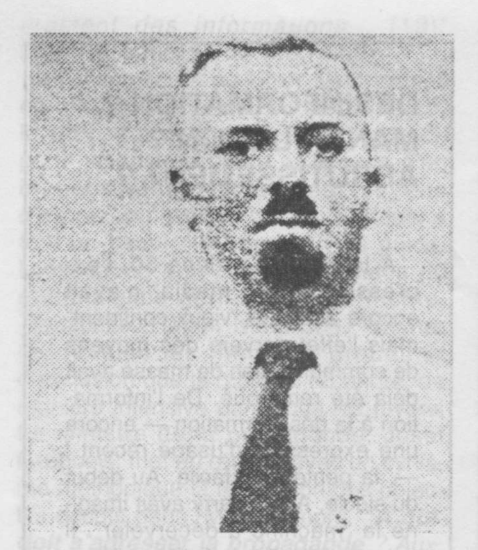
Cours de respiration donné aux futures speakerines allemandes.



DESINFORMATION ? MANIPULATION ? ABRUTISSEMENT ?

A la fin des années 30, l'expression "mass media" n'avait encore atteint le "vieux continent" mais l'effet pervers des moyens de communication de masse avait déjà été remarqué. De l'information à la désinformation — encore une expression d'usage récent ! —, la pente était facile. Au début du siècle, Alfred Jarry avait imaginé la "machine à décerveler". Il est constant que la fiction préfigure l'avenir. Etait-ce une fiction ? S'agissait-il de l'avenir ? A peu près à la même époque, Péguy, dans le n° 1 des "Cahiers de la quinzaine" sentait " *venir la vérité d'Etat* " sous la propagande de ses amis socialistes. Plus tard, Jacques Bainville, l'un des maîtres à penser de l' "Action Française", notera dans son journal: "*Par la radio, le mensonge va aussi vite que la lumière...La science, en perfectionnant les moyens de communication a donné aux conflits une rapidité foudroyante...*"

L'actualité récente a montré que ce qu'on hésite à appeler la "civilisation" n'a guère progressé. On devrait plutôt dire qu'elle a suivi la dérive qu'annonçait l'utilisation discrétionnaire des moyens de communication. Paul Léautaud écrivait à la date du 22 Septembre 1939: "*Par le moyen de la T.S.F. ou de la radio...les chefs de gouvernement s'interpellent, discutent, se répondent, prennent le monde à témoin. Le cinéma, la T.S.F. auront transformé la guerre en spectacle, presque en divertissement, pour les civils de tous les pays. Le commandant des forces polonaises, dans un discours à la radio, a eu ces paroles, au moment de la communication: " vous entendez le tonnerre du canon" .*" Dans la guerre du Golfe, un pays libéral a imposé **sa** vérité et sa "mise en scène" de l'événement grâce à son monopole technologique . On peut craindre que le ...spectacle ait "marché" parce qu'il renouait avec la tradition de la télévision: montrer l'événement en direct (enfin, presque). Il brisait la monotonie des programmes habituels mais n'était pas innocent: l'information restait sévèrement encadrée.



Ferdonnet "Le traître de Stuttgart qui n'aurait, en fait, jamais parlé devant le micro.

l'entreprise transmise par l'émetteur de Strasbourg, à partir du studio de "Paris PTT", à Paris (28). (Voir l'article d'Eveline et Yvan Brès).

Une nouvelle arme: la propagande.

La censure fonctionne à partir du 26 Août 1939: " *En ce qui concerne l'information et l'expansion, la Radiodiffusion Nationale et le contrôle de la radiodiffusion privée relèvent du Commissariat général à l'information.* (29)" Les auditeurs qui veulent en savoir davantage ont la ressource d'écouter les stations étrangères, la BBC mais aussi le poste helvétique "Radio-Sottens" dont les "petites ondes" ou les "ondes courtes" assurent une transmission étendue, quoique irrégulière. "*Il n'y a pas de muraille qui puisse résister aux ondes...*" affirmait Léon Blum, en 1940, au cours du débat sur la censure (30).

Après avoir érigé la radio en instrument de gouvernement, Hitler l'a incorporée dans la Wehrmacht. Une section spécialisée a été créée en 1938 : la "Propaganda Abteilung". Elle comptera jusqu'à 15000 hommes en 1943 (31). Une stratégie spéciale de "désinformation"— le "Funkspiel" — a été conçue pour agir sur les populations des pays à conquérir. Les spécialistes de cette nouvelle action de guerre disposent de stations mobiles d'émissions en complément des stations fixes. Des programmes d'intoxication, contrôlés par les services de Gœbbels, sont diffusés à l'intention des auditeurs français sous de fausses enseignes: de l'hiver de 1939 à l'été de 1940, "Radio-Humanité" est censée faire connaître le point de vue du Parti communiste français (interdit) sur les événements; "La voix de la paix", celui d'un mouvement pacifiste. L'information souligne les succès allemands pour décourager la volonté de se battre des soldats français. Les thèmes nazis, tels la dénonciation de la finance juive internationale et la désignation à la vindicte populaire des "politicards" corrompus, bien reçus par les classes moyennes françaises où l'extrême-droite recrute ses partisans, sont noyés dans une rhétorique de type "Agit-Prop" et un "décor musical" "révolutionnaire": la "Marseillaise" et l'"Internationale" sont utilisées comme indicatifs (32). Dans le même temps, une voix fracassante venue d'Allemagne, celle du traître de Stuttgart", annonce la victoire prochaine de l'offensive allemande et engage les Français à s'entendre avec Hitler, ouvrant ainsi l'ère d'une collaboration active avec le régime nazi (33). L'excès de ces propos soulève une réprobation qui tempère à peine l'indignation soulevée par l'information — ou plutôt la désinformation — officielle fournie par les services du Commissariat général. En Février 1940, un débat à la Chambre des députés met en cause Jean Giraudoux et tente de redéfinir le rôle de la radio en général et dans la situation de guerre, en particulier. Plusieurs députés reprochent aux gouvernements dont ils n'ont pas fait partie d'avoir négligé de l'utiliser comme support d'une propagande dont ils souhaitaient l'organisation depuis deux décennies. Nombreux sont, depuis le début des hostilités, les représentants de la nation qui réclament à nouveau un ministre de plein droit pour assurer avec autorité la censure et la propagande. D'autres évoquent la nécessité d'enseigner l'action psychologique ainsi que le recommandait déjà une instruction du cabinet Poincaré, en 1929. Léon Blum reproche à la radio de ne pas être le "*véhicule de propagande* "qu'elle devrait être, faute d'un environnement de programmes attractifs pour le grand public. Un autre orateur, Marcel Héraud, dénonce la pratique d'une propagande maladroite et les programmations ambitieuses: la propagande "... *doit convaincre peu à peu, toucher en s'insinuant et non pas enfoncer le clou dans la tête avec un marteau, si ce n'est par des slogans* " affirme le député qui dénonce, au passage, la lecture à l'antenne de Rabelais, de Montaigne et ... d'Auguste Vitu qui ennuie les ouvriers, les paysans, les commerçants et les employés (34). Docile, la radiodiffusion reprend les recettes populaires traditionnelles mais "*...le " Quart d'heure du soldat " est particulièrement affligeant. Son niveau est tel qu'une vedette ...comme Maurice Chevalier, ancien combattant de 14-18, refuse d'y participer. En revanche, tout ce que la chansonnette compte de ratés, d'épaves du métier, se bouscule pour tirer parti de ce gâteau inattendu* (35)." Il faut "*qu'un homme prenne en main la radiodiffusion, qu'il s'en empare, qu'il la pétrisse, qu'il la modèle à l'usage de notre bon sens français...* " réclament les députés. Le clientélisme électoral ne perd pas ses droits: un élu de l'Hérault lance une campagne radiophonique: "le vin chaud du soldat"... que n'apprécient pas les représentants de la communauté musulmane. Une autre campagne est alors engagée sur le thème du "thé chaud au soldat". Faute de maîtriser la radio, certains suggèrent la suspension du fonctionnement des émetteurs. Déjà, en 1938, il était question de confisquer les postes récepteurs dès la déclaration de guerre (36). Les régimes nazi et soviétique ont, de leur côté, résolu le problème par la mise en vente de récepteurs à bon marché qui ne peuvent recevoir que leurs stations nationales.

On reçoit les stations du monde entier



Le changement de gouvernement, en Mars 1940, favorise la reprise en main de la propagande. Un ministère de l'information apparaît — c'est une "première" dans la vie politique française — dans le nouveau cabinet présidé par Paul Reynaud. Son titulaire est Ludovic-Oscar Frossard qui n'aura pas davantage le temps d'user son portefeuille ni de mettre en chantier ses deux objectifs: combattre la propagande nazie mais aussi la propagande communiste (qu'il a bien connue) associées, pour l'heure, dans le cadre du pacte germano-soviétique. Un remaniement (5 Juin) l'écarte au profit de Jean Prouvost, dont l'expérience dans le domaine de la communication a été évoquée. Elle ne s'enrichira pas dans la fonction ministérielle. Le 10 Juin, le gouvernement prend la route de Bordeaux. Les premiers détachements allemands pénètrent dans Paris le 14 Juin. Le 16, Paul Reynaud laisse la place au maréchal Pétain et refuse de prendre l'avion qui doit conduire à Londres son sous-secrétaire d'Etat, un certain général De Gaulle. Celui-ci installe immédiatement la mission qu'il s'est fixée — maintenir la France hors d'une soumission au vainqueur allemand — dans la modernité,

celle de la parole hertzienne. Il obtient du cabinet britannique l'autorisation d'adresser un appel à d'improbables auditeurs français pour éveiller l'attention de ceux d'entre eux qui ne se résignent pas à la défaite. Le 18 Juin au soir, peu d'auditeurs entendront les premières paroles d'une nouvelle détermination: *"L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive ? Non !"* La fin du message se transmettra de bouche à oreille: *"demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres...."* a conclu le général De Gaulle qui entame, grâce aux ondes, une nouvelle carrière. On imagine difficilement le succès de la "France libre" sans ces contacts répétés.

Jean-Jacques LEDOS.

Je remercie monsieur Roger HERBAUT, et ses collaboratrices au Musée de Radio-France, Madame Odile Nicolas et Mademoiselle Patricia Mihura, pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Prochain article:
" La Radio de la défaite (1940-1944)"

Orientation bibliographique:

— J.-M. Domenach: La propagande politique (Coll. "Que sais-je ?")
— J. Ellul: Histoire de la propagande (Coll. "Que sais-je ?")
— G. Durandin: Les mensonges en propagande et en publicité (Presses Universitaires de France - 1980).
— Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion, No 27, Décembre 1990 (11, rue Hamelin - 75783 - PARIS CEDEX 16).
— J. Parrot: La guerre des ondes (Plon - 1987).
— Collection "Antennes" (TDF) Nos 1 à 120 (1975-1987).

Notes :

(1) Serge Tchakhotine: Le viol des foules par la propagande politique, (Gallimard - 1ère édit. 1939).

(2) "Le Monde diplomatique" décrit habituellement, et sans complaisance, le modèle en question. A propos des stratégies publicitaires, cf. Stuart Ewen: Consciences sous influence (Aubier-Montaigne - 1983).

(3) Cité par Noam Chomsky in "1984, celui d'Orwell et le nôtre" (1984). W. Lippmann a été un éditorialiste réputé au "New York Herald Tribune". A propos des manipulations publicitaires, consulter "Les semaines sociales de France": Ordre social et éducation, pp.383 sq. (Nice XXVIème session - 1934).

(4) en gras dans le "Journal Officiel (p. 1481), Documents parlementaires, Chambre des députés, annexe N° 898, séance du 18 mai 1920".

(5) Stuart Ewen, op. cit.

(6) Marc Martin: "Les résistances à la publicité (1919-1939) in "Le mouvement social" N° 146 (Ed. Ouvrières). En 1918, un journaliste anglais envisageait déjà d'inclure au milieu d'un programme musical des publicités pour le savon ou le ketchup ("Yearbook of Wireless Telegraphy and Telephony" p.958 - 1918).

(7) Philippe Amaury: "Les deux premières expériences d'un 'ministère de l'information' en France" p. 14, (Librairie générale de droit et de jurisprudence - 1969).

(8) Marcel Héraud, débat à la Chambre des députés, 23 Février 1940.

(9) "Proposition de résolution ayant pour objet de faire installer dans la salle des **séances** un poste émetteur de **téléphonie sans fil**" présenté par M. Roger Lafagette, député. (Journal officiel: documents parlementaires, Chambre, annexe No 6634, séance du 28 Novembre 1923). Quelques années plus tard, le président de la Fédération Nationale de la Radiodiffusion affimait sentencieusement : *"La pensée qui reçoit et subit doit avoir priorité sur la pensée qui s'exprime et agit."* (GUIRAUD : Pour un statut démocratique de la Radio, Rennes, 1930 ; cité par Caroline Mauriat : "L'émergence de la radiodiffusion dans la vie publique française, 1921-1931", thèse pour le doctorat de IIIe cycle - Lyon II, 1984).

(10) B. Huc et F. Robin: Histoire et dessous de la radio (Editions de France - 1938). Georges Mandel, ministre des colonies, en 1938, développera le réseau colonial.

(11) Jean-Noël Jeanneney: "Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir, la faillite du Cartel (1924-1926)" (Le Seuil - 1977).

(12) Gaston Doumergue a été Président de la République de 1924 à 1931. Le nouveau président des Etats Unis, Franklin D. Roosevelt, a inauguré un an auparavant ses fameuses "causeries au coin du feu" ("firesi-de chats") Il "devint, ce faisant le premier manipulateur du siècle... Trente, quarante ans après, des hommes politiques comme John Kennedy et Lyndon Johnson étudieront, tel un manuel de manipulation, son comportement envers la presse" D. Halberstam : "Le pouvoir est là" (trad. Fayard-1980)...

(13) D'après Edouard Bonnefous: "Histoire politique de la Troisième Politique" tome V (PUF - 1962).

(14) "Le Document" (Janvier 1936)

(15) R. Cardinne-Petit: "Les soirées du Continental" (Paris-1942). Dans "L'élite des journalistes" (PUF - 1984), Rémy Rieffel décrit les mécanismes actuels de l' "autocensure" et du "filtrage de l'information"

(16) "Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à mettre impartialement la **T.S.F.** à la disposition des partis pendant la campagne électorale." (Documents parlementaires- Chambre - annexe No 6353, 21 Janvier 1936). Marcel Deat a échappé, par l'exil, à la condamnation à mort, en 1945, pour collaboration avec l'occupant nazi.

(17) Edouard Bonnefous: op. cit. pp.412-3.

(18) D'après Christophe Boussemart in "GAVROCHE" N° 32, Mars-Avril 1987 p.22.

(19) A. Hitler: "Mein kampf" (chap. VI). Cf. aussi Edmond Vermeil: "La propagande allemande (Ses principes, son organisation, ses méthodes)" in "Notre combat" N° 5 (20 Octobre 1939) - (Ed. Denoël., et P. Fechter), cité par Ph. Amaury op. cit. En 1940, des voix s'élèveront, en Angleterre pour dénoncer *"les voix radiophoniques trop impersonnelles et le langage trop académique qui ne touchent pas les plus modestes."* (A. Briggs : "The BBC, the First Fifty Years")

(20) Au cours de son procès, le journaliste collaborateur, Jean Luchaire précisait: *"que les journaux politiques et les organes politiques avant la guerre ne pouvaient substituer sans concours particuliers. On avait le choix entre fonds étrangers, fonds de sociétés capitalistes. La moins mauvaise ressource était les fonds d'Etat."* (Cité in "Histoire générale de la presse française" T. III - PUF - 1972).

(21) O. Buchbender & R. Hauschild: "Radio-Humanité, les émetteurs allemands clandestins, 1940" (Ed. France-Empire - 1986).

(22) P. Milza/S. Bernstein: Le fascisme italien, 1919-1945 (Le Seuil, Points-Histoire).

(23) Intervention de Charles Guernier, ministre des PTT (Chambre des députés - 4 Mars 1931).

(24) J. Giraudoux: "Pleins pouvoirs: le vrai problème français", E. Pezet: "Défense et illustration de la France. Sous les yeux du monde" (Spes - 1935). Ouvrages cités par Ph. Amaury in op. cit. Cf. aussi F. Fonvieille-Alquier : "Les Français dans la drôle de guerre 39-40" pp. 109-111 (R. Laffont-1970).

(25) J. Galtier-Boissière: "Mémoires d'un parisien" T. III (Ed. La Table Ronde, 1963). Quelques années plus tard, l'acteur Pierre Larquey exhortera sur les ondes de Radio-Paris un prisonnier de guerre affecté comme ouvrier agricole : *"sois bien vaillant, mon petit Jean. J'espère que le grand air et la charrue te font du bien..."* (cité par H. Le Boterf in "La vie parisienne sous l'occupation" - 1975)

(26) André-Jean Tudesq: "L'utilisation gouvernementale de la radio" in "Daladier, chef de gouvernement" (Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques).

(27) Dès 1929, la République de Weimar diffusait, sur les antennes de la station "Transocéan", des émissions antifrançaises. (Histoire générale de la Presse française, T. III - P.U.F. 1972).

(28) D'après un document inédit communiqué par Mr & Mme Y. & E. Brès (Valence).

(29) Art. 4 du décret du 29 Juillet 1939. Cf. aussi l'"Instruction sur le fonctionnement de l'Information en temps de guerre" du 17 Janvier 1929 modifiée le 6 Novembre 1937 et le 15 Juillet 1939. (D'après "Rev. d'Hist. de la deux. guerre mond." n° 41, Janv. 1961).

(30) De nos jours, les satellites "couvrent" le monde entier mais l'ensemble du système est entre les mains de sociétés, habituellement hostiles à toute réglementation, qui disposent d'un monopole de fait pour transmettre les images autorisées par la censure.

(31) O. Buchbender & R. Hauschild: op. cit.

(32) D'après Claude Paillat: "Dossiers secrets de la France contemporaine/5" (Ed. Robert Laffont - 1985) et O. Buchbender & R. Hauschild: op. cit. Des programmes de même nature seront destinés à la Grande-Bretagne qui répondra un peu plus tard en émettant des programmes anti-nazis en allemand.

(33) Paul Ferdonnet connu comme le "traître de Stuttgart" n'était, semble-t-il, que le rédacteur des textes pro-nazis lus par un certain Obrecht. C'est pour ce motif qu'il fut condamné à mort et exécuté en Août 1945.

(34) Débats à la Chambre des députés, séances des 16 & 23 Février 1940.

Auguste Vitu fut journaliste et polygraphe sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire.

(35) Luc Seyral, "1939-1940: malgré la censure, la radio nationale fait du bon travail" ("ANTENNES TDF" n°38, Juin-Juillet 1979).

(36) P. Allard: La guerre du mensonge, page 73 - (Editions de France - 1940).

UN ALLEMAND ANTIHITLÉRIEN SPEAKER À LA RADIODIFFUSION FRANÇAISE
Janvier 1937—13 mai 1940


Karl Heil au camp des prestataires à Langlade.

Ce récit concernant essentiellement la participation de Karl Heil aux émissions en allemand de la Radiodiffusion française, est un extrait du livre que Eveline et Yvan Brès vont faire paraître prochainement, et dont nous rendrons compte en temps utile. C'est avec leur autorisation que nous publions cet article dont nos lecteurs ont la primeur, et qui vient compléter heureusement celui de Jean-Jacques Ledos; qu'ils en soient remerciés.

Les auteurs relatent surtout les propres souvenirs de Karl Heil et ce qu'ont écrit deux traducteurs-rédacteurs des émissions en langues étrangères : Hans Jacob pour l'allemand et Charles Ford pour le polonais.

En janvier 1937 Karl Heil fut engagé comme speaker en langue allemande par le service de la radiodiffusion française qui dépendait alors du Ministère des Postes. De quoi s'agissait-il ?

"C'est en 1935 que Pascal Copeau avait eu l'idée de créer à la radio française un service d'émissions en langue allemande pour répondre à la propagnade laborieusement distillée en français par celui que l'on devait appeler le "traître de Stuttgart", Paul Ferdonnet, assisté par le comédien Auguste Saint-Germain" (1).

"Le 13 mars 1936 à 7 heures M.E.Z. (2) du matin, la radio française émit pour la première fois des nouvelles en langue allemande. Les émissions transitaient par les antennes de Strasbourg" (3).

C'était donc moins d'une semaine après la réoccupation par les troupes allemandes de la Rhénanie démilitarisée (le 7 mars) et peu avant l'arrivée au pouvoir en France du Front Populaire à la suite des élections d'avril-mai 1936.

A l'époque,

"Georges Mandel ... était devenu Ministre des Postes dans le cabinet Albert Sarraut... Il connaissait les Allemands et savait que son pays allait au devant d'une nouvelle guerre. Il voyait qu'il était nécessaire d'opposer quelque chose à la propagande puissante et pleine d'influence de la radiodiffusion brune. Mandel trouva soutien et compréhension auprès du chef de presse d'alors du gouvernement français Pierre Comert qui, en tant que correspondant du Temps à Berlin durant plusieurs années et plus tard en qualité de membre français du département de l'information au Secrétariat de la Société des Nations à Genève, bénéficiait d'une bonne expérience et d'une vision étendue précisément sur les affaires allemandes" (3).

Pascal Copeau fut dès l'origine le Directeur du Service de ces émissions en allemand de la Radiodiffusion nationale. Rédacteur en chef de *Lu*, il avait débuté comme journaliste au *Petit Journal* et aux *Nouvelles Littéraires*, dont il avait été le correspondant à Berlin de 1933 à fin 1935. Il connaissait donc bien également la situation en Allemagne.

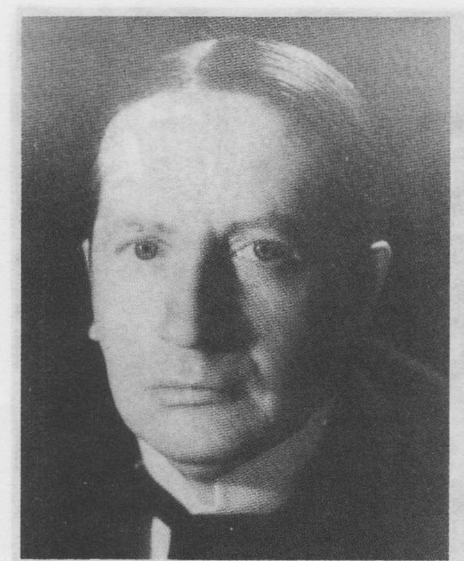
"Dans les premiers mois les émissions en langue allemande étaient purement et simplement la traduction mot à mot d'une partie des émissions en français du Radio Journal de France" (3).

Ultérieurement, elles devaient acquérir une plus grande autonomie, mais tout le travail — sélection des textes, traduction en allemand par les rédacteurs, révision ou *censure*, lecture par les speakers —, était toujours fait à Paris, dans les locaux du Ministère des Postes, 107 rue de Grenelle. Hans Jacob est très explicite sur la façon dont étaient réalisées ces émissions :

"Le choix des nouvelles était du ressort d'un journaliste français. Pierre Brossolette ... fut un des premiers rédacteurs en chef du poste de Strasbourg"... En ce qui concerne les traducteurs-rédacteurs et les speakers, "le simple bon sens voulait que le gouvernement français fit appel pour un tel travail aux nombreux émigrés. Dix journalistes traducteurs" et speakers "se répartirent dans les différentes émissions" ... mais "quatre des dix collaborateurs primitifs étaient français. En outre le gouvernement français prit soin d'empêcher l'apparition de tendances même involontaires en faisant censurer toutes les nouvelles avant qu'elles ne passent à l'antenne par trois professeurs français dont la spécialité était l'allemand" (3).

De son côté, Charles Ford, engagé comme rédacteur en polonais dès la création des émissions en cette langue au printemps 1938, écrit :

"L'équipe allemande était de loin la plus nombreuse — et pour cause ! Elle


Georges Mandel.


Pascal Copeau.


Pierre Bertaux.

était surtout composée de réfugiés politiques et d'immigrés qui restaient profondément attachés à leur pays tout en professant des opinion délibérément antihitlériennes. Karl Heil était le principal speaker du groupe. C'était un ancien acteur radiophonique de Cologne qui avait joué un petit rôle dans La Grande Illusion" (1).

Lui-même se souvient des circonstances dans lesquelles il était rentré à la radiodiffusion française au début de 1937 :

"Depuis six mois la France avait son gouvernement de Front Populaire et les émigrés allemands connaissaient enfin une période de relative sécurité. Au Quai d'Orsay même, se trouvaient des personnes sensibilisées à la question allemande et à ses répercussions. Le germaniste Pierre Bertaux y était Chef de Cabinet et suivait de près les émissions en langue allemande. Pierre Vienot, un pacifiste protestant, qui avait été Secrétaire du Comité d'études franco-allemandes, et avait publié "Incertitudes allemandes", était sous-secrétaire d'Etat. Sa femme (qui avait été membre du parti SFIO avant même son mari) était très active en faveur du milieu des réfugiés. Ce fut grâce à elle que j'obtins mon emploi de speaker. Elle m'avait en effet écrit une lettre pour m'informer de cette possibilité et me conseillait de voir son mari à ce sujet. C'est par l'entremise de ce dernier que j'accédai au 107 rue de Grenelle".

Ainsi le speaker parlait depuis Paris, mais sa voix était envoyée par câble à Strasbourg et de là transmise sur l'Allemagne et les pays voisins parlant ou comprenant l'allemand, de sorte qu'on y recevait ces émissions sur la longueur d'onde du poste radiodiffusion de Strasbourg. C'est pour cela qu'il était toujours question en Allemagne du *Strassburger Sender*, bien que la presse radiophonique alsacienne prenne soin de préciser régulièrement l'origine parisienne de ces informations par la désignation : "Nachrichter in deutscher Sprache aus Paris" (Nouvelles de Paris en langue allemande). L'émetteur de Strasbourg avait évidemment été choisi à cause d'une bonne audibilité dans les pays que l'on désirait toucher.

Cependant, telles qu'elles étaient assurées, ces émissions soulevèrent immédiatement la haine dans les milieux nazis d'Allemagne, alors que Karl Heil devait être surpris, lorsqu'ultérieurement il allait se retrouver dans son pays d'origine, d'apprendre l'audience qu'elles avaient eues et comment sa voix elle-même avait été reconnue par d'anciens amis. Hans Jacob écrit :

"Le Strassburger Sender devint une réalité politique et Goebbels se donna beaucoup de peine pour le faire disparaître, et comme il n'y parvenait pas, pour le discréditer" (3).

Par ailleurs elles allaient rencontrer en France, même dans certains milieux, une incompréhension réelle ou feinte et une hostilité déclarée. Or, pour comprendre cette opposition, il convient de tenir compte à la fois du contexte géographique et du contexte politique susceptibles de s'entremêler :

— Le contexte géographique tenait au fait que ces émissions en langue allemande transitaient par le poste de Strasbourg, le *Strassburger Sender*, situé dans une province française de langue germanique. Cela créait un malentendu, involontaire ou non :

"On ne considérait pas ces émissions d'un bon oeil en Alsace. On percevait le fait qu'elles passent par l'antenne de Strasbourg comme un empiétement, comme une usurpation. Pourquoi ces émissions en provenance de Paris ? Si les Alsaciens voulaient des émissions en allemand, ils pouvaient fort bien organiser celles-ci eux-mêmes. Il y avait là de graves raisons politique à cette résistance. Cependant, avant tout, on ne voulait pas voir que les émissions en langue allemande n'étaient pas essentiellement destinées à l'Alsace, mais principalement à l'Allemagne et aux autres pays où la langue allemande était comprise. Et d'un autre côté à Paris, on évitait de dire franchement qu'il s'agissait d'une riposte à la propagande nazie" (3).

— Le contexte politique, avec la crise et les accords de Munich, va subir une véritable mutation. Les accents antifascistes du Front Populaire semblent bien lointains alors que s'annonce un rapprochement franco-allemand. Les journaux de droite, véritable caisse de résonnance, ne font qu'amplifier ces impressions.

On peut analyser facilement les attaques portées alors en leitmotiv par une telle presse alsacienne, avec, en premier lieu, la *Neue Radio Zeitung* (4), et l'écho que s'en fit la presse nationale —et nationaliste— française, de même tendance. Elles étaient orientées dans trois directions :

1°) Elles se déchaînaient d'abord contre la soi-disante participation d'émigrés allemands connus qui, en réalité, n'appartenaient pas aux services dirigés par Pascal Copeau. Par là, ces organes de presse reprenaient à leur compte les dénonciations fallacieuses faites par les services de propagande nazis de certains émigrés allemands, au sujet desquels Hans Jacob écrit :

"Goebbels et ses hommes de main mentionnaient sans cesse les noms de Max Braun, le chef social-démocrate de Sarre, Georg Bernhard, Willi Münzenberg et d'autres et prétendait que la radiodiffusion française "avait livré à ces émigrés les émissions en langue allemande de la radiodiffusion française". En réalité on employa des gens de métier qui n'avaient aucune responsabilité politique et même ne voulaient pas en avoir. Ils n'avaient qu'un sentiment politique: c'étaient des opposants à Hitler éprouvés et actifs. C'était une garantie tout à fait nécessaire pour les Français, en tout cas pour les Français qui n'avaient pas trahi encore ouvertement ou en secret en faveur de Hitler" (3).

Charles Ford cite ainsi, à côté de Karl Heil, quelques uns de ceux qui partici-

pèrent de façon régulière ou temporaire à ces émissions :

"Wolf Frank était un éminent juriste libéral, qui fera plus tard partie du tribunal de Nuremberg. Le romancier Hans Siemsen, dont les oeuvres avaient été brûlées sur la place publique par les jeunesses hitlériennes, était très fier de sa ressemblance frappante avec le célèbre acteur Conrad Veidt. Il était aussi l'auteur du meilleur livre que l'on ait sans doute jamais écrit sur Charlie Chaplin. Quant à Hans Jacob, grand homme dans un petit corps, il avait été le secrétaire et l'interprète de Stresemann et il n'en finissait pas de nous conter ses souvenirs de la séance mémorable au cours de laquelle l'Allemagne de Weimar fut accueillie à la Société des Nations par la fameuse incantation d'Aristide Briand : "Arrière les canons ! Arrière les mitrailleuses !". Le cinéaste Max Ophüls, déjà connu pour son film Liebelei, s'adressait tous les soirs aux Allemands et avait inventé un ingénieux "slogan" qui rappelait quotidiennement sur les ondes les crimes d'Adolph Hitler. Chaque énumération des horreurs nazies se terminait par un refrain mielleux : "Dormez bien, monsieur le chancelier, faites de beaux rêves". Parfois Françoise Rosay se joignait à Ophüls pour parler aux femmes allemandes, plus particulièrement aux mères" (1).

Il n'est pas question des Braun, Bernhard, Münzenberg et autre Bernst qui (avec une orthographe très fluctuante pour Münzenberg) seront aussi la cible habituelle d'une presse de droite, alsacienne ou nationale, à la remorque de la propagande nazie d'Outre Rhin. Mais on connaît le conseil : "Mentez, il en restera toujours quelque chose".

Notons dans le même ordre d'idée que la presse alsacienne s'en prit également avec virulence à "Berthold Jacob" aux lieu et place de Hans Jacob. Confusion volontaire ou non ? Berthold Jacob (5) avait émigré à Strasbourg dès 1932 et y avait exercé jusqu'à 1935 ses activités de journaliste dans la presse démocrate en le dénonçant comme rédacteur à la Radio Nationale française en cet automne 1938, on désignait à la vindicte publique un nom sous lequel les Alsaciens pouvaient mettre un visage.

2°) Les critiques ne portaient pas seulement sur le fait d'utiliser des émigrés, mais aussi sur la latitude qui leur aurait été donnée en tant que traducteurs-rédacteurs pour choisir et présenter leurs informations, et sur la qualité de celles-ci.

Sur le premier point, nous avons vu que la sélection des textes à traduire et leur contrôle après traduction était le fait de Français qualifiés.

En ce qui concerne le deuxième point, Hans Jacob apporte quelques renseignements intéressants sur l'insuffisance des moyens mis à la disposition des traducteurs-rédacteurs:



Karl Heil acteur dans "La Kermesse Héroïque".

"Pour chaque relation des faits les conditions de travail étaient extraordinairement difficiles, surtout au commencement. Une suprême règle de conduite prévalait: n'admettre que des nouvelles vraies, contrôlées. Mais les rédacteurs n'avaient à leur disposition que des sources françaises d'information. C'est en français que leur parvenaient des nouvelles d'Allemagne. Il s'en suivait, pour les citations des journaux allemands ou des discours des dirigeants nazis, la difficulté suivante: tout devait être retraduit, car les télégrammes français donnaient en français les textes qui ne nous étaient pas accessibles en allemand. De ce fait nous étions contraints de nous exprimer avec prudence:"Tel ou tel journal écrit à peu près ce qui suit.." ou bien:"Ley s'exprima à peu près de la façon suivante..". Ce n'est que si la rédaction disposait de la teneur précise du texte que celle-ci était citée sans cette réserve. En outre, l'heure et la durée de l'émission étaient toujours remises en question et les conditions matérielles étaient aussi mauvaises que possible. Les traducteurs devaient écrire tout à la main et ne disposaient que d'un unique bureau de fortune".

3°) Enfin la hargne des journaux alsaciens de droite s'exerça à l'encontre de celui qui se trouvait en première ligne: le speaker. C'est donc Karl Heil qui était visé sans être jamais nommé. On critiqua son accent et surtout le ton utilisé.

Pour ce qui est de l'accent, les désignations fluctuantes qui en étaient faites, notamment par les lecteurs de la *Neue Radio Zeitung*, permettent de penser qu'il était davantage le fait de l'imagination de l'esprit que de la perception de l'oreille.

Quant au ton, on pouvait effectivement trouver une justification plus sérieuse aux critiques émises. Hans Jacob écrit à ce sujet:

"A l'intérieur même de l'équipe, certains étaient d'avis que, pour être compris des Nazis, on devait écrire et parler l'allemand des Nazis. C'est cette conception que défendait mon ami Pierre Bertaux.

... Son point de vue ne me paraissait pas évident, et j'étais contre. Les Nazis avaient transformé la langue allemande en un jargon militaire, ce dont la langue allemande ne s'est pas complètement remise aujour'hui encore. J'étais d'avis que celui qui parle devait rendre la langue claire aux auditeurs, et que nous devions parler une autre langue que les Nazis.

Les Alsaciens protestaient contre les voix prussiennes bien que la voix de notre speaker principal, Karl Heil, qui était originaire du pays rhénan, sans cependant en parler le dialecte, ne résonnait aucunement prussien à l'évidence. Heil était ... le modèle du speaker intelligent et avisé. Mais les milieux qui voulaient étouffer les incommodes émissions radiophoniques strasbourgeoises utilisaient tous les arguments. Le combat atteignit son point culminant, lorsque les organes de la presse hitlérienne française — journaux et hebdomadaires qui n'attendirent même pas le régime de Vichy pour laisser tomber le masque —, en plus de leurs attaques et mensonges habituels, protestèrent contre le fait que des étrangers s'étaient emparés de la radio française, comme s'il n'y avait pas assez d'Alsaciens ou de Français au chômage qui pourraient accomplir le même travail tout aussi bien sinon mieux. Le Ministre des Postes d'abord dut faire une déclaration apaisante. En outre il congédia Heil sans préavis, pour aller le chercher à nouveau dans les plus



Avec Jean Gabin dans "La Grande Illusion".

brefs délais au début des hostilités" (3).

Karl Heil lui-même, après avoir rectifié la date indiquée par Hans Jacob, car il s'agissait de l'automne 1938 et non 1937, confirme bien que le ton donné à ces émissions était un ton très dur à la demande de Pierre Bertaux:

Celui-ci était d'avis de parler aux Allemands une langue reflétant la puissance française et ne laissant aucune place à la sensibilité, style rappelant évidemment celui-là même des Nazis.

Telles furent les circonstances dans lesquelles Karl Heil perdit notamment son emploi de speaker. Et c'est lui-même qui précise:

"Or, à la même époque les speakers demandaient une augmentation de leur rémunération. Et c'est justement le jour où nous avions appris que le paiement aux speakers de l'émission passait de 10 à 15 francs (chacun assurait deux émissions d'information par jour, plus d'autres possibles), que le Ministre avait déclaré à la radio qu'on emploiera plus que des speakers de nationalité française. Dès lors ce devait être pour moi le licenciement.

Cependant, grâce à Copeau je pense, on avait trouvé une solution pour me garder: on m'incorpora dans le groupe des traducteurs-rédacteurs. Je ne fus donc pas congédié comme l'a écrit Hans Jacob. Ainsi je n'étais pas au chômage et du point de vue pécunier ma situation n'avait pas empiré (le rédacteur touchait 30 francs par émission, qui lui demandait évidemment plus de temps qu'au speaker). Mais le Ministre avait baissé les bras devant la presse à la fois nationaliste et naziphile.

De plus cette solution de rechange n'allait être que provisoire. Au mois de mars 1939 sévissait le Comité de la Hache. On faisait des économies, et les deux rédacteurs qui avaient été engagés les derniers furent licenciés. Je fus donc remercié ainsi que l'écrivain Schwam, fils de l'éditeur Schwam de Dusseldorf, ce dernier resté en Allemagne nazie. Dès lors je fus au chômage.

Cette situation se prolongea jusqu'au mois de septembre 1939. A cette date on ne courut pas me chercher pour les émissions en langue allemande, comme le laisserait croire le récit de Hans Jacob. Alors, avant même la déclaration de guerre, il y eut un moment critique où tous les étrangers allemands et autrichiens durent rejoindre des centres de rassemblement. Je me suis rendu 107 rue de Grenelle et j'ai pu rencontrer Copeau. Pensant que je pourrais rester en liberté en alléguant les services que j'avais rendus à la Radiodiffusion française, je lui ai demandé d'examiner comment je pourrais être libéré de cette contrainte. Copeau devait précisément participer à une conférence concernant les émissions en langues étrangères, au cours de laquelle il obtint que je sois réintégré effectivement en tant que speaker".

Charles Ford écrit sur cette époque:

"Le mois de septembre 1939 connut les épisodes les plus mouvementés de la "guerre des ondes"... La grande bataille de propagande que se livraient les services de Pascal Copeau et du Docteur Hans Fritsche, de Berlin, était à son comble. La teneur et le ton des émissions avaient changé dès le 3 septembre, date officielle de l'entrée en guerre de la France. Les propos étaient infiniment plus agressifs. Il fallait déjouer les ruses de l'adversaire. Une des premières mesures de précaution fut de supprimer la présentatrice allemande Anne-Marie Seekel. En effet, aucun poste allemand n'utilisait de voix féminines pour les annonces et la diffusion d'informations: en entendant une voix de femme, un auditeur indiscret aurait pu comprendre que son voisin écoutait un poste étranger interdit" (1).

Karl Heil précise:

"Je pense que l'on reprochait surtout à A.M.Seekel son accent trop accusé de Francfort sur le Main et que l'argument avancé par Charles Ford ne fut au mieux qu'un prétexte. En tant que speaker j'avais personnellement été remplacé en novembre 1938 par un Juif alsacien qui travaillait jusque là dans le cinéma. Et ce n'est que beaucoup plus tard, après que j'eusse moi-même été éliminé de la radio du fait du Comité de la Hache que, grâce à ses relations et bien qu'Allemande, Mme Seekel fut engagée comme speakerine: on la substitua au Juif alsacien à une époque où, du côté nazi, on reprochait moins à la radio française ses émigrés allemands que l'invasion de ses services par les Juifs. Quoiqu'il en soit, compte tenu des circonstances, je fus particulièrement heureux de retrouver en septembre 1939 mon poste de speaker, d'autant plus que A.M.Seekel put conserver un emploi dans le service".

Il convient à ce propos de préciser que les réfugiés politiques allemands, qui avaient combattus le nazisme et préféré l'exil à la soumission à un régime exécré, furent bien souvent alors assimilés aux citoyens de l'Allemagne hitlérienne devenus les ennemis de la France, et considérés comme tels. Dans un paragraphe intitulé: "La situation des émigrés allemands pendant la *drôle de guerre*", Barbara Vormeier décrit de façon très précise ce que furent les contraintes auquelles furent soumis les réfugiés allemands (6).

On conçoit qu'il ait été heureux pour Karl Heil de réintégrer la Radiodiffusion française et d'échapper ainsi à toutes les tracasseries auxquelles il eut été soumis sans cela.

"Ce fut la "drôle de guerre". J'avais repris mes activités en tant que speaker. Je me promenais avec la boite et le masque à gaz, en allant à la radio et en rentrant. C'est une époque dont la mémoire conserve beaucoup d'images différentes et l'impression d'un peu de pagaille".

Quant à Hans Jacob qui a vécu les mêmes événements dans des conditions semblables, il écrit:

"Mes collègues et moi-même qui étions employés à la Radio de Strasbourg fûmes requis par le gouvernement. Nous avions des laissez-passer spéciaux mais nous nous sentions mis à part et peu favorisés" (3).

En février 1940 effectivement, Karl Heil et ses camarades allemands de la radio étaient devenus "prestataires" (7). Cependant la "drôle de guerre" devait finir d'être drôle un beau jour de mai 1940, le 10, lorsque les armées hitlériennes commencèrent leur invasion. Mais même à la radio les speakers avaient ordre de maintenir un langage et un ton agressif. Et Karl Heil se souvient:

"J'avais eu alors l'occasion de m'entretenir à ce sujet avec Döblin qui participait également à cette époque

aux émissions. Il m'avait dit: "Bertaux m'a demandé d'avoir un style et un ton énergique pour faire peur aux Allemands, mais je n'en vois pas la possibilité"."

Pour les réfugiés allemands cela allait être de nouvelles épreuves auquelles Karl Heil ne put cette fois échapper.

Comme l'indique Barbara Vormeier, "le 13 mai, par voie d'affiche et de presse les hommes et les femmes d'origine allemande étaient priés de se trouver à une date déterminée à des centres de rassemblement désignés", par exemple dans la région parisienne:

— pour les hommes les stade Buffalo le 14 mai 1940,

— pour les femmes le Vélodrome d'Hiver le 15 mai 1940 (6).

Charles Frod écrit:

"Un jour nous apprîmes une nouvelle consternante: tous les membres de la section allemande, apatrides et réfugiés politiques, allaient être internés dans un camp en leur qualité de "citoyens ennemis". Pour protester contre cette mesure brutale, injuste et déshonorante, Pascal Copeau alla immédiatement rejoindre son unité sur le téâtre des opérations, laissant la direction du service à son adjoint, Henri Bertrand. Au moment de nous quitter pour se laisser enfermer dans le camp d'internement, Hans Jacob nous a dit, les larmes aux yeux: "Noublions pas ce que vient de déclarer Georges Mandel: Nous irons de catastrophe en catastrophe jusqu'à la victoire finale"." (1)

Karl Heil, quant à lui, conserve de ces journées de la mi-mai un arrière-goût de profonde amertume. La 13 mai au matin il était allé rue de Grenelle pour l'émission habituelle. Après celle-ci il avait rencontré Pascal Copeau qui ne lui avait rien dit au sujet de ce qui se tramait concernant les émigrés allemands. C'est l'après-midi même qu'il avait pu lire les affiches.

"On nous avait dit que nous devions nous présenter pour vérification des papiers et que ce serait peut-être pour deux ou trois jours. Je pensais donc juste aller au Stade Buffalo pour peu de temps et rentrer ensuite chez moi; aussi avais-je laissé les fenêtres de mon appartement ouvertes. Mais on nous avait menti. Le Stade de Buffalo était archi-plein. Nous vivions sur une couche de paille poussiéreuse entassée à notre intention. A plusieurs reprises ont été constitués des commandos de transport, mais je n'ai pas fait partie des premiers départs. Aussi ai-je passé plusieurs jours à attendre dans cette atmosphère empoussiérée. Notre tour venu, nous avons été dirigés sur Nîmes et de là envoyés au camp de Langlade sans qu'on nous dise jamais quels allaient être notre destination et notre sort. Ainsi nous nous sommes finalement trouvés dans ce camp d'internement pour "prestataires" à une vingtaine de kilomêtres de Nîmes, près de deux cent cinquante hommes formant la 311° Compagnie de travailleurs étrangers".

Ceci étant, il peut être intéressant de voir en parallèle ce qu'il advint de Hans Jacob dont l'activité professionnelle s'était confondue avec celle de Karl Heil durant les dernières années. Nous nous reportons pour cela à ses souvenirs :

"Quelques jours après être entré au stade Buffalo je fus libéré. Ce fut pour moi l'occasion d'apprendre l'un des mots les plus affreux de la langue française. Le commandant me dit que je n'étais dans le camp qu'à cause d'une erreur; j'appartenais à un groupe de personnes qui étaient non-concentrables"... Mais plus tard, un beau jour, "à six heures du matin je fus réveillé. Un policier m'apportait un ordre de mobilisation. J'avais à me présenter le surlendemain à Nimes au dépôt d'artillerie n°15... Le destin de ma femme qui débarqua finalement dans le camp de Gurs, et le mien propre — je devins "prestataire" à Langlade en Provence — furent bien moins tragiques que celui de millions et de millions d'autres personnes... Nous réussîmes à nous rejoindre à Bagnères de Bigorre" (avant de quitter la France pour les U.S.A.) (3).

La comparaison rapide du cas de Heil et de celui de Jacob montre à quel point le sort pouvait être différent pour deux personnes ayant pourtant des antécédents semblables. Quoi qu'il en soit, le mois de mai 1940, pour Karl Heil comme pour bien des Français, fut la fin d'une époque. Durant près de trois ans, aux côtés de ses hôtes, il avait lutté en tant que speaker contre la propagande nazie. Il allait à présent, plus que bien d'autres, supporter les conséquences de la défaite.

E. & Y.BRES

Notes :

(1) Charles Ford *"La drôle de guerre" sur les ondes* in *Le Monde Dimanche,* du 28 février 1982.

(2) M.E.Z.= mitteleuropäische Zeit (heure de l'Europe centrale), par différenciation avec G.M.T = Greenwich Mean Time (heure de Greenwich).

(3) Hans Jacob, *Kind meiner Zeit. Lebenserinnerungen,* Kiepenheuer & Witsch, Köln Berlin 1959.

(4) *Neue Radio Zeitung.* Radio-Journal de l'Est. N°41 (9 octobre 1938) à 49 (10 décembre 1938).

(5) Il y a là confusion pour le moins curieuse entre "Hans Jacob" que nous citons plusieurs fois en tant que rédacteur des émissions en langue allemande et le journaliste Berthold Jacob (et non son homonyme), car il avait émigré dès 1932 à Strasbourg où il avait repris ses activités de journaliste, notamment en collaborant à la *République,* journal publié par Lucien Mink, un alsacien démocrate. Enlevé ici par la Gestapo en mars 1935, il avait été entraîné à Bâle et de là en Allemagne; torturé à Berlin, puis relâché du fait de la protestation du gouvernement suisse. Revenu alors en France, il devait être interné au camp de Vernet en 1939. Il allait fuir la France en 1941 et gagner Lisbonne pour y être à nouveau enlevé par la Gestapo et mourir à Berlin le 26 février 1944.

(6) Barbara Vormeier, *Quelques aspects de la politique française à l'égard des émigrés allemands (1932-1942)* in Anna Schram et Barbara Vormeier, *Vivre à Gurs, un camp de concentration français 1940-1941.* François Maspéro éditeur 1979.

(7) Les étrangers, à la suite du décret du 13 janvier 1940 étaient assujettis à fournir des prestations aux autorités militaires françaises pour une durée égale à la durée du service imposé aux Français" (J.O. du 18 janvier 1940).



Déjà au moment du rattachement de la Sarre à l'Allemagne, en 1934, la propagande allemande s'en prenait aux émissions de Radio-Strasbourg (la TSF des années folles - 1987)

CHARLOTTE ROBESPIERRE


Charlotte Robespierre.

La sœur de l'*Incorruptible* a étonné ses contemporains: sans renier les principes de son frère, elle reçut une pension de Napoléon, de Louis XVIII, de Louis-Philippe.

Elle a laissé des mémoires qui présentent de Maximilien et de son frère Augustin des portraits qui ne sont pas dépourvus de clairvoyance.

Triste jeunesse, celle des frères Robespierre, Maximilien et Augustin et de leurs soeurs Charlotte et Henriette.

Le père, François de Robespierre -ou Robespierre- avocat au conseil d'Artois, comme l'avait été son père, quitta famille et profession à la mort de sa femme, en 1764. Il émigra en Allemagne, s'y établit "maître de Français". Enseigner la langue des philosophes était honorable, mais peu lucratif. Pour subsister, il emprunta à ses sœurs, renonçant à sa part d'héritage et de ce fait ruinant ses enfants.

Le grand-père maternel, Carraut, brasseur à Arras, recueillit les garçons; les sœurs de François se chargeaient des filles. L'aîné, Maximilien, était âgé de six ans; le plus jeune, Augustin, d'un an.

Tous les dimanches, les enfants étaient réunis chez les Carraut. C'était, raconte Charlotte, leur jour de bonheur, leur seule joie.

A huit ans Charlotte était admise, comme boursière, aux "Marranes" de Tournai. Dans cette institution destinée aux filles de familles pauvres, mais distinguées, on enseignait la religion, la dentelle, la couture et, sans y attacher trop d'importance, l'orthographe.

A dix-sept ans, Charlotte revenait vivre auprès de ses tantes, le malheur frappait une fois de plus les Robespierre, Henriette, pensionnaire aux "Marranes" y mourait d'une maladie grave.

En 1781, une période relativement calme, Maximilien renonçant à de plus grandes ambitions, se faisait recevoir avocat au barreau d'Arras où il se taillait une réputation d'esprit ingénieux et chimérique. Charlotte tint son ménage jusqu'à son élection aux Etats Généraux. Elle continua ce rôle auprès d'Augustin comme son aîné avocat dans la même ville jusqu'en septembre 1792.

Portrait des deux frères

Charlotte a tracé de ses frères des portraits qui ne manquent ni de finesse ni d'objectivité.

Elle vénère Maximilien sans dissimuler ses ridicules. C'est l'incarnation de la vertu, du désintéressement : l'*Incorruptible*.

Elle se plaît à noter ses succès au barreau qu'il devait à sa parole facile, à sa "logique pressante" et à cette réputation de probité: il refusait les causes qui lui semblaient injustes.

Si le plaideur était pauvre, il n'acceptait pas d'honoraires et même le soutenait de sa bourse.

Grand travailleur, il étudiait les dossiers avec un soin scrupuleux. Debout à six heures du matin, il passait dans son cabinet tout le temps où il n'était pas au palais. Un seul répit dans sa journée : le moment où le perruquier venait le coiffer.

Elle loue sa sobriété : il ne buvait que de l'eau rougie; ses seules gourmandises : les fruits et le café.

Il avait toujours le souci de ne pas contrarier son entourage. "Votre frère est un ange", disaient ses tantes, qui ajoutaient "il sera la dupe des coquins".

Elle ne peut passer sous silence une distraction qui lui faisait grand tort : dans la rue, il lui arrivait de ne pas répondre aux saluts. En visite, si la conversation roulait sur des insignifiances, il s'enfonçait dans son fauteuil, s'abandonnait à ses réflexions.

Lorsqu'il s'agit d'Augustin, plus jeune qu'elle de quatre ans, le ton change. Ce n'est plus un héros digne de Plutarque mais un aimable garçon dont la séduisante jeunesse ne la laisse pas insensible. Augustin, écrit-elle, était grand, bien fait et avait une figure pleine de noblesse et de beauté, alors que Maximilien, sous ce rapport avait été moins bien partagé. Aussi vertueuse que son aîné, elle déplorait les succès d'Augustin auprès des femmes, entre beaucoup d'autres, la belle citoyenne Ricord, épouse d'un Conventionnel.

Sa partialité en faveur de son jeune frère est telle qu'elle lui attribue les plus grands talents : il aurait — s'il l'avait voulu avec assez de persévérance — surpassé Maximilien; "la nature, écritelle, s'était montrée à son égard, plus prodigue de ses dons, au dire de tous ceux qui l'ont connu".

Ceux qui l'on connu, dont nous avons le témoignage, n'en jugent pas ainsi : à les lire, Augustin apparaît comme un agité, un brouillon, un médiocre, "une cruche qui résonnait quand son frère frappait dessus" écrit, dans ses notes, le Conventionnel Baudot. Il est vrai que Charlotte reproche à Augustin son peu d'aptitude au travail; l'étude n'avait pas pour lui autant d'attraits que pour Maximilien.





Augustin et Maximilien Robespierre.

Ce qui ne l'empêcha pas de briguer et d'obtenir d'importantes fonctions dans sa ville natale : de Procureur syndic d'Arras, de Président de la Société populaire d'Arras et enfin de Député du Pas-de-Calais et de Paris.

Charlotte oppose le "courage militaire" d'Augustin, au "courage civil" de Maximilien. Elle prête à Augustin toutes les qualités d'un chef de guerre : intrépidité, sang-froid, coup d'œil prompt et sûr. Que n'eût-il fait, pense-t-elle, à la tête d'un régiment, voire, d'une division. "C'était un César" !

A Maximilien, elle reconnaît une fermeté inébranlable, à la tribune ou la plume à la main, mais elle l'imagine mal sur le front des troupes ou descendant dans la rue, le fusil au poing. A Maximilien le courage des philosophes, du stoïcien, sachant comme Sénèque, quitter la vie avec dignité. Elle lui reproche les tergiversations qui l'ont perdu pendant la nuit du 9 Thermidor, et qui ont perdu la République.

Eléonore Duplay



Charlotte à Paris : Les Duplay

Le 25 septembre 1792, Charlotte épanouie dans la félicité, prenait la diligence pour Paris, accompagnant Augustin, élu, comme Maximilien, à la Convention.

Le frère et la soeur s'installèrent rue Saint-Honoré (1), dans la maison des Duplay où logeait Maximilien depuis plus d'un an.

Maurice Duplay, entrepreneur de menuiserie fort aisé, bon patriote, membre assidu du club des Jacobins, avait recueilli Maximilien le soir du 17 juillet 1791, après la fusillade du Champ de Mars : on redoutait une arrestation des "patriotes".

Le citoyen Duplay, son épouse, trois de leurs filles, deux neveux, formaient une famille unie, laborieuse, de bonnes mœurs. Sans doute Robespierre n'était-il pas loin de penser, comme Saint-Just, que l'opulence est une infamie, mais aurait-il goûté les mœurs frustes des sans-culottes faubouriens ?

Chez les Duplay, de bourgeoisie moyenne, ni de finance ni de robe, mais éclairée, on lisait les philosophes, on jouait du clavecin, une des filles peignait : l'aînée, Eléonore, élève de David.

Ce fut pour Maximilien une seconde famille. Si l'on en croit la plus jeune des filles, Elisabeth, qui devait épouser le Conventionnel Lebas, victime de Thermidor comme les Robespierre, les parents considéraient Maximilien comme leur fils et elle-même et ses soeurs comme leur frère; fils et frère très illustre, objet d'un culte comme en témoignait le salon avec plusieurs bustes en terre cuite de l'*Incorruptible*, et ses portraits au crayon, au bistre, à l'aquarelle.

Les Duplay avaient offert à Charlotte et à Augustin, l'hospitalité la plus cordiale. Charlotte fit d'abord bonne figure, mais bientôt elle ne dissimula pas son dépit : Maximilien semblait apprécier davantage les soins des citoyennes Duplay que ceux qu'elle lui avait prodigués quand elle tenait sa maison à Arras. Jalousie de maîtresse de maison qui prit un tour plus aigu quand elle remarqua la sympathie toute particulière que manifestait son frère à l'aînée des filles, si digne, si austère que son entourage l'avait surnommée Cornélie (copeaux ajoutaient les malveillants).

Elle soumit à son frère qu'il était de sa dignité de représentant du peuple d'avoir un domicile propre. Les Robespierre s'installèrent rue Florentin.

Maximilien n'y resta que trois semaines. Malade — assez légèrement d'ailleurs — il reçut la visite de Madame Duplay qui s'étonna de le trouver seul, veillé seulement par le fidèle Blount, le chien ramené d'Arras. Lorsque revint Charlotte, la citoyenne Duplay jeta les

Le menuisier Duplay



hauts cris: on ne l'avait pas prévenue de la maladie de son illustre ami; Charlotte protesta, s'échauffa, aurait dit à la citoyenne Duplay "retournez à vos copeaux !" Robespierre, tiraillé entre la sœur et l'amie, choisit de suivre la seconde. La maison de la rue Saint-Honoré était plus confortable, il y était vénéré ! Un frère est rarement un grand homme pour sa sœur, sauf à titre posthume.

Dès lors ce fut la guerre entre les deux femmes, qui continuaient de se fréquenter.

Charlotte envoya un jour sa servante porter à son frère des pots de confiture fabriquée de ses mains. Madame Duplay renvoya et la fille et les pots, "je ne veux pas, dit-elle, qu'elle empoisonne Robespierre". La servante rapporta aussitôt "cet horrible blasphème" à l'intéressée. On imagine les pleurs, l'indignation de celle-ci !

Charlotte se retint d'aller se plaindre à son frère comme elle se retint, rédigeant ses souvenirs, d'écrire toutes les amertumes dont son ennemie l'avait abreuvée "ce qui ferait, affirme-t-elle, un gros volume".

Les "mémoires" de Charlotte ne contiennent pas de remarques hostiles vis à vis de Maurice Duplay ou de ses filles - Eléonore mise à part. Elisabeth y est bien traitée: elle essuyait les larmes que sa mère faisait couler et de plus, conseillait ses toilettes, l'aidait à se coiffer. Elle n'en a que contre la Citoyenne Duplay et son aînée, Eléonore, intrigante, ambitieuse de s'appeler la citoyenne Robespierre, ce à quoi elle n'aurait su parvenir, selon Charlotte qui s'irrite des bruits qui coururent alors; ne disait-on pas Eléonore la maîtresse ou la fiancée de l'*Incorruptible* ! Il lui parut comique qu'on ait pu imaginer son frère faisant le "Céladon". Elle ajoute superbement: "Le cœur de Maximilien était rempli tout entier de l'amour de la patrie !".

Charlotte et Fouché

Cette ombrageuse Charlotte, si jalouse des affections de Maximilien, ne fut pas toujours insensible : les pages qu'elle consacre à Joseph Fouché — le futur duc d'Otrante, le futur ministre de Napoléon et de Louis XVIII — le montrent bien.

Fouché, membre de l'Oratoire enseignait les sciences dans un collège de cet ordre, à Arras quand Maximilien brillait au barreau. Les deux hommes se rencontraient, avec le capitaine Carnot, aux "Rosati", club qui réunissait les amis de la Poésie. Il eut l'occasion de fréquenter la maison des Robespierre, de faire la connaissance de Charlotte.

Elu député de la Loire-Inférieure, Fouché siégea d'abord avec les Girondins. Au moment du procès de Louis XVI, il était encore hésitant; puis il vota la mort, après avoir rédigé un discours penchant vers l'indulgence. Il siégea ensuite parmi les Montagnards. Comme il logeait rue Saint-Honoré, il lui arrivait souvent de visiter Robespierre.

Dans les derniers jours de juillet 1793, Fouché faisait figure de très ferme sans-culotte. Le Comité de Salut Public où venait d'entrer Robespierre lui confia la mission de "républicaniser" les départements : on sait de qu'elle affreuse façon il s'illustra d'abord à Nevers puis à Lyon.

Fouché aurait demandé la main de Charlotte, si l'on en croit les mémoires de celle-ci, un peu avant son départ en mission.

"Il n'était pas beau, écrit-elle, mais il avait un esprit charmant et était extrêmement aimable". Charlotte qui "ne ressentait aucune répugnance pour ce lien" aurait volontiers accepté cet époux, que son frère estimait et tenait pour un "pur démocrate". Celui-ci, consulté, ne s'y opposa pas.

Le mariage ne se fit pas et Charlotte resta fille. Fouché se conduisit en "proconsul ivre de sang et de rapines", selon les termes dont Robespierre devait le flétrir.

Rappelé par le Comité, Fouché après avoir présenté sa défense à la Convention se rendit au domicile de l'*Incorruptible*. Terrible entrevue. Maximilien ne ménagea pas le fusilleur de Lyon. Charlotte affirme avoir assisté à l'entrevue, ce qui est peu vraisemblable.

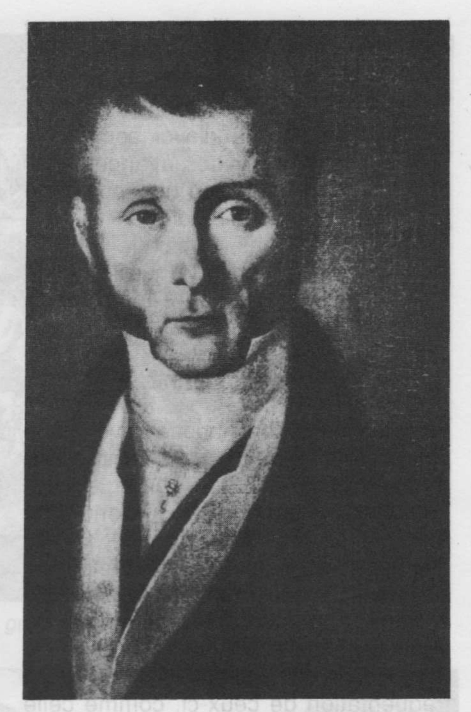
Dès lors, Fouché ne cessa d'intriguer contre Robespierre, non sans succès. Cependant, quant il rencontrait Charlotte, aux Champs-Elysées, où elle se promenait quotidiennement, il ne craignait pas de l'aborder. Elle sut vite qu'il était l'un des ennemis les plus acharnés de Robespierre et cessa de lui parler. Tout compte fait, Charlotte ne regrettait rien. "Fouché n'était qu'un hypocrite, un fourbe, un homme sans convictions... qui n'avait recherché sa main que parce que le titre de beau-frère de Robespierre flattait son orgueil".

Bien des années après, Charlotte frémissait en évoquant les propos "infâmes" que l'on tenait sur elle. N'allait-on pas jusqu'à raconter qu'elle avait été sa maîtresse, avant et après le 9 Thermidor !

Notons d'ailleurs un fait dont il n'est jamais question dans *Les Mémoires*. Fouché était marié, au moment où il courtisait Charlotte : il avait épousé à Nantes, le 16 septembre dans l'église Saint-Nicolas, Jeanne Coignaud, fille du Président du District de Nantes. Il est vrai que l'institution du divorce lui aurait permis de contracter un mariage plus avantageux quand Robespierre était au pouvoir : qu'était-ce, en effet, qu'un président de district en comparaison d'un des "décemvirs" du "Grand Comité" ?

Charlotte accompagne Augustin en mission

Le 20 juillet, le Comité de Salut Public envoyait en mission à l'armée d'Italie stationnée à Nice, Augustin Robespierre et Ricord.



Joseph Fouché.

La citoyenne Ricord accompagnait son mari, il était normal que Charlotte accompagnât son jeune frère pour le plus grand soulagement de Maximilien.

Ce voyage dans la France du Sud-Est, presque partout en rébellion contre le Comité, n'était pas de tout repos. C'est au péril de leur vie que les représentants séjournèrent quelques heures à Lyon, deux jours à Manosque, qu'ils durent quitter précipitamment, menacés par une troupe de Marseillais. A Nice même, terme de l'expédition, il leur fallut se mettre sous la protection du Général Commandant l'armée d'Italie.

Et les avanies ne leur furent pas épargnées. Assistant à une représentation théâtrale, ils furent, ainsi que leurs compagnes, insultés et bombardés de pommes, comme des acteurs insuffisants.

Si l'on en croit les mémoires de Charlotte, tout cela n'était que peu de choses à côté des mauvais tours que lui joua la belle et capricieuse citoyenne Ricord.

Celle-ci aimait l'équitation. Elle entraîna Charlotte à des promenades à cheval. Les sans-culottes du lieu s'en offusquèrent.

Maximilien en fut informé : il écrivit à Charlotte et Augustin joignit ses reproches à ceux de son aîné.

Charlotte renonça à ce divertissement : l'austérité ne lui coûtait guère. Mais un jour après avoir déjeuné chez des patriotes, on les invita à une promenade en voiture; Charlotte voulait refuser, ravie, Mme Ricord l'accepta, contraignant Charlotte à l'accompagner.

Quand Augustin l'apprit, il morigéna sévèrement sa sœur, celle-ci voulut invoquer le témoignage de sa compagne, laquelle soutint effrontément que Charlotte l'avait entraînée.

"Madame Ricord, écrit Charlotte, était

jeune, charmante, d'humeur rieuse et folâtre, mais sa coquetterie égalait au moins sa beauté. Elle en dirait plus, ajoute-t-elle, si la pudeur ne retenait sa plume". Elle l'accuse "d'avoir compromis son jeune frère par ses avances auxquelles il croyait de son honneur et de son devoir de ne pas répondre".

Nous n'avons pas, comme la vertueuse Charlotte, la certitude que le séduisant Augustin ait écouté les voix de l'honneur et de la vertu.

La brouille avec Augustin

La présence de Charlotte devenait de plus en plus insupportable à la citoyenne Ricord comme à Augustin. On le lui fit comprendre sans ménagement. Elle regagna Paris par la diligence, précédant de quelques semaines le retour de son frère dans les derniers jours de 93. A Paris, Augustin trouva commode de s'installer chez les Ricord.

La dignité de Charlotte lui interdisait la fréquentation de ceux-ci, comme celle des Duplay. D'ailleurs Augustin avait écrit à son frère qu'il fallait "éloigner de nous une femme qui fait notre désespoir commun". On embarqua la malheureuse Charlotte pour Arras où elle ne se plut guère. Elle revint à Paris mais ne se réconcilia ni avec Maximilien, ni avec Augustin. A celui-ci, elle écrivit en juillet 94 : "Votre aversion pour moi, mon frère, est devenue la haine la plus implacable... ma vue seule vous inspire de l'horreur...".

Sous la Convention thermidorienne

Le 9 Thermidor, elle habitait chez la citoyenne Beghin, femme du secrétaire d'Augustin pendant sa mission dans le Midi.

Trois jours après l'exécution de ses frères, un voisin révélait la véritable identité de la citoyenne Carraud. C'était le nom de sa mère qu'elle avait pris — vain subterfuge. Elle était arrêtée ainsi que son hôtesse.

Interrogée par des membres du Comité Révolutionnaire de la section "du Contrat Social", Charlotte ne dissimula pas sa parenté avec Maximilien. Comme on lui demandait "si elle avait eu connaissance de l'infâme conspiration", elle répondit qu'elle aimait trop son pays pour ne pas l'avoir dénoncée si elle en avait su quelque chose.

Elle n'accabla pas son frère mais ceux qui "environnait" celui-ci, et notamment les Duplay. "Toutes les fois qu'elle en avait eu l'occasion, elle avait eu le courage de lui dire que les hommes qui l'entouraient cherchaient à le tromper".

Dans ses souvenirs, nulle mention de cet interrogatoire : on ne s'en étonnera pas. Elle raconte que sa captivité dura une quinzaine. Accablée elle souhaitait la mort. Vainement sa compagne de cellule lui représentait qu'une demande de grâce la sauverait. Un argument fut plus décisif, sa condamnation en entraînerait d'autres, devait-elle par son obstination envoyer à l'échafaud tous ceux qui l'avaient recueillie après son départ de la maison Duplay ? On lui rédigea une lettre, contenant sans doute "des choses indignes d'elle" qu'elle refusa de lire, mais non de signer.

Bien plus tard, à la fin de sa vie, une inquiétude la poignait : les "thermidoriens" n'avaient-ils pas fait usage de cet écrit pour outrager la mémoire de leur victime ? Par chance aucun érudit n'a jamais pu mettre la main sur cette pièce.

Libérée, elle vécut fort mal, de quelques subsides d'un oncle médecin. Elle habitait chez des compatriotes, les Mathon. Mathon, entrepreneur de transports militaires, grâce à l'appui de Robespierre, connut de sérieux dangers après la chute de l'*Incorruptible*. Pour le sauver, Charlotte s'adressa à un Conventionnel, originaire également d'Arras: Geoffroy.

Celui-ci avait rédigé pendant plusieurs mois un journal, *Le Rougif*, qui pour la grossière férocité aurait rendu des points au *Père Duchesne*. Exclu des Jacobins en mars 94, il en voulait à mort à Robespierre, le grand homme des Jacobins : à Thermidor, il fut de ceux qui se déchaînèrent contre le "nouveau Cromwell".

Il accepta de venir au secours des amis de Charlotte, attesta leur sage républicanisme, et fut très heureux de rédiger en faveur de celle-ci une demande de secours. Charlotte n'avait-elle pas imprudemment abandonné à ses frères, si indignes de sa générosité, sa part d'héritage ? Demande de secours qui ne semble pas avoir eu d'effet.

Charlotte pensionnée par l'Empereur et les Rois

Elle eut plus de chance avec Bonaparte. Celui-ci n'oublia pas qu'il devait à Augustin son premier commandement. De Maximilien, il avait l'habitude de dire: "C'était un homme honnête, non un agioteur comme Fouché ou Talleyrand, un fanatique, mais incapable de voter la mort de quelqu'un par inimitié personnelle".

Il lui accorda une pension de 3 600 francs, somme minime en comparaison des traitements accordés aux grands dignitaires: l'Archevêque de Paris recevait 150 000 francs. Assez forte en comparaison des 600 francs, salaire moyen d'un ouvrier.

Cette pension — diminuée des deux tiers — fut maintenue par Louis XVIII jusqu'en 1823. Elle fut rétablie par Louis-Philippe.

Beaucoup de ceux qui connurent cette générosité s'en étonnèrent. Certains ne cachaient pas leur sentiment : Louis XVIII rendait hommage à la parente d'un illustre régicide, d'un de ceux qui lui avaient ouvert le chemin du trône. D'autres persuadés de la survivance de Louis XVII, évadé du trône, prétendaient que le roi achetait le silence de Charlotte, bien informée.

Les dernières années

A la fin de la Restauration, la curiosité du public — curiosité empreinte de sympathie — pour la période révolutionnaire devenait de plus en plus vive. Les "libéraux" Thiers, Mignet, surent en profiter.

Charlotte Robespierre n'était pas insensible à cet état d'esprit. Elle oublia le temps où elle ne trouvait pour défendre la mémoire de l'*Incorruptible* que cette misérable excuse: il était mal conseillé.

Digne et pauvre, elle vivait dans la famille du voiturier Mathon et, à la mort de celui-ci, avec sa fille Victoire.

Elle fit la connaissance d'un journaliste et historien Laponneraye dont on a dit qu'il était "Robespierrolâtre". C'était un républicain et même, si l'on en croit sa "lettre aux prolétaires", partisan d'une république qui eût totalement appliqué les principes égalitaires des Grands Jacobins.

En 1827, il incita Charlotte à rédiger ses "mémoires" publiées en 1834. Il n'est pas impossible qu'il y ait collaboré.

Charlotte se prit d'affection pour Laponneraye. Elle accompagnait sa sœur quand celle-ci le visitait en prison à Sainte-Pélagie où plusieurs fois, les juges du "roi-citoyen" envoyèrent ce pamphlétaire impénitent.

C'est sans doute Laponneraye qui l'incita à déclarer — quand elle rédigea un testament en faveur de Victoire — "qu'elle avait toujours connu son frère pour un homme plein de vertus et qu'elle protestait contre toutes les lettres contraires à son honneur qu'on lui attribuait".

Elle mourut le premier août 1834. Le dimanche 3 août, dans la matinée, elle fut mise en terre au cimetière Montparnasse. Nul prêtre, mais derrière le corbillard des pauvres, un long cortège d'ouvriers, d'étudiants, de "jeune France", de combattants des "trois glorieuses" — tous républicains farouches.

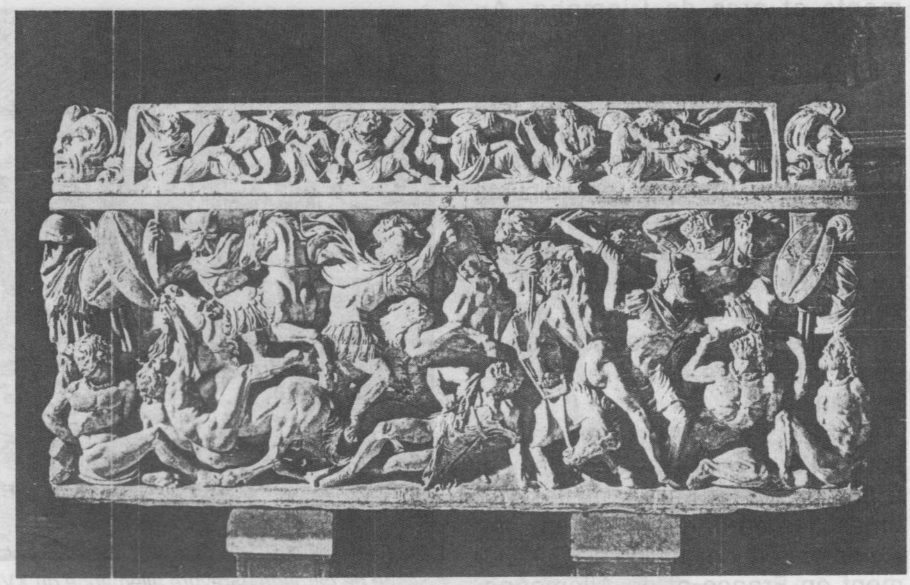
Au bord de la tombe béante, une voix s'éleva: "La sœur du Grand Robespierre a cessé de vivre". Ainsi débutait, lu par un ami, le discours écrit deux jours avant par Laponneraye, dans sa cellule, à Sainte-Pélagie.

P.-A. AGARD

(1) Dans la rue Saint-Honoré, une des plus longues rues de Paris, demeuraient de nombreux acteurs de la Révolution : Isnard au N°6, Bazire au 75, Chabot au 82, Sieyes au 273, Debry et Daunoy au 332, Soubrani et Couthon au 343, les frères Robespierre au 366 et Rabaut St Etienne au 377.

(Nous reproduisons ce texte avec l'autorisation de Madame Agard. Qu'elle en soit ici remerciée.)

LA GUERRE ET L'IMAGE



Les bas-reliefs et les fresques relatent les faits guerriers.



Jacques Callot. — Les misères et les malheurs de la guerre (1633)

La guerre dans l'Histoire a laissé des traces dont l'imagerie est certes des plus intéressante. Des riches monuments, dont les bas-reliefs ou les fresques relatent les faits querriers destinés à éblouir les générations à venir, aux gravures et images destinées elles aussi à assurer la gloire d'événements ou de personnages de notre histoire, il est intéressant de résumer brièvement comment, au cours des siècles, fut représenté la guerre et légitimé le droit de tuer et comment quelques artistes réagirent devant cette absurdité, en montrant le côté abominable des affrontements guerriers.

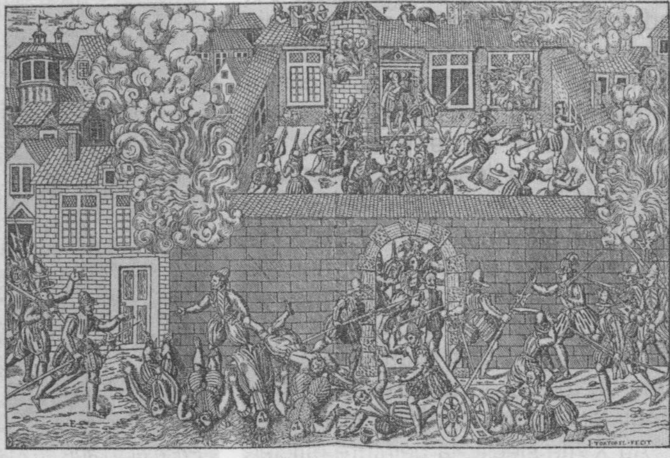
Déjà sur les monuments de l'ancienne Egypte, mais aussi de la Perse ou de l'Assyrie, les monarques firent représenter massacres, esclaves enchaînés, vaincus marchant au supplice, exhibition de têtes coupées, ou autre amusement de ce genre qui faisaient les délices de ces potentats. Toutefois, à côté de ces œuvres de déification de la férocité érigée en vertu sociale, on trouve parfois des scènes touchantes où l'humanité retrouve ses droits. Cela est visible pour quiconque recherche avec soin dans les coins de ces oeuvres pompeuses la trace de l'humble sculpteur souhaitant comme ses maîtres immortaliser la détresse des victimes.

Chez les Romains on retrouve également les mêmes scènes de carnage et de mort sur les monu-

Episode des guerres de religion : à Sens (Tortorel et Perrissin)



Le massacre fait à Cahors, le 19 novembre 1561 (Tortorel et Perrissin)



ments et arcs de triomphe. Au Moyen Age, les mentalités ne changent guère, dans les tapisseries, les décorations des maisons ou des châteaux des nobles seigneurs, dans les miniatures des missels et des psautiers, dans les enluminures des poèmes, on retrouve les batailles sanguinaires, les monceaux de cadavres, les villes en feu : il semble que la terre ne serve qu'aux amusements carnassiers des chasseurs d'hommes et des éventreurs de manants.

Mais au XVIe siècle, l'art se met soudain à devenir plus audacieux et à prendre enfin parti pour les victimes des carnages. L'artiste ose exprimer son indignation. Simultanément en France et en Allemagne, des œuvres, tout à fait capitales, expriment avec une semblable fougue la haine des tueries et des drames qu'elles occasionnent. Il faut citer la superbe série des *Malheurs de la guerre* du lorrain Jacques Callot dont les fines gravures oblongues montrent avec réalisme les villages brûlés, pillés, où grouille une multitude de pauvres diables affamés, puis de déplorables victimes pendus à des arbres pour le bon plaisir des reîtres et des lansquenets.

Autre témoignage de la méchanceté humaine, le fameux recueil de quarante estampes publié en 1570 par deux artistes lyonnais, Tortorel et Perrissin, véritable anthologie gravée des férocités de tout un siècle. Car ces témoignages ne concernent pas de vagues forfaits clandestins, mais bien des actes réguliers d'une société où le crime, devenu légal, mène à tous les honneurs.

Quelques années plus tard, en 1583, le laborieux graveur flamand Hogenberg, publie un répertoire d'horreurs encore plus copieux au point de vue documentaire, et dont Michel Aitsinger a écrit le texte. Cet admirable livre de *Leone Belgico* est une des plus courageuses protestations que l'on ait jamais osées contre le grand fléau qu'est la guerre : Les quatre cent seize planches de Hogenberg en dénoncent les forfaits.

D'ailleurs, presque tous les grands peintres ou dessinateurs du XVIe siècle s'associèrent plus ou moins à cette ardente campagne contre les férocités collectives ou sociales. Holbein, Dürer et bien d'autres se plurent en toutes occasions à faire ressortir leur haine pour la guerre.

Au XVIIe siècle, la peinture officiel-



Scène de carnage (Gravure allemande du XVIe siècle).



Les habitants d'Anvers éventrés, pendus ou passés au fil de l'épée. (Gravure de Hogenberg Leone Belgico)



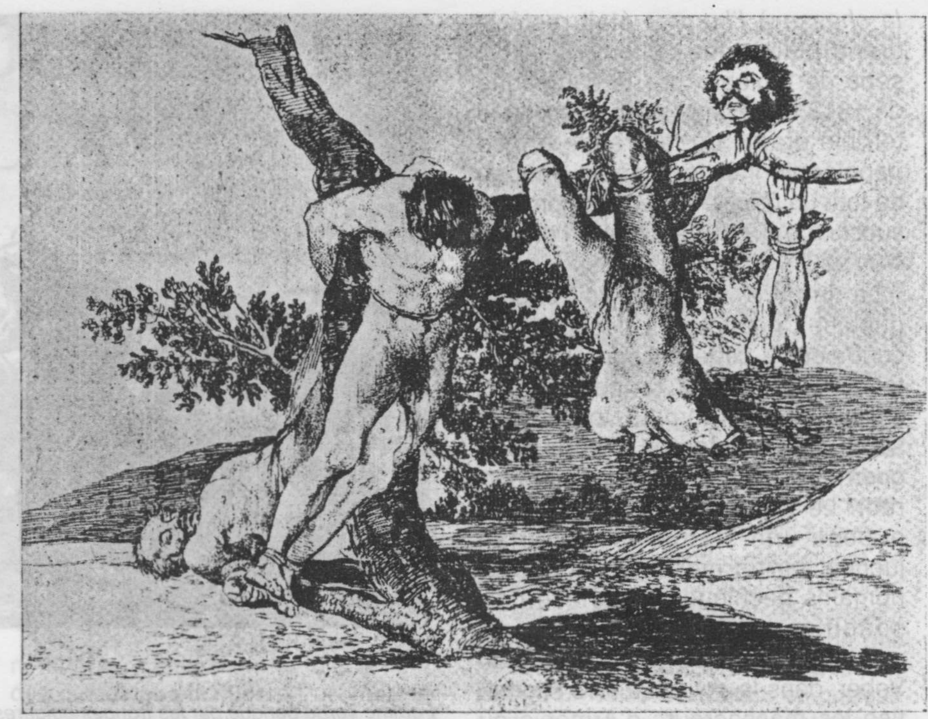
Prise et pillage de Maëstricht. (Gravure de Hogenberg, Leone Belgico)

le invente de dissimuler le spectacle de la mort et de mettre au premier plan de chaque tableau ou gravure représentant quelque scène de guerre un groupe de militaires ou de princes empanachés caracolant, avec en arrière-plan, une ville incendiée ou ravagée, témoin de leurs conquêtes. L'empereur Napoléon ne se privera pas de cette technique, mettant en évidence sa personne ou celle de ses généraux à chaque moment important de ses batailles.

On découvre toutefois dans l'œuvre picturale de l'Empire, quelques témoignages d'authentiques massacres. Hors quelques rares tableaux du baron Gros, c'est au grand Goya que l'on doit la mémoires des épouvantables tueries qui ensanglantèrent l' Espagne sous le premier Empire. Son incomparable série des *Misères de la guerre,* ce corrosif chef-d'œuvre, contribua à détruire le prestige de la "Grande Armée" napoléonienne à une époque ou l'Europe était lasse de quinze années de luttes fratricides.

Malheureusement, pour des raisons politiques, quelques dessinateurs militaires, sous la Restauration, dans leurs innombrables oeuvres, réhabilitent "Napoléon le grand" et idolâtrent la sombre carrière de la guerre au travers d'estampes et de tableaux qui firent la fortune des marchands de gravures, tout au long du XIXe siècle. Les principaux responsables sont Charlet, Raffet, Bellangé, mais aussi des peintres comme Yvon, Horace Vernet, Protais ou De Neuville. On trouvera parfois - comme chez les sculpteurs dans l'Antiquité - dans un coin de ces œuvres des scènes accusatrices des férocités de leur époque; à côté de groupes de généraux placés au premier plan, on découvre d'effrayants détails, des convois de blessés pantelants, des entassements de cadavres ou des agonies de malheureux soldats.

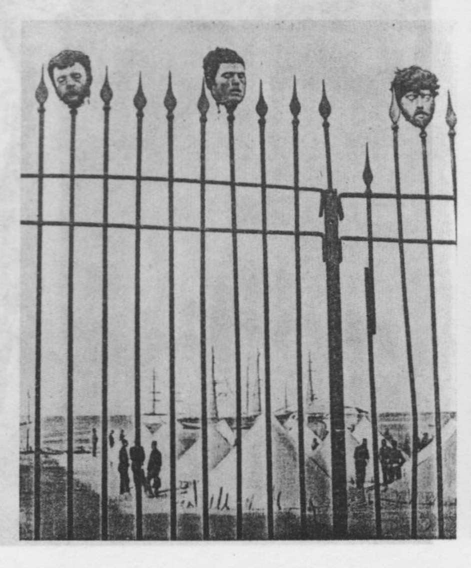
On ne peut passer sous silence le grand artiste russe Veretchaguine qui fit résolument de la peinture antibelliqueuse. Il parcourut l'univers entier, et partout il a trouvé l'homme aussi féroce. Dans l'Inde, il a vu les Anglais clouer les malheureux cipayes à la gueule des canons; en Afghanistan, il a peint les exhibitions de têtes coupées; dans le Caucase, dans les Balkans, en Grèce, en Amérique, partout il a constaté que



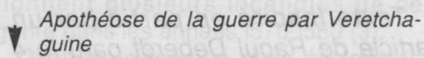
Les arbres au bord de la route. Goya (Les misères de la guerre)



Reproduction d'une photographie exécutée en 1871, pendant la Commune.



◄ *L'implacable vérité de la photographie : ici, l'œuvre civilisatrice de nos bons colonisateurs.*



▼ *Apothéose de la guerre par Veretchaguine*



la chasse à l'homme était resté le grand plaisir des collectivités. Sa série de tableaux sur la campagne de 1812 représente avec intensité le terrible drame de la grande armée napoléonienne, formidable épopée de tout un peuple de jeunes hommes succombant pour satisfaire l'orgueil d'un seul.

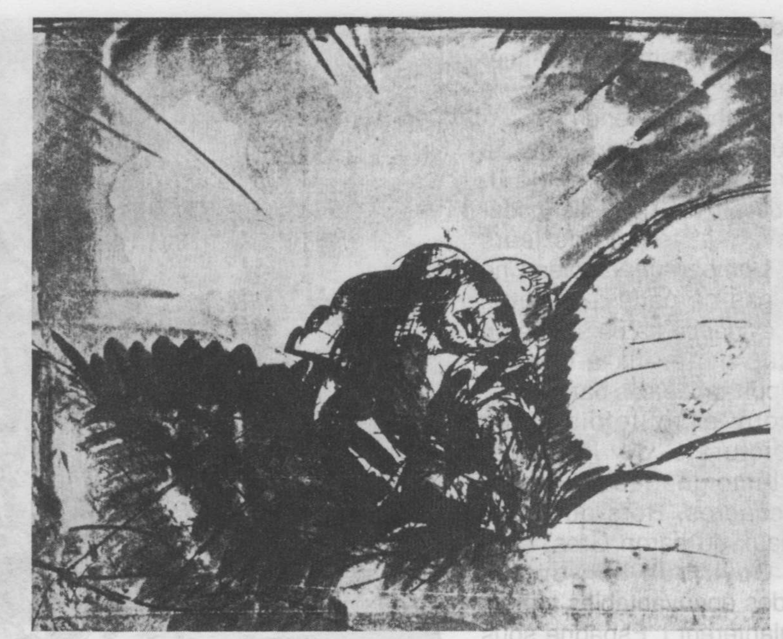
La fin du XIXe siècle voit encore quelques peintres ou dessinateurs contribuer à cette besogne humanitaire. C'est ainsi qu'un peintre marseillais, Valére Bernard publie une série d'eaux-fortes où l'hydre de la guerre apparaît dans toute son horreur. Le très académique Gérôme expose une statue de Tamerlan juchée sur un monceau de crânes humains déchiquetés, parfaite personnification de la guerre, du conquérant de tous les temps. Jean Veber, dans la revue *Le Rire* stigmatise les massacreurs d'Arménie ou les conquérants anglais du Transvaal à la manière d'un Daumier flétrissant les tueries de Paris sous le règne de Louis-Philippe.

L'apparition de la photographie, en apportant chaque jour aux journaux l'implacable vérité, révèla au monde entier ses effrayantes reproductions des atrocités qui venaient de se commettre : supplices du Tonkin, massacres d'Arménie, fusillade des Philippines ou autres amusettes de nos bons colonisateurs. Ceux qui pensèrent alors que cette merveilleuse invention, témoin irréfutable des atrocités humaines, allait, par son témoignage permettre aux hommes de prôner la paix, se sont trompés. L'image, contrôlée comme par le passé par les gouvernants, ne servit au contraire qu'à attiser la haine de peuples contre d'autres peuples.

Une consolation toutefois : l'art moderne ne cherche plus -ou peu- son inspiration dans des scènes guerrières. Les militaires, au moins dans ce domaine, ne font plus recette.

Texte inspiré en partie par un article de Raoul Deberdt paru le 4 novembre 1899 dans la Revue Encyclopédique.

Le nombre de page dont nous disposons dans ce numéro ne nous permet pas de reproduire les œuvres que nous aurions aimé y voir figurer, aussi avons-nous choisi celles qui nous semblent les plus intéressantes et les moins connues.



Encre de Chine de Lemordant, peintre qui perdit la vue pendant la guerre de 14

Femme serbe pendue par les troupes bulgares pendant la guerre de 14-18 (Crapouillot juillet 1935 p. 47)

LA HONGRIE TURQUE AU XVIe SIÈCLE

La domination turque fut avant tout une occupation militaire qui, de 1540 à 1690, s'étendit sur la majeure partie du territoire de la Hongrie actuelle. Les conquérants s'installèrent dans la Grande Plaine et ses pourtours, mais sans avoir jamais constitué de frontières permanentes. La plus grande extension des limites de leur empire se situe ici au début du XVIIe siècle.

La place de la Hongrie dans les conquêtes ottomanes explique que l'élément militaire y fut toujours prépondérant par rapport aux civils qui, en assez grand nombre tout de même, suivirent les armées. Les troupes d'occupation comprenaient deux grandes catégories de soldats: les mercenaires des garnisons et les spahis, rémunérés en domaines fonciers. Tous vivaient dans les châteaux forts qui défendaient les marges nord-ouest de l'empire. Dans l'ensemble, le front hongrois n'avait en effet qu'une importance secondaire: "la véritable zone d'intérêt des sultans se limitait à la Méditerranée et, si les Habsbourg n'avaient pas brigué la couronne hongroise et menacé ainsi l'empire ottoman d'une attaque à revers, la Hongrie eût peut-être évité l'orage qui devait s'abattre sur elle", constate un historien en analysant la politique d'Etienne Bàthori, prince de Transylvanie (1).

Parmi les mercenaires, seule une élite était musulmane, les autres -marodeurs, fantassins, nautes et artilleurs-comptaient dans leurs rangs beaucoup de Slaves orthodoxes. Dans les années 1540-1560, les effectifs de ces garnisons sont estimés de 10 à 13000, dans le vilayet de Buda et de 3500 à 4000 dans celui de Temesvàr. Soit en tout 17 à 19000 combattants. Ces chiffres ne devaient pas varier sensiblement au cours du XVIe siècle (2).

Les spahis étaient beaucoup moins nombreux, comme en témoigne l'état des domaines attribués en usufruit par le sultan, les principaux bénéficiaires ayant été les hauts fonctionnaires. A de rares exceptions près, les spahis étaient musulmans, mais souvent de conversion récente. En cas de guerre, ils devaient équiper et conduire au combat un nombre de cavaliers en rapport avec leurs revenus.

Le système de défense des Turcs s'appuyait sur les édifices qu'ils avaient pris, puis reconstruits ou consolidés "à la manière hongroise" (modo hungarico, auf die ungarische Art, disaient les maîtres-maçons italiens et allemands). C'est-à-dire que les Turcs continuaient à employer la terre et le bois comme matériau et conservaient, même dans le cas de constructions plus modestes, le plan habituel en trois ensembles concentriques, où le bâtiment primitif en pierre occupait le centre. Au fil des ans, l'occupant réquisitionnait toujours les habitants du plat-pays pour la remise en état des lieux, en sorte qu'ils perpétuèrent leur manière de construire. Il semble donc qu'il n'y avait pas en Hongrie une architecture militaire spécifiquement turque.

De même, les modes de combat se ressemblaient beaucoup. Les Hongrois durent adapter les leurs en développant l'équipement fluvial, l'organisation des fantassins et l'usage de la cavalerie légère. En cela, ils revinrent en quelque sorte à leur coutume ancestrale de peuple des steppes.

Autant que les coups de main et les get-apens, l'art du siège comportait mille ruses des deux côtés. De plus, l'eau et le feu menaçaient tout le temps les places fortes; on redoutait les pluies qui ébranlaient les pieux en détrempant le sol et transformaient les murs d'enceinte en éboulis. Avec la belle saison, dans l'été chaud et sec de la plaine, les constructions en bois flambaient comme des brindilles. Dès que le vent soufflait on devait être extrêmement vigilant car c'était le moment le plus propice pour se rapprocher, nuitamment, de l'ennemi et mettre le feu à ses murs et bâtiments. Pour provoquer des incendies efficaces, tous employaient les mêmes ingrédients: suif, lard, graisse, huile..., mélangés avec de la poudre à fusil. Par temps de grande tempête l'extinction du feu était pratiquement impossible. A Sàmbok, le 23 avril 1557 il ne resta de la belle forteresse turque qu'une tour de pierre. C'était l'œuvre de 600 nautes et fantassins hongrois partis de Györ en incursion. En 1560, ce furent les Turcs qui incendièrent le château de Kapitànyfi et la nouvelle construction de Miklos Zrinyi, où 500 hommes périrent dans les flammes avec leur capitaine Todor Deli. Les pachas de Buda mentionnent plusieurs incendies de ce genre dans les années 1570-1580 (3).

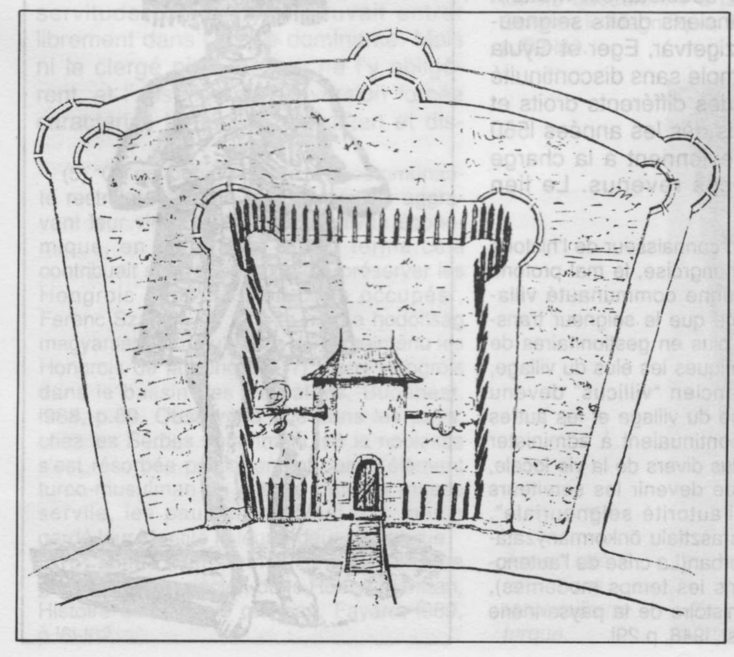
Dans les sièges en règle également, le rôle des artificiers était primordial, et les "instruments à feu" très variés: pain, marmite, cruche à feu, flèches incendiaires, bâtons, lances, broches, couronnes à feu, etc.

La construction et l'entretien des ouvrages militaires représentaient un

(1) Ladislas Makkai, Histoire de Transylvanie, Paris, PUF, 1946, p.177.

(2) Istvàn Sinkovics, A török berendezkedés Magyarországon(L'installation des Turcs en Hongrie), dans Histoire de la Hongrie 1526-1586, t.l, p.454-473.

(3) Sàndor Takàts, Rajzok a török világbol(Scènes de vie à l'époque turque), Budapest, MTA, 1915-1917, t.2, p.78-79.



Le fort de Szömör en construction. Dessin turc.



Capitaine général des Janissaires ou Aga.

énorme fardeau pour les habitants de la contrée. Nobles et grands seigneurs devaient fournir le bois de construction. On abattit des milliers d'arbres et de belles futaies disparurent entièrement. Du côté hongrois, une loi de l563 permit expressément de se servir dans les forêts proches pour les travaux de fortification. En l575 par exemple, quand le fort de Szendrö se trouva subitement menacé, le capitaine Péter Panka se servit dans la forêt voisine de Pàl Sory. Pour consolider ses murs, il fit abattre plus de 2000 gros arbres. Le propriétaire demanda l50 florins, mais il ne reçut rien. A la suite des déboisements il fallait aller de plus en plus loin pour trouver le bois nécessaire. Ali pacha en manquait tellement que, pour construire dans Esztergom, il s'adressa à l'archiduc André de Habsbourg, fils de Maximilien II, pour lui demander 3000 bois de traverse, l000 chevrons, l0000 lattes...La Slavonie possédait de magnifiques forêts de chêne. Leur dépérissement inquiétait tellement les ordres de la province qu'ils décidèrent d'en réglementer l'exploitation. Tous les travaux, de la coupe et des charriages aux travaux de terrassement, reposaient sur le "gratuitus labor" du peuple, chaque camp réquisitionnant, manu militari, les habitants des villages les plus proches. Leurs plaintes sont innombrables. En cas de refus, leurs maisons pouvaient être incendiées et la fuite des corvéables aggravait la souffrance de ceux qui restaient.

Or la paix intervenue en l568-l570 n'apporta guère de répit aux régions frontalières, troublées sans cesse par les coups de main et les incursions. Le l3 avril l576 le pacha de Buda écrit à Vienne que, "si je devais énumérer toutes les affaires ce n'est pas seulement une lettre mais des livres que je devrais rédiger". Certes, il faut tenir compte des exagérations de langage chez les Turcs. Quand cent cavaliers hongrois surgissent , les pachas y voient au moins deux mille; quand un douanier turc est délesté de ses 35 florins, on soutient mordicus qu'il y en avait cinq mille dans la sacoche; des Hongrois affamés embrochent-ils quelques moutons et les pachas revendiquent des troupeaux. De même, selon leurs correspondances les cavaliers turcs seraient des gens paisibles qui resteraient volontiers tranquilles chez eux s'ils n'étaient pas tout le temps nargués par ces maudits Hongrois...Les autorités turques "oublient" en même temps de reconnaître que leurs hommes violent aussi souvent le traité que ceux dont les Habsbourg ont la responsabilité. Ils exploitent aussi très habilement l'inimitié bien connue entre Allemands et Hongrois en dénigrant les capitaines les plus entreprenants de ces derniers, jusqu'à ce qu'ils soient relevés de leurs postes et remplacés par des chefs "respectueux" des accords, c'est-à-dire nonchalants et incapables, peu dangereux pour l'occupant.

En réalité, les deux puissances ferment les yeux devant les initiatives individuelles quand elles réussissent. Il est vrai par contre qu'elles sanctionnent les échecs.

Ces fréquentations mutuelles sont d'ailleurs loin d'être seulement d'ordre militaire. Du côté hongrois, on va de plus en plus loin à l'intérieur de la zone turque pour récupérer les droits seigneuriaux et les impôts du roi. Certes, le conquérant a supprimé les anciens rapports de propriété et la noblesse s'est retirée vers des régions non occupées. Ce sont, dans un premier temps, les troupes des postes de défense qui pour assurer leur subsistance, mettent la main sur les anciens droits seigneuriaux. Ceux de Szigetvàr, Eger et Gyula assurent par exemple sans discontinuité le recouvrement des différents droits et contributions. Mais dès les années l560 les possédants reviennent à la charge pour récupérer ces revenus. Le lien avec les villageois est établi par des délégués d'habitants ou le juge du village qui, par ailleurs, se trouve de plus en plus inféodé au seigneur, au détriment de la communauté villageoise (4). Par exemple, les bonnes surs de Obuda récupèrent les revenus de Cegléd, l'évêque de Vàc convoque à Presbourg les délégués des villages occupés de ses seigneuries, qui acceptent de payer des redevances ecclésiastiques; dans plusieurs comitats (Zolyom, Hont), les représentants des villages occupés se rendent à des lieux déterminés pour décrire leur situation et établir les montants et la répartition des impôts votés par la diète de la Hongrie royale.

Finalement, la gent seigneuriale qui n'a pas su défendre le pays contre l'invasion et ses conséquences, a trouvé les moyens pour maintenir, ne fût-ce que partiellement, ses exigeances envers les paysans pour lesquels ce fardeau venait s'ajouter aux charges imposées par l'Ottoman. Pour certains auteurs, cette continuité de l'exploitation seigneuriale et étatique aurait contribué à préserver la "magyarité", dans la mesure où l'obligation fiscale rappelait constamment aux sujets que l'Etat hongrois continuait d'exister (5). Une telle vision paraît fort discutable si l'on admet que la conquête ottomane ne menaçait de disparition les peuples annexés, ni par exclusion excessive ni surtout par une volonté d'assimilation. Semblables aux empires antiques qui, "conquérant les bien et les corps, ne se sont pas souciés de conquérir les âmes", l'empi-

(4) Pour un grand connaisseur de l'histoire de la paysannerie hongroise, le mal profond qui rongeait l'ancienne communauté villageoise résidait en ce que le seigneur transformait de plus en plus en gestionnaires de ses intérêts économiques les élus du village, en premier lieu l'ancien "villicus" devenu "judex loci". "Le juge du village et les autres élus, outre qu'ils continuaient à administer les domaines les plus divers de la vie locale, étaient contraints de devenir les serviteurs économiques de l'autorité seigneuriale". Istvàn Szabo, A parasztfalu önkormànyzatànak vàlsàga az ujkorban(La crise de l'autonomie villageoise dans les temps modernes), dans Etudes sur l'histoire de la paysannerie hongroise, Budapest, l948, p.29l.

Calender, religieux turc. Revêtu d'une petite robe courte et d'un chapeau de feutre, le Calender se fait raser les poils et porte de gros anneaux aux oreilles, au cou, aux bras et sous le membre viril "afin qu'il ne puisse en aucune manière exercer la luxure".





Religieux turc vivant solitaire parmi les bêtes. Ici, il demande l'aumône, menant par la main un cerf muni d'une clochette.

re ottoman cherchait avant tout à soumettre et à exploiter des populations toujours plus nombreuses, sans se préoccuper à faire disparaître leur identité.

"Cet Etat à son apogée est aux antipodes d'un Etat-nation: il s'agit bien d'un empire qui rassemble des éléments hétérogènes sans chercher à les fondre dans un moule unique...Les peuples relèvent d'une multiplicité d'ethnies: Turcs, Tatars, Arabes, Persans, Kurdes, Tziganes, Berbères, Coptes, Grecs, Arméniens, Slaves, Albanais, Roumains, Hongrois..."(6).

Ce qui ne signifie pas que la guerre turque et son cortège de malheurs fussent un bienfait pour ces peuples, dont le magyar. Un historien écrit cependant: "Si quelqu'un voulait être délivré de la servitude commune, il pouvait entrer librement dans l'Eglise dominante. Mais ni le clergé ni l'Etat turc ne l'y obligèrent, et l'absence de conversion forcée caractérise le pouvoir du sultan et distingue l'Etat turc des pays chrétiens de son temps où la conversion se faisait avec une férocité impitoyable, dans le sang et par le fer...Au demeurant, la situation matérielle et morale du paysan n'était pas plus favorable dans les pays chrétiens, mais là s'ajoutèrent encore à ces maux la violation de sa religion, l'emprisonnement de sa conscience. Parlant de la persécution des protestants, l'historien contemporain s'appuie sur ces faits pour dire qu'"il n'est pas douteux que face au pouvoir impérial les non catholiques pouvaient considérer le gouvernement turc comme un bienfait" (7).

Quant à l'identité des Hongrois, on est frappé par les efforts de l'autorité turque de soutenir la langue magyare contre l'allemand. Même s'il y avait là une bonne part de calcul politique, les Hongrois ne pouvaient rester insensibles au maintien et au développement de leur langue dans les différents domaines de l'administration. Il arrive que les pachas refusent de répondre à des courriers rédigés en allemand et obligent la Cour de Vienne d'entretenir des clercs hongrois. L'évêque Verancsics qui fit plusieurs voyages à Istanbul, écrivait le 28 septembre 1570 à Maximilien que les langues les plus usitées à la Porte étaient le hongrois, le croate, le bosniak et moins souvent l'italien et l'allemand (8).

Les cadres administratifs de l'Etat ottoman avaient conservé les souvenirs de l'époque où les tribus turques nomadisaient en Asie centrale. Sous l'autorité du grand vizir, des pachas avaient la responsabilité des provinces (vilayet) et des départements (sandjak). On les distinguait selon le nombre de queues de cheval ornant leur bannière: trois pour les premiers, deux pour les seconds. Les sandjaks étaient à leur tour subdivisés en plus petites unités de gouvernement. Un conseil, *le divan*, entourait le pacha ou beylerbey du viyalet, où un service spécial, sous la responsabilité d'un defterdâr, s'occupait de la fiscalité.

Les deux vilayet qui se partageaient la Hongrie turque avaient pour centre Buda et Temesvàr, celui de Buda étant de loin le plus important. Vers la fin des années 1560 il comprenait 17 sandjaks au nord de la Drave et 3 au sud, où il s'étendait jusqu'à Nis et Vidin, dans les Balkans.

Le gouvernement de cette énorme province imposait de lourdes responsabilités. Intermédiaire entre deux grandes puissances, le pacha représentait le sultan dans les négociations avec Vienne et surveillait sans relâche la Transylvanie et les Hongrois turbulants des frontières. Il pouvait entreprendre des actions armées localisées, mais en cas d'échec il risquait la corde (cordon de soie envoyé par le sultan). D'une façon générale, son pouvoir quasi illimité - apporter la moindre modification au système administratif en était exclu- allait de pair avec une dépendance totale. Même le brillant Sokollu Mustafâ pacha, resté particulièrement longtemps en poste(1566-1578), connut la chute quand la position de son oncle, grand vizir, fut ébranlée. On lui reprocha même les destructions causées à Buda en 1578 par un tremblement de terre et la foudre, où l'on devinait l'avertissement d'Allah. Néanmoins, le poste était l'objet de convoitises et d'âpres compétitions, car il rapportait beaucoup. Pour les tenir en main, le sultan ne les laissait sur place que pendant un temps limité. Ainsi, en 145 ans d'occupation, Buda connut 99 nominations (9).

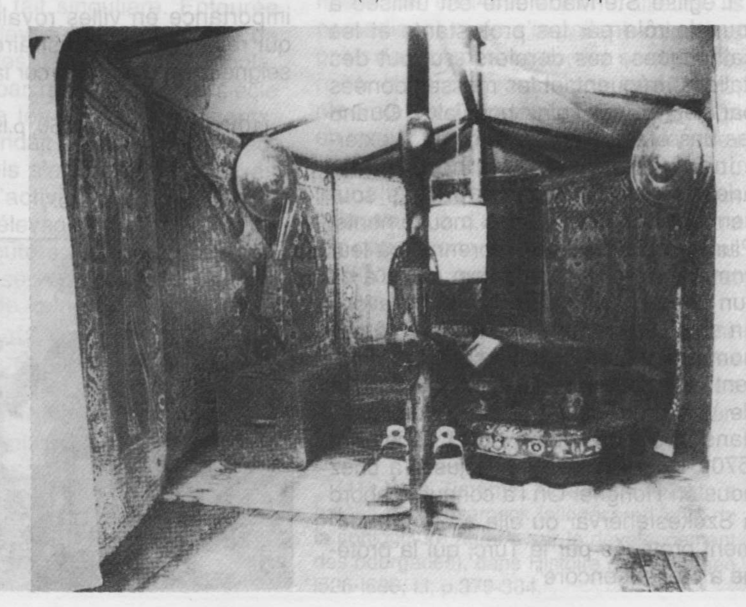
(5) "Ce qui pour l'individu et la communauté restreinte était un fardeau pénible aggravant leur vie et gênant leur activité économique, en général et à long terme cela contribuait sans aucun doute à préserver les Hongrois dans les territoires occupés". Ferenc Szakàly, Mi tartotta meg a hodoltsàg magyarsàgàt ? (Qu'est-ce qui a maintenu les Hongrois de la conquête ?), dans Hongrois dans le bassin des Carpathes, Budapest, 1988, p.89. Observons que dans les pays, chez les Serbes notamment, où la noblesse s'est résorbée politiquement dans l'élément turco-musulman ou glissée dans la masse servile, les peuples n'en ont pas moins gardé leur identité ni leur ardeur patriotique.

(6) Gilles Veinstein, L'empire dans sa grandeur(XVIe siècle), dans Robert Mantran, Histoire de l'Empire ottoman, Fayard, 1989, p.161-162.

(7) Von Südenhorst, cité par Ignàc Acsàdi, A magyar jobbàgysàg története(Histoire de la paysannerie hongroise servile), Budapest, 1948, p.250.

(8) Parmi les "nations" étrangères résidant dans la capitale de l'empire, Robert Mantran mentionne en premier lieu les Vénitiens puis les Français et les Anglais, encore que, "à Constantinople même il y a peu de Français". La vie quotidienne à Istanbul au siècle de Soliman le Magnifique, Paris, Hachette, 1990, p.159-189.

(9) I.Sinkovics, ouvr. cité, p.459-460.



Aspect intérieur d'une tente militaire turque.

Leur résidence fut installée au pied des collines, sur le bord du Danube, si près du fleuve qu'au moment des hautes eaux les bateaux des ambassadeurs venaient accoster directement devant la porte de l'édifice. Ce fut seulement au milieu du XVIIe siècle que les pachas allaient se retirer là-haut, dans le château fort.

L'administration civile et militaire était étroitement liée. Les fonctionnaires venus avec les troupes évaluent les populations et les revenus, occupent les postes douaniers. A Székesfehérvàr, tombé le 3 septembre 1543, le douanier turc enregistre la première taxe dès le 21.

L'appareil administratif est presque aussi important que l'armée et les gens qui le desservent s'installent eux aussi dans les places fortes, sous la protection des garnisons. Rares sont ceux, tels les kadis (juges) de Kecskemét, Ràckeve et Tolna, que l'on trouve à l'écart des centres militaires.

L'élément musulman est ainsi groupé dans près de 90 lieux. Il semble que dans certaines villes d'importance stratégique la population autochtone a été entièrement délogée et remplacée par les nouveaux venus. A Esztergom, Visegràd et Nogràd, par exemple, les recensements ne font apparaître que des musulmans vers l570. Dans les autres localités, les différents groupes religieux et ethniques cohabitent.

A Buda, qui compte environ 3500 habitants dans la seconde moitié du siècle, les 2/3 de la population sont musulmans. Pour l580-l58l, les defters du fisc signalent l90 Hongrois parmi les propriétaires d'immeubles. Dans les deux parties de la ville, ils ont leurs propres juges. Celui de Buda a fort affaire à cette époque pour racheter les prisonniers; c'est lui d'ailleurs qui doit loger tout au long des XVIe-XVIIe siècles les ambassadeurs de la cour de Vienne.

L'église Ste-Madeleine est utilisée à tour de rôle par les protestants et les catholiques, ces derniers -surtout des Italiens- fréquentant les messes donées par des Franciscains bosniaks. Quand les uns et les autres cherchent à exterminer les mouvements hérétiques, ariens, sociniens etc, les pachas soutiennent la cause de ces mouvements. Plusieurs sandjak bey reprennent à leur compte, avec des variantes, ce qu'a dit l'un des pachas de Buda: "Nous avons un seul Dieu, nous sommes les mêmes hommes même si nous sommes différents par notre foi". Aussi, le prédicateur de Veszprém, István Bathay se plaint-il dans une lettre datée du 2l décembre l570: "L'hérésie est venue jusqu'à chez nous en Hongrie. On l'a connue d'abord à Székesfehérvàr où elle a été grandement protégée par le Turc, qui la protège à présent encore".

Dans les villes qui ont des populations mixtes, les différentes confessions vivent dans des quartiers distincts, chacune selon ses coutumes. A Vàc, dans les années l570, l75 des 353 maisons d'habitation appartenaient à des musulmans, l6l avaient des propriétaires hongrois et les autres, des Slaves et des Allemands. En l578, on trouve à Szeged 266 chefs de famille musulmans et 703 chrétiens, dont la plupart sont des Hongrois.

La dislocation du royaume a entraîné des changements dans le statut juridique des villes. Dans la Hongrie royale, le nombre des villes libres (privilégiées) a diminué et, par conséquence, leur représentation aussi à la diète. Pour les Habsbourg, il y avait là un danger puisque c'était les bourgeois allemands qui tenaient en main le plus souvent les municipalités et parce que le Trésor se voyait privé d'une partie notable des revenus douaniers, dans la mesure où les villes constituaient malgré tout un maillon essentiel du commerce extérieur mais que, en même temps, les nobles se firent dispenser du Trentième(10). Or, il convient de rappeler qu'une partie des nobles qui avaient quitté les territoires occupés et qui ne s'engagèrent pas dans le métier militaire, venaient s'établir dans les villes soit en Transylvanie soit dans la partie habsbourgeoise du pays. Et tout en y bénéficiant des avantages ils tenaient à garder leurs prérogatives: exemption du tribunal et des règlements locaux ainsi que des charges communes. En même temps, par son mode de vie, cette noblesse urbaine contribua à altérer la mentalité bourgeoise (aptitude aux nouveautés, esprit d'épargne, sobriété, rationnalité...) en acclimatant ses habitudes, comme les réceptions et les chasses interminables, l'arrogance ou la prodigalité.

Pour renforcer leur position sur ce terrain, les Habsbourg entreprennent de transformer des localités parfois sans importance en villes royales libres, ce qui revient à les soustraire à l'autorité seigneuriale et à renforcer la représentation des villes à la diète. Finalement, en l608, la noblesse obtient que seules les villes libres reconnues comme telles en l5l4, ont droit de suffrage à l'assemblée.

(10) Voir Gavroche N°56, p.l9.

Turcs prenant leur repas.



Dans la Hongrie turque, seuls les centres militaires et administratifs, comme ceux qui viennent d'être cités plus haut, sont considérés comme des villes (sehir). Au-delà, se développent ces immenses bourgades qui n'ont aucun caractère urbain mais qui sont parfois plus peuplés que les villes proprement dites. Il s'agit là du résultat d'un intense mouvement de fuite des domaines timâr (terres dont le revenu est attribué à un timariote, militaire ou administrateur civil) vers les domaines khâss, territoires dépendant directement du sultan. Comme les timariotes ne reçoivent leurs terres qu'à titre temporaire, trois ans au plus, en principe, ils cherchent à en tirer le plus grand profit possible, jusqu'à rendre le fardeau du paysan insupportable.

Outre la capitation ou kharâdj qui marque la soumission des reâyâ à la domination ottomane, les producteurs - surtout paysans- sont frappés d'un grand nombre de taxes et de redevances: dîmes sur les récoltes et les animaux, taxe sur la vente du vin, droits de moulin, de pêche, de passage, de marché et foire...Au cours du siècle les impôts s'étendent davantage, sur le bois de chauffage par exemple, ou sur les jardins et les tonneaux; on invente la taxe sur la fiancée: 30 aktche (au milieu du siècle, 50 aktche valent un florin hongrois) si c'est une fille, la moitié s'il s'agit d'une veuve.

En principe, les lettres de donation définissent jusqu'où le timariote peut aller dans ses exigences, mais le plus souvent il va au-delà, et le *raya* souffre aussi des exactions des agents de l'Etat. Et il faut du temps pour que les plaintes arrivent jusqu'à la Sublime Porte... Les habitants d'un village du sandjak d'Esztergom se plaignent par exemple que les percepteurs du kharâdj exigent cet impôt pour 3l maisons quand il n'y en a que 24; ailleurs, les hommes du fisc contraignent les villageois de leur construire une maison, ou encore de payer par tête ce qu'ils ont déjà payé collectivement.

Au demeurant, le système fiscal turc ressemblait beaucoup à ce qu'il fut dans le royaume avant l'occupation, et les règlements ottomans (kânûn) se référaient souvent aux dispositions antérieures. Ainsi, le seuil d'imposition pour le kharâdj correspondait exactement à l'ancienne définition, à savoir la possession de biens mobiliers valant 6 florins, soit 300 aktche; de même, il y avait équivalence entre le montant de cet impôt et le subside militaire hongrois.

L'exaspération des contribuables pouvaient les conduire à des actes de violence, comme nous l'apprend l'"orateur" Wiss résidant à Istanbul et écrivant à

Vienne le 5 juin 1565 que le pacha de Temesvàr avait occupé les places de Jenö et Pankota parce que le tchavuch envoyé pour la collecte eut le nez et les oreilles coupés (voir encadré). A l'occasion de la campagne de collecte de 1562 les autorités turques firent porter des broches sanglantes dans les villages occupés pour signifier à leurs habitants ce qui les attendait en cas de refus. Le timariote de Hegyesd, Bâyezîd, fit clouer alors par leurs oreilles contre les arbres plus de vingt paysans, qui restèrent dans cet état du matin au soir. Ce Bâyezîd était connu comme grand buveur de vin qui savait s'amuser et qui invitait volontiers des violonistes hongrois.

Ceux qui vivaient sur les domaines khâss avaient affaire directement avec les hommes du sultan, qui n'intervenaient pas dans l'administration locale et qui, à l'occasion, protégeaient même les habitants contre les exactions des soldats turcs. C'est sur ces territoires que les gens venaient se réfugier en masse et que certaines localités, libérées aussi de l'oppression seigneuriale magyare, connurent des progrès matériels et culturels rapides. Ces "oppida", comme Nagykörös, Cegléd, Kecskemét, Jàszberény ou Hodmezövàsàrhely, enrichis surtout de l'élevage du bétail, devenaient des places de foires et de marchés réputées. Des négociants locaux rachetaient les bêtes et les denrées pour le compte de gros marchands qui les revendaient dans les pays lointains. La population de Kecskemét passe par exemple de 300 à 1086 entre 1546 et 1580. Selon les années, on y trouve 6-9 forgerons, 5-7 joailliers, 14-27 tailleurs..., avec en tout de 53 à 71 maîtres-artisans. A Ràckeve, sur le Danube, la plupart des marchands sont des Serbes et des Grecs. Ils se regroupent en compagnies et se déplacent entre les Balkans et les villes autrichiennes. Parfois, 40-50 commerçants occupaient leurs bateaux et la valeur des cargaisons pouvait atteindre les dix mille florins. Lieux de passage parmi les plus fréquentés sur l'axe fluvial majeur de l'Europe central, Ràckeve fut au XVIe siècle le centre économique le plus florissant de la Grande Plaine occupée. Parmi les chefs de famille imposables, c'est là que l'on trouve en 1562 le pourcentage le plus élevé d'artisans (29 %) après Pest (38 %) et Buda (33 %).

Enfin, à l'extrême limite orientale de la Hongrie turque, dans la zone de mouvance de trois Etats, la bourgade de Debrecen connut au XVIe siècle une fortune tout à fait singulière. Entourée d'une simple levée de terre plantée de haies épineuses, la ville eut sa population doublée par rapport au XVe siècle pour atteindre les 10-12 000 habitants. Son aire s'étendait sur 120-130 000 hectares, auxquels s'ajoutaient des terres en location, l'activité principale ayant été là aussi l'élevage du bétail. La ville échappait à toute emprise seigneuriale, mais pour préserver son indépendance devait payer de lourds impôts aux trois gouvernements et consentait à de somptueux cadeaux pour tenir à l'écart les pillards. Les marchands qui gouvernaient la ville formaient 10-12 % des habitants. Les plus riches s'associèrent en compagnies pour vendre le bétail sans l'entremise de négociants étrangers. Leurs relations s'étendaient jusqu'à Augsbourg et Nuremberg, Gdansk et Istanbul. Quand en 1564 un capitaine de la Hongrie royale, Lazar Schwendi pilla les magasins de cinq marchands de l'une de ces compagnies, il emporta avec ses mercenaires des articles valant 250 000 florins: dans aucune ville libre on n'aurait trouvé à l'époque des richesses semblables. De l'état florissant de la bourgade témoignait aussi la part élevée des artisans, environ 45 %, représentant une vingtaine de branches différentes, regroupées en 14 corporations. Une partie notable des habitants vivaient des transports (11).

Au-delà des villes et des bourgades, la grande majorité du peuple vivait dans des villages de 10 à 20 maisons. Dès l'occupation de Buda, Soliman fit proclamer que chacun restât à sa place, on ne ferait mal à personne ni aux enfants. En maints endroits en effet, les habitants enfuis retournaient dans leurs villages pour reconstruire les foyers incendiés. Cela pouvait se répéter plusieurs fois, en sorte que le XVIe siècle n'est pas encore l'âge des "deserta", dont le nombre allait augmenter à partir de la guerre de quinze ans. Assez souvent d'ailleurs, le dépeuplement datait du XVe siècle. En tout cas, les Ottomans s'appliquèrent à repeupler les campagnes abandonnées. Le bey de Siklos installa par exemple, en 1577, près du fort 600 Serbes déracinés et 450 à côté de Pécs, qui devaient assurer le ravitaillement de ces garnisons. Ils allaient le faire au détriment des paysans magyars, qui dès lors se mirent à détester les marodeurs serbes. Après la chute de Szigetvàr et de Kanizsa en 1566 et 1600, les timariotes firent venir également des colons à la place des serfs hongrois enfuis: en 1581, un recensement fait état de 80 localités serbes dans ce comitat. Dans celui de Vas, 55 villages croates apparaissent au XVIe siècle. C'est de cette époque que date l'arrivée massive en Hongrie des Grecs et des Tsiganes. Ces derniers sont mentionnés dans le pays pour la première fois en 1489. Comme ailleurs, ils nomadisent mais s'installent volontiers près des camps turcs, ils sont forgerons, barbiers, musiciens, artificiers, réparateurs d'armes...ou bourreaux. On en trouve aussi en bon nombre dans les "troupes auxiliaires" de l'armée turque (qui elle-même ne s'adonnait pas aux pillages ni à d'autres exactions contre les populations civiles) avec les hordes tartares, ce qui contribua à perpétuer les préjugés hostiles à leur égard.

Quant aux Hongrois fugitifs, ils réussirent souvent à se maintenir en groupes homogènes en se cachant dans les marécages ou les montagnes des pour-

La mutilation du nez et des oreilles

Cette coutume inhumaine fut introduite en Hongrie par les Turcs, mais les actes les plus mémorables sont attribués à leurs auxiliaires, serbes surtout et valaques. Elle terrorisait d'autant plus les gens que le nez était par excellence l'ornement du visage et signe même de noble naissance. On n'imaginait pas un seigneur hongrois sans un grand nez aquilin. Ne pas l'avoir était toute une affaire, et si l'enfant naissait avec un petit nez retroussé on le faisait pleurer et l'on tiraillait son nez jusqu'à ce qu'il se rallonge. Quand en 1555 le palatin Nàdasdy eut un garçon en son absence, la nouvelle la plus importante que ses courtisans lui firent parvenir était que "notre petit seigneur a le nez passablement développé, il ne restera pas petit".

Les Hongrois étaient aussi fiers de leurs barbes et cheveux et, en général, la propreté corporelle tenait une place essentielle dans leurs préoccupations. Ce qui n'empêchait pas les soldats par exemple de laisser pourrir les cadavres sans enterrement. Selon le rapport du capitaine Andràs Choron, les cavaliers de Devecser vainquirent les Turcs en sept combats en 1532. Après quoi ils prirent les têtes des soldats tués et laissèrent les 2500 cadavres sans les enterrer tout autour de Devecser et Sümeg. Dès le milieu du siècle, la prise de tête remplace en effet la mutilation du nez. Plus il y avait de crânes montées sur des lances dressées devant les barrières des châteaux, plus la réputation en était redoutable. Comme nous l'avons déjà dit, la présentation des reliques était récompensée et à Vienne et à Istanbul. En 1543 par exemple, Istvàn Péter apporta à Ferdinand une grosse quantité d'oreilles et de nez et sa Majesté lui offrit en cadeau des draps d'une valeur de 6 florins !

Takàts, ouvr.cité, t.I, p.379-384.

(11) Vera Zimànyi, Az agràrkonjunktura hatàsa a mezövàrosok fejlödésére(L'effet de la conjoncture agraire sur le développement des bourgades), dans Histoire de la Hongrie 1526-1686, t.I, p.379-384.







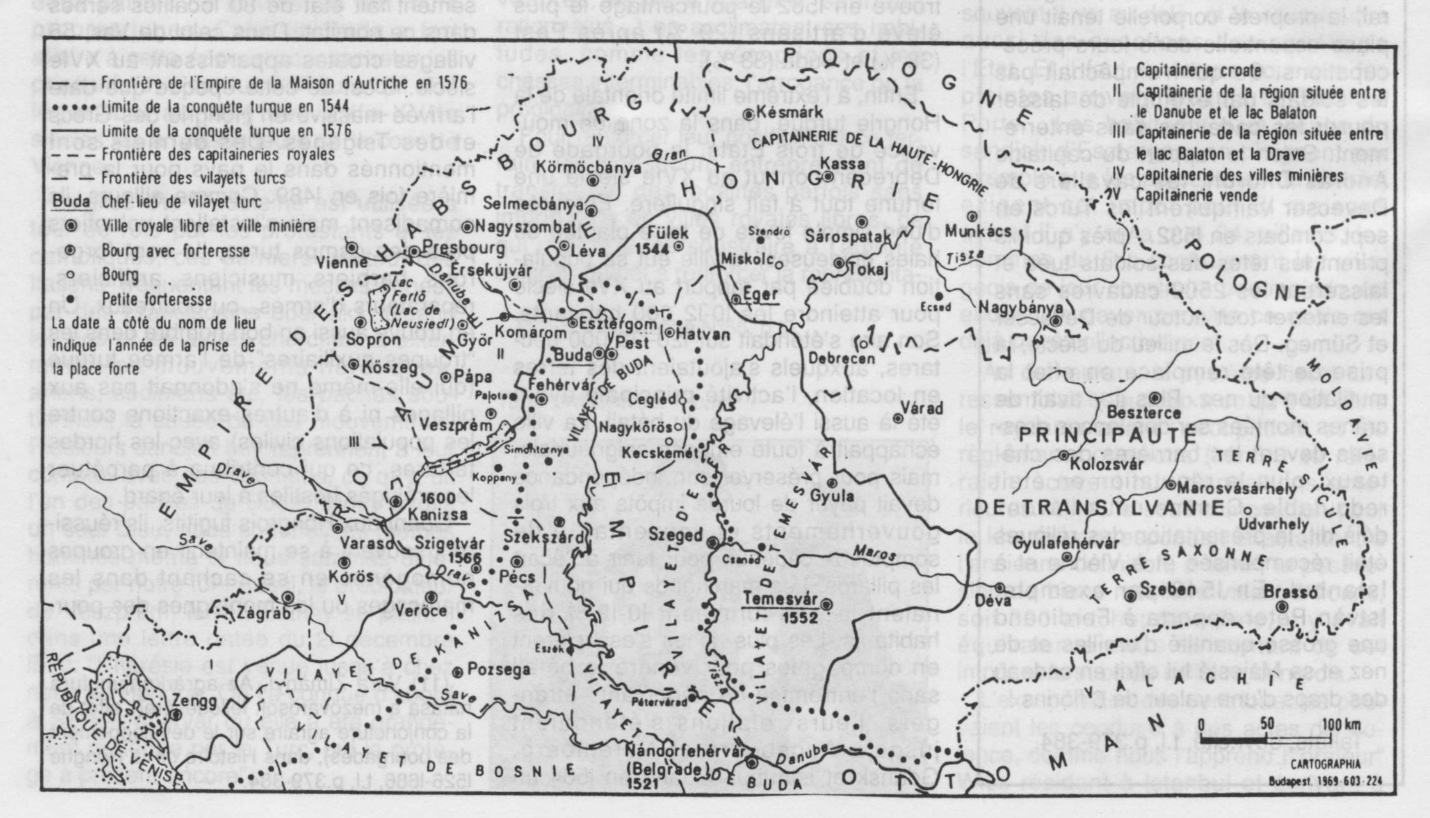


Marchands ou espions : Vendeur de sucreries turc ambulant. Cafetier turc ambulant. Commerçant hongrois. Marchand juif ambulant (de gauche à droite).

tours.Nombre de villages magyars purent ainsi survivre dans le Sàrrét et le Sàrköz, dans Csallóköz et Ecsed. Quand on regarde une carte des XVIe-XVIIIe siècles, la cuvette pannonienne donne l'impression d'un énorme marécage. Pour expliquer rapidement ce phénomène il faut rappeler que des milliers de moulins parsemaient les cours d'eau, que l'on utilisait aussi pour alimenter les innombrables lieux de pêche. Mais les canalisations se faisaient de manière désordonnée, personne ne se souciant de l'écoulement des eaux. Des secteurs entiers de rivières finissaient par être comblés par les alluvions, provoquant des divagations et des débordements. En temps de chaleur, les eaux stagnantes exhalaient des vapeurs pestilentielles et quantité de lettres témoignent des ravages du paludisme et de la typhoïde. Ce paysage aquatique avec ses lacs, mares, marécages et flaques d'eau, tout en permettant de s'isoler du monde, rendait en même temps la circulation extrêmement difficile. L'état des chemins était déplorable. Au cours des voyages un peu plus longs, il fallait changer les roues dix ou quinze fois ! Il fallait en outre une excellente connaissance du terrain car les lieux de passage étaient rares et compliqués. Entre Fehérvàr et Simontornya par exemple, il n'y avait qu'un seul passage vers l'ouest. Aussi une multitude de gens, recherchés et redoutés à la fois pour leur service, devenaient-ils des guides, sans lesquels on n'entreprenait ni voyages ni surtout des opérations militaires. Le métier était fructueux mais plein de risques. En effet, les plus habiles, des déracinés qui connaissaient la moitié de l'Europe, ou des marchands qui parcouraient de longues distances et parlaient plusieurs langues, se faisaient en même temps agents de renseignements, qui, une fois capturés, étaient soumis à d'effroyables tortures. C'est tout un chapitre de notre histoire pendant ces siècles où, pour les contemporains, la Hongrie était une "terre de la peur".

Julien Papp

La Hongrie pendant l'occupation turque



Métiers disparus (*)

LE MEUNIER

"Qu'il fait bon chez vous Maître Pierre
Qu'il fait bon dans votre moulin
Le froment vole dans la lumière
Et partout ça sent le bon grain..."

Le moulin s'est endormi enveloppé d'un silence pesant. L'eau a interrompu sa danse laborieuse dans les aubes de la roue ou les pales de la turbine. La Loysance emprunte le déversoir et sans détour va rejoindre le Couesnon. Les courroies assoupies près des poulies regrettent le mouvement d'antan : plus d'animation bruyante des charretiers livrant leurs lourdes cargaisons. De l'odeur de froment moulu le temps est révolu ! Pourtant le moulin de Pierre Férard est toujours là, lové au fond du petit bois du Bas Châtellier et, si le chemin vous agrée, laissons parler les us et coutumes du passé, le temps d'oublier la hâte du progrès. Pierre Férard nous raconte son métier :

Le moulin du Bas Châtellier est situé sur la commune de Saint-Germain-en-Coglès. Il est âgé de deux à trois siècles.

Les meules en pierre de 750 kg étaient battues tous les quinze jours environ à l'aide de marteaux à pierre en acier et le cœur de meule bouchardé (1). L'ensemble comportait une meule fixe et une meule mobile. En général, on attendait quatre jours après l'affûtage avant de moudre du blé noir, assez courant à l'époque. Dans l'intervalle il était préférable de moudre du blé. Le réglage de la finesse de mouture se faisait à l'aide d'une vis déterminant la hauteur de la meule mobile.

Un étang de 33 ares constituait la réserve d'eau nécessaire à la marche du moulin. Au siècle dernier le mécanisme était entraîné par une roue à aubes en bois de hêtre. Un *no* en bois en forme de grande gouttière canalisait l'eau au-dessus des aubes et l'ouverture de la vanne de l'écluse (bonde) permettait de régler la vitesse de rotation.

Dans les années 30, une turbine beaucoup plus gourmande en eau a pris la relève. En fait, la roue et la turbine pouvaient fonctionner en alternance quand cela était nécessaire. La turbine mettait en mouvement deux broyeurs à marteaux en remplacement des meules. Ensuite est venu un moteur électrique de 20 CV. On pouvait ainsi moudre 300 à 400 kg de céréales à l'heure ou 800 kg de tourteaux, alors que la meule n'avait qu'un débit de 150 à 200 kg de céréales à l'heure.

Les céréales étaient soumises à des contrôles deux fois l'an, mais pendant la guerre c'était toutes les semaines : les gendarmes étaient à l'affût et les tracasseries nombreuses. Les sacs en toile de jute étaient étiquetés et plombés. Il fallait un acquit pour le transport. Mais on pouvait faire confiance aux gens pour utiliser des ruses dont on parle encore dans le pays...

Une tonne de blé donnait 700 kg de farine, plus 250 kg de son et des résidus : de la poussière, des *échollés* (bourses), du *païssard* (gaillet) (2), des bouts de paille et du petit grain. La mouture était payée au quintal : en 1950, 2,50 F pour le blé, 1 F pour l'orge.

Le blutage se faisait à 70% en temps normal, soit 70 kg de farine pour 100 kg de blé, sauf pendant la guerre où le blutage obligatoire était de 90% . Les sons produits, tels que la farine basse ou "recoupe" contenant du petit son, devaient être inclus dans la farine. Ceci donnait à peu près le pain complet d'aujourd'hui. A cette époque sont apparus les tickets de rationnement. Chaque habitant disposait de trois quintaux par an. Il ne fallait pas gaspiller ou bien "en mettre à gauche".

Les cultivateurs apportaient leurs sacs au moulin sur des plateaux ou tombereaux tirés par un cheval. Ils pouvaient soit repartir avec de la farine déjà moulue en échange de la céréale amenée, soit repasser trois à cinq jours plus tard récupérer leurs produits moulus. Le meunier emportait parfois lui-même la farine de diverses famille chez le boulanger. Celui-ci se faisait payer 70 F le quintal pour la panification. Il existait également une possibilité de ne pas utiliser d'argent mais de procéder à un troc équitable pour payer les services du meunier et du boulanger. Les sacs en toile de jute étaient fournis par les cultivateurs; le meunier en avait également en stock en cas de besoin.

L'organisation du moulin suivait une chronologie précise.

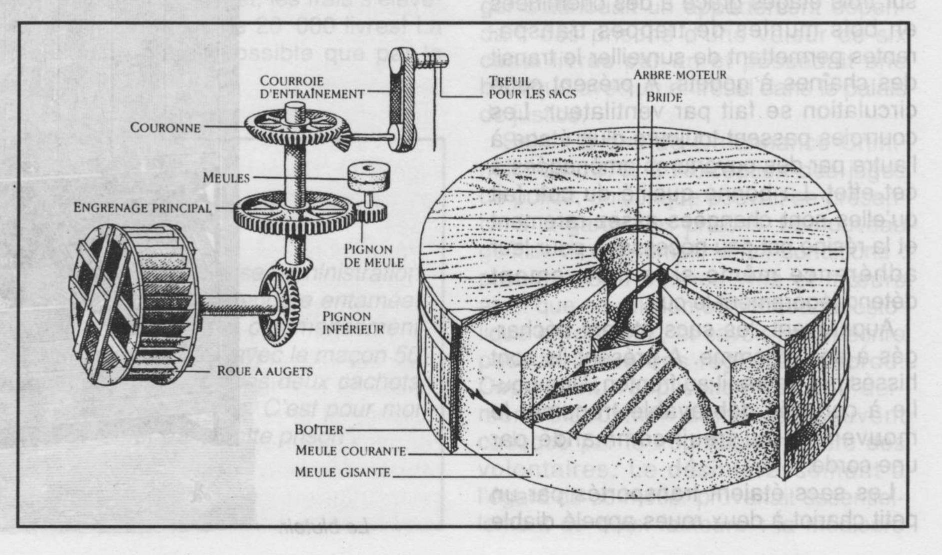
On a vu que la turbine, grande consommatrice d'eau, en engouffrait 300 litres à la minute. L'inclinaison des ailettes était réglable pour maîtriser

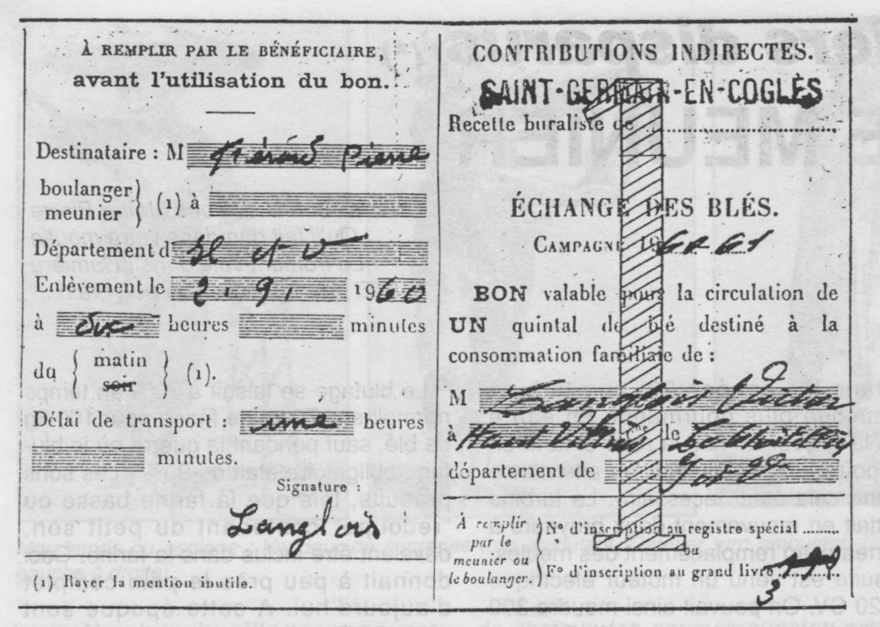
(*) Nous publions sous la signature de M.Maurice Langlois une série d'articles consacrée aux métiers ruraux de naguère que notre société mécanique a fait disparaître. Les témoignages recueillis par M.Langlois (voir Gavroche 33/34) ont été confiés à la revue *Le Pays de Fougères* qui nous a autorisé à les publier.

(1) *boucharde* : marteau à tête découpée en pointes de diamant, utilisé par les tailleurs de pierre.

(2) Gaillet ou caille-lait, plante de la famille des rubiacées dont l'espèce jaune servait à colorer en jaune le beurre et certains fromages.

Mécanisme d'un moulin à eau.





À REMPLIR PAR LE BÉNÉFICIAIRE,
avant l'utilisation du bon.

Destinataire : M Férard Pierre
boulanger / meunier (1) à
Département d' Il et V
Enlèvement le 2.9. 1960
à dix heures minutes
du matin / ~~soir~~ (1).
Délai de transport : une heures minutes.
Signature : Langlois

(1) Rayer la mention inutile.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.
SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS
Recette buraliste de ....

ÉCHANGE DES BLÉS.
CAMPAGNE 1960-61

BON valable pour la circulation de **UN** quintal de blé destiné à la consommation familiale de :

M Langlois Victor
à Haut Villiers C^ne^ le Châtellier
département de I et V

À remplir par le meunier ou le boulanger. N° d'inscription au registre spécial .... ou F° d'inscription au grand livre ....

Ticket de contrôle des blés (1960).(recto-verso).

l'entrée de l'eau et donc la vitesse de rotation. Une écluse elle aussi réglable donnait de la souplesse aux mouvements transmis.

La rotation-turbine était de 300 tours/minute. La deuxième transmission, grâce à des engrenages, avait un régime de 250 tours/minute et la première transmission de 150 tours/minute. En 1943, le manque d'eau a nécessité l'achat d'un moteur électrique pour pallier au défaut de force motrice.

Les mécanismes s'étageaient sur trois niveaux en sous-sol, les transmissions avec des roues dentées métalliques puis des jeux de courroies en cuir dessinaient d'innombrables ballets autour des poulies non moins nombreuses. Ces poulies en bois ou en fonte s'éparpillaient sur deux étages afin de répartir cette rotation dosée au gré de leurs diamètres. Autant de têtes folles montées sur un arbre en acier dont l'axe sur roulement à billes devait être graissé deux fois l'an...

La circulation de la farine se faisait sur trois étages grâce à des cheminées en bois munies de trappes transparentes permettant de surveiller le transit des chaînes à godets. A présent cette circulation se fait par ventilateur. Les courroies passent toujours d'un étage à l'autre par des ouvertures aménagées à cet effet. La bonne qualité du cuir fait qu'elles sont changées assez rarement et la résine est peu nécessaire pour leur adhérance même si le mouvement détend légèrement le cuir.

Auparavant, les sacs étaient déchargés à dos d'homme. A présent ils sont hissés par un treuil au fronton. Une poulie à courroie débrayable transmet le mouvement au treuil commandé par une corde.

Les sacs étaient transportés par un petit chariot à deux roues appelé diable ou "caberouet". Ils étaient vidés dans une trémie au deuxième étage au niveau de la réserve. Le blé passait au trieur pour éliminer les grains cassés ou défecteux ainsi que les impuretés; ensuite, chaque grain passait à la brosse à blé rotative afin d'enlever la poussière de la rainure centrale : c'est seulement alors que se faisait la mouture. Actuellement, le blé n'est plus brossé mais lavé.

A la sortie des broyeurs, la farine était tamisée à l'aide de *soies*. Ces grilles en soie véritable étaient tendues sur des cylindres et leur mise en place était une épreuve de patience et de dextérité. Leur serrage à l'aide de filets servant à les tendre était un véritable travail d'orfèvre. Les raccords des filets étaient recouverts d'une toile fine collée pour ne pas faire de reliefs où se serait logée la farine et les vers succeptibles de percer la soie. Les soies étaient changées tous les deux ans et leur installation demandait deux jours !

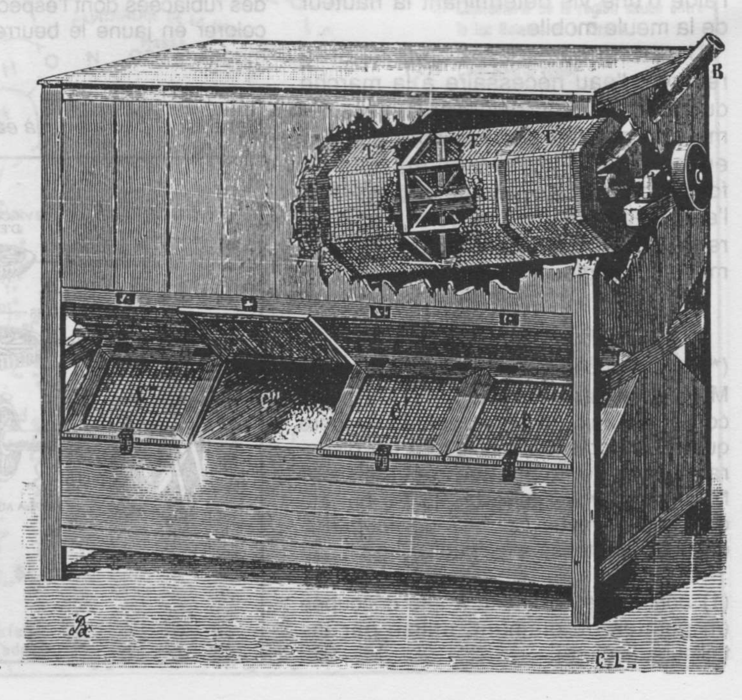
La farine était conduite par les chaînes à godets vers la chambre à farine qui était la réserve. A partir de là, des trémis pour l'ensachage facilitait l'opération. Chaque sac portait le nom de son propriétaire marqué au charbon de bois. Les semoules étaient fabriquées dans des "moulins à reprise" qui comportaient une meule à aspérités ou à crans et une autre meule lisse.

Le blé noir était un aliment assez prisé jusqu'au milieu du siècle. Sa farine était utilisée sous forme de gruaux ou de galettes. Le meunier choisissait souvent le jeudi pour moudre le blé noir car la galette se faisait spécialement le vendredi. La mouture demandait des réglages spéciaux. On passait les grains au trieur le mercredi. Après la mouture, la farine était passée au crible pour enlever le *greuset* ou grosse coquille et tamisée au *sâ*. Le sarrasin était la bête noire des meuniers, sa poussière étant un ennemi redoutable pour leurs poumons. Le jeudi, le moulin se noyait dans un brouillard épais : le voisinage savait que le meunier "broyait du noir" !

L'orge servait d'aliment au bétail et à l'engraissement des porcs ou à la nourriture des chevaux, employée à sec ou avec de l'eau chaude. L'avoine, parfois mélangée au seigle ou à l'orge, était utilisée pour les chevaux. Dans ses dernières années d'activité, Pierre Férard produisait des céréales aplaties : orge, avoine, maïs.

Maurice Langlois

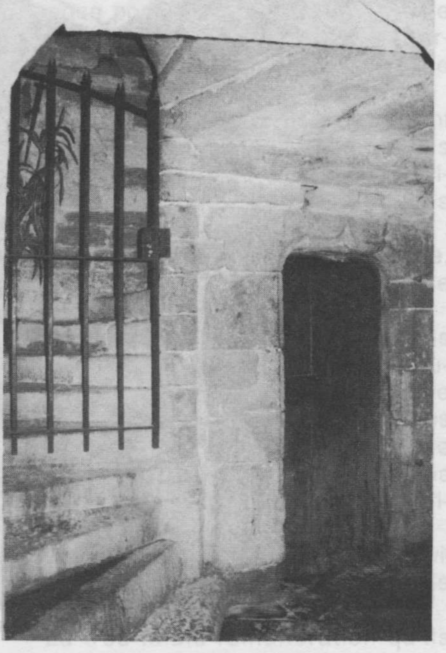
Propos recueillis auprès de Monsieur Pierre Férard meunier au Bas-Châtellier (Ille et Vilaine).



Le blutoir.

UN MÉTIER MÉCONNU, LE GEOLIER BRETON AU XVIIIe SIÈCLE

Jean Guillou —geôlier des prisons royales de Fougères— fut parmi les plus pittoresques de sa profession. Les archives nous ont livré la physionomie singulière de ces hommes au métier méconnu.



L'entrée de la prison où s'effectuait l'extrait d'écrou à l'arrivée du détenu.(Photo de l'auteur)

Un recrutement difficile

Au 18ème siècle, deux sortes de recrutements coexistaient pour le métier de geôlier : la nomination et l'achat d'office. La nomination apparaît comme le résultat d'une évolution, dont l'aboutissement fut l'intervention des officiers de justice dans le choix du personnel carcéral. Il est probable que leur concours devint une nécessité au cours du 18ème siècle, car personne ne souhaitait occuper ce poste. En 1769, une enquête de l'Intendance mit en évidence que dans de nombreuses villes bretonnes les officiers de justice devaient désigner arbitrairement une personne, en choisissant parfois un habitant du lieu. Le second mode de recrutement, c'est-à-dire l'achat d'office, fut une pratique peu usitée à la fin de l'Ancien Régime. Vers le milieu du siècle, cette dernière concernait quatre établissements sur l'ensemble des vingt-sept prisons royales de la province. Il s'agissait de celles de Nantes, de Fougères, de Ploërmel et de Châteaulin (1).

L'origine et la diffusion de cette catégorie d'office dans le royaume nous sont partiellement inconnues et quelque peu confuses. L'usage semble s'être introduit sans aucun titre dans certains cas et à l'insu du roi, si l'on en croit les plaintes à ce sujet. En revanche, certaines de ces charges sont attestées par des édits parfois très anciens, tel que celui du seigneur de Crévy "sergent et geôlier" des prisons de Ploërmel, dont les traces de titre remontaient jusqu'en 1532. Il en allait de même à Fougères où un édit de décembre 1709 créa un office de concierge.

L'existence de cette forme de recrutement créait deux problèmes majeurs. La première difficulté, de loin la plus importante, découlait de la nature même du titre, qui n'autorisait pas la révocation de son propriétaire. Seule la nomination rendait le geôlier amovible et par conséquent destituable à tout moment, particulièrement à la suite d'une faute. L'exemple le plus significatif que nous ayons est celui des prisons de Fougères. Dès 1748, les négligences de toutes sortes de Jean Guillou, geôlier en titre des prisons royales, puis de Mathurin Guillou son fils, soulevèrent des plaintes de la part des officiers de justice de la ville. En effet, les deux hommes laissaient rentrer n'importe qui, ne vérifiaient que rarement l'état des geôles et facilitaient ainsi les évasions. C'est pourquoi, en 1776, le procureur général du Parlement de Bretagne demanda enfin la suppression de l'office après les nombreuses évasions, bris de prisons et les réparations coûteuses qui en résultaient. En effet, les frais s'élevèrent bientôt à plus de 20 000 livres! La destitution n'était possible que par le remboursement du titre, mais la ville ne pouvant pas payer, cette difficulté d'ordre financier resta en suspens. Celle-ci revint épisodiquement jusqu'en 1789, sans toutefois trouver d'aboutissement, car, semble-t-il, la restitution de la somme en faveur du concierge ne fut jamais effectuée ni par la ville ni par le domaine.

Cet incident met en évidence combien ce système pouvait se révéler néfaste pour le bien de la justice et du public, avec la possibilité de voir se multiplier les exactions sans pouvoir y mettre fin.

La seconde difficulté provenait de l'absentéisme du bénéficiaire qui d'ordinaire se déchargeait de ses devoirs sur un auxiliaire, tout en se réservant les avantages divers que lui procurait sa charge. C'est ainsi qu'en 1769, le concierge en titre de Châteaulin jouissait d'une terre reçue du roi, dont le revenu annuel s'élevait à deux mille livres. De même, à Nantes, le Sieur Verger s'attribuait un appartement dépendant des prisons d'une valeur de six cents livres par an et possédait une boutique avec un entresol dans le palais de justice.

Selon la grande Ordonnance Criminelle de 1670, à l'exception des juges de police, quiconque pouvait se présenter à la garde des prisons. Le nouveau geôlier devait remplir deux conditions : prouver "Ses bonnes vies et mœurs ainsi que sa religion catholique, apostolique et romaine", et savoir lire et écrire pour la tenue des registres d'écrou. Cependant, l'application de cette dernière disposition demeurait souvent caduque par le trop faible nombre des volontaires. Le désintéressement à l'égard de ce métier provenait essentiellement de deux facteurs : la médiocre

(1) — La présente étude a été effectuée à partir des archives de l'Intendance de Bretagne, conservées au dépôt départemental d'Ille et Vilaine (Serie C).

Fougères, le 25 juin 1774.

Monseigneur,

"J'ai l'honneur de vous réitérer mes plaintes contre la mauvaise administration de la prison. Mercredi dernier 22 du présent mois la prison fut encore entamée. Je fut obligé d'y descendre avec quatre dragons pour voir le commencement d'un effondrement. Je fis sur le champ réparer. Il m'en a coûté avec le maçon 50 sols. Aujourd'hui, le serrurier m'a apporté les quatre pentures des deux cachots ôtées par les prisonniers (...). Il m'en a coûté 3 livres et 10 sols. C'est pour moi Monseigneur une occupation continuelle. C'est un enfer dans cette prison".

Duverger Clerheux, maire de Fougères.



La prison de Rennes -état actuel- (photo de l'auteur).

rémunération et l'importance des charges.

Une faible rémunération : "Le sou du roi"

La grande majorité des concierges ne recevait aucun traitement fixe à l'exception de ceux qui bénéficiaient d'un titre d'office, comme nous l'avons déjà souligné. L'Ordonnance Criminelle de 1670 semble confirmer cette situation, en ne faisant aucune allusion à ce sujet. Néanmoins, les archives mettent en évidence quelques exceptions.

En 1783, le domaine accorda trois cents livres annuelles au responsable des prisons de Ploërmel. Mais en 1789, une requête de ce dernier nous informe que les années 1786, 1787 et 1788 ne lui avaient pas été payées. En 1790, il réclamait toujours le montant de l'année 1788.

Par ailleurs, il est possible que les gardiens de prisons des parlements aient été rémunérés. En effet, en 1782, une requête du concierge de la prison Saint-Michel de Rennes affirmait qu'au moins dans toutes les villes de parlements, les geôliers percevaient des gages. Quoi qu'il en soit, on en vient naturellement à s'interroger sur leurs moyens de subsistances.

Leurs besoins étaient compensés en partie par le "sou du roi", par des avantages et par des droits divers en nature ou en argent.

Le "sou du roi" était payé sur le domaine royal pour les frais de gîte et de geôlage de chaque prisonnier, c'est-à-dire pour les dépenses de nourriture et la garde de ces derniers. Par conséquent, leur nombre se révélait déterminant, car en effet, si les prisons ne contenaient que deux personnes, leur gardien ne percevait par exemple que deux sols par jour, tandis que pour une quarantaine, la somme passait à une livre et six sols. Le tarif variait sensiblement selon les lieux et les catégories de détenus. Il leur était notamment plus profitable d'accueillir des individus à la demande de seigneurs dépourvus de geôles que ceux du roi, car le droit de gîte et le geôlage était plus élevé. A la veille de la Révolution, cette taxation était devenue symbolique, n'ayant subi aucune réévaluation.

Par ailleurs, les concierges jouissaient d'un certain nombre de droits en argent -issus directement du fonctionnement de la prison-, d'avantages en argent ou en nature et d'exemptions.

Une première perception s'effectuait sur les entrées et les sorties des prisonniers. L'usage voulait que seuls les civils, emprisonnés pour dettes, fussent assujettis, mais en pratique cette règle s'était généralisée à toutes les catégories. Le plus souvent, les détenus par voie de police et les civils se voyaient particulièrement imposés tandis que les criminels semblaient en être partiellement exemptés. Les soldats, quant à eux, payaient un prix réduit.

A ce premier gain en argent, s'ajoutait le produit des extraits d'écrous, délivrés à l'occasion d'une entrée ou d'une sortie. Ce prélèvement, autorisé au moins dès la seconde moitié du 17ème siècle, rapportait peu, car le montant fixé depuis très longtemps n'avait jamais été augmenté. De plus, toutes les catégories de prisonniers n'y étaient pas soumises.

Par ailleurs, les geôliers bénéficiaient de quelques exemptions diverses.

En premier lieu, ils résidaient dans un logement de fonction, situé en général à l'intérieur même des prisons, afin d'en faciliter le bon fonctionnement, la surveillance et la réception des nouveaux venus. Cependant, en raison de la vétusté des lieux, certains d'entre eux se trouvaient contraints de loger à l'extérieur. Ce fut notamment le cas du geôlier de la ville d'Antrain qui déménagea en 1768. Vers le milieu du 18ème siècle, l'hébergement constituait le seul avantage véritable pour près de 43% des gardiens bretons.

En outre, ils étaient en général exemptés du logement des gens de guerre, ce qui s'avérait bénéfique dans une région où de nombreuses troupes stationnaient régulièrement et dont les soldats auraient pu occasionner du tapage et des troubles au contact des prisonniers.

Un faible pourcentage de concierges (environ 15%) ne participait pas à la corvée des grands chemins. En 1769, le subdélégué de Lesneven expliquait que cette mesure permettait de "ne pas laisser la maison pour garder et fournir les besoins aux prisonniers".

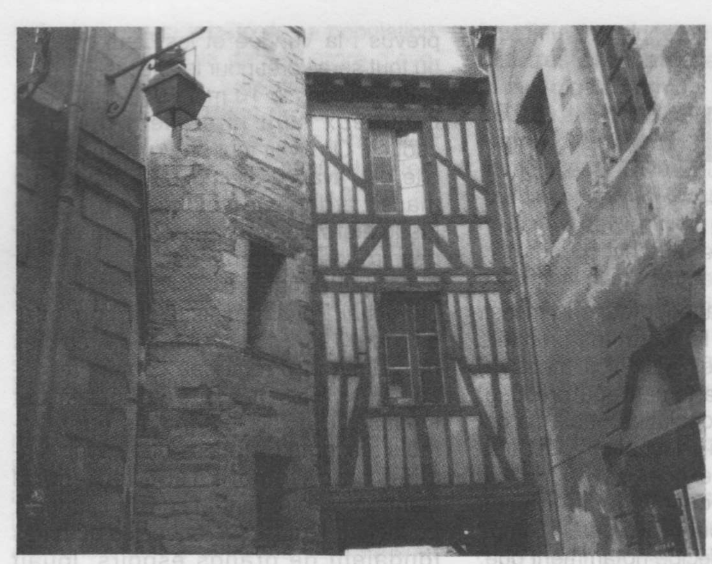
Quelques-uns amélioraient leur quotidien grâce à des locations de pièces dans les prisons mêmes. En 1769, François Castel — chargé des geôles de Hennebont — affermait une cave et une chambre à l'année pour quarante-deux livres et une "retraite" porcs pour sept livres. Celui de Nantes louait des chambres, ce qui lui rapportait jusqu'à cent-quarante livres par an. Ces pratiques étaient bien évidemment prohibées par les règlements pénitentiaires.

Enfin, quelques geôliers avaient obtenu un droit sur les boissons, avantage qui pouvait revêtir plusieurs formes. A Brest, le concierge prenait gratuitement du vin à la cantine de la Citadelle pour les besoins de ses prisonniers. A Rennes, il lui avait été attribué une réduction qui, semble-t-il, lui procurait un bénéfice de neuf-cents livres par an.

Une grande partie de ces sources de revenus était issue des requêtes que ces hommes avaient formulées, menaçant de partir si l'on ne donnait aucune suite à leurs demandes. Cet ensemble de droits quelque peu hétéroclites constituait la totalité de leurs gains, ce qui aurait pu les soulager s'ils n'avaient pas eu à supporter d'importantes contraintes financières.

L'eau, la paille et les fers

Le "sou du roi" permettait de fournir la paille des matelas et l'eau nécessaire aux prisonniers sans oublier les fers d'entrave pour les plus dangereux. Malheureusement, bien souvent le "sou du roi" ne couvrait pas les différents frais. Dans de nombreuses prisons bretonnes, le concierge devait avancer l'achat du pain. Cette dernière contrainte ne figurait pas dans leurs prérogatives et la correspondance ainsi que les rapports sur le personnel carcéral la dénonçait comme l'abus le plus important. Si le geôlier manquait de liquidités, il avait la possibilité de s'arranger avec les boulangers qui fournissaient en général le pain à tour de rôle, ceux-ci étant dédommagés ulté-



L'entrée de la prison. Etat actuel. Photo de l'auteur.

rieurement par le domaine. Il arrivait aussi que la bonté de certains particuliers crédite momentanément le gardien trop démuni.

Dans les grandes prisons telles que Rennes ou Nantes, un homme seul était incapable de pourvoir à toutes les tâches et la présence d'auxiliaires devenait indispensable. Ces derniers étaient désignés et rémunérés par le geôlier lui-même, comme le stipulait l'Ordonnance Criminelle de 1670:

"Enjoignons aux geôliers de donner des gages raisonnables aux guichetiers et autres personnes par eux préposés à la garde des prisons" (2).

Les rares indications qui nous soient parvenues nous permettent de considérer deux catégories d'aides. Parmi les onze responsables de geôles qui en 1769 possédaient du personnel, six, soit plus de la moitié, utilisaient des membres de leur famille, particulièrement femme et enfants. Ce système s'avérait avantageux, car gratuit. Dans les autres cas, extérieurs au cercle familial, aucun renseignement ne nous permet de les situer sur le plan social.

A Rennes, dans la seconde moitié du 18ème siècle, les gages de chacun des quatre guichetiers s'élevaient à cent cinquante livres par an, ce qui représentait six cents livres sur le budget du concierge, sans compter soixante-quatorze livres pour le travail de deux domestiques.

En comparant la valeur des gains et exemptions à celle des charges, on en vient à s'interroger sur l'attirance envers un métier si ingrat.

Les mauvais sujets du roi

Le revenu médiocre, voire inexistant du personnel carcéral posait un problème de recrutement, comme nous l'avons déjà remarqué, et par conséquent, se répercutait sur la qualité des individus qui étaient embauchés. Cet état de chose aboutit au 18ème siècle à un cliché stéréotypé du geôlier breton.

Celui-ci passait souvent pour un homme misérable, n'acceptant la place que pour bénéficier d'un logement gratuit pour sa famille et lui-même. Toutes les sources sont unanimes à ce sujet. Les multiples plaintes émises à leur égard les décrivaient comme des alcooliques négligents, voire corrompus, commettant des abus de toutes sortes envers les détenus. De multiples témoignages nous présentent ces personnages. En 1785, une lettre du subdélégué d'Auray signalait :

"Les prisons sont confiées à des misérables plus criminels que leurs prisonniers".

Ou encore:

"Tous les concierges sont morts gueux et ont laissé beaucoup de dettes".

Si cette caricature était répandue, l'on trouvait néanmoins de bons et honorables geôliers comme celui des prisons de Rennes, qui en 1782 avait la réputation d'être "un homme honnête, intelligent, dont la retraite aurait occasionné des problèmes pour en trouver un autre".

La principale caractéristique de cet emploi semble avoir été la grande mobilité du personnel. Toutefois, quelques-uns en avaient fait leur profession, tout en pratiquant un métier d'appoint.

A travers un rapport de 1769, il apparaît que cette seconde activité était lagement répandue. Il est cependant difficile de déterminer laquelle des deux fonctions supplantait l'autre. François Jézéquel —geôlier à Carhaix en 1769— était concierge et hérault, puis tambour ordinaire de la ville. A la même époque, celui de Fougères faisait "profession publique de distribution de liqueurs". A Guérande, il gardait les mesures pour les grains vendus au marché. On lui donnait un liard (3) par mesure de chaque poche, ce qui pouvait lui faire sept à dix sols par marché, soit quatorze à vingt sols par semaine, à raison de deux marchés.

La plupart des gardiens négligeaient leur travail en n'appliquant pas les règlements, facilitant ainsi bris de prisons et évasions. Trois possibilités s'offraient aux juges pour les réprimer : ils pouvaient les taxer d'une amende, les charger de fers ou recourir à une procédure.

Le cas le plus pittoresque fut sans aucun doute celui du gardien de Fougères qui avait transformé une pièce de la prison en taverne ouverte à tous les étrangers et qui avait fait un jeu de boules sur le mur de la ville pour les consommateurs et même pour les prisonniers !

Le métier de geôlier, jugé ingrat et vil par les contemporains, attirait peu de volontaires au 18ème siècle.

La très faible rémunération qu'ils tiraient de cette activité ne leur permettaient pas de compenser les risques qu'ils encouraient, à l'occasion des évasions, mais surtout au cours des révoltes. Phénomène typique aux grandes prisons, la mutinerie mettait en péril la vie des gardiens, lesquels s'enfermaient dans leur geôle jusqu'à l'arrivée de la maréchaussée.

Au cours du 18ème siècle, cette profession subit une dégradation de la qualité du personnel mais aussi des conditions de travail. Il est certain que l'administration était consciente de ce problème et elle envisageait la solution par l'attribution de gages fixes et décents, qui auraient résolu les diverses difficultés relatives aux prisons, aux geôliers et aux détenus.

L'existence de geôliers peu recommandables démontrait la persistance d'un mal endémique que seul un changement de statut était en mesure de résoudre.

Marie-Laure COQUELIN

(2) — F. Serpillon, "Code criminel ou commentaire sur l'ordonnance de 1670", 1762, deux tomes.

(3) — Monnaie de cuivre qui valait le quart d'un sou.

Bibliographie

— P.Aubry et A.Corre, "Les auditoires et prisons en Bretagne au siècle dernier", *Revue de Bretagne, Vendée, Anjou*, 1er semestre 1895.

— M.L.Coquelin, *L'univers carcéral en Bretagne au XVIIIe siècle*, maîtrise, Rennes 11, 1986. Dépôt: Institut Armoricain, 259p.

— L.Delourmel, *Les anciennes prisons de Rennes*, Rennes 1898, 38p.

— A.Dupuy, "Les prisons": extrait des *Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes 1883, 54p.

— "Prisons et bagnes d'autrefois", *Les lundis de l'histoire*, France-Culture, 17 sept.1990.

A propos d'un livre

MAI 1940, L'EXODE DES ARDENNAIS

L'année 1990 qui vient de s'écouler a été marquée par la commémoration d'un bien triste cinquantenaire, celui de l'effondrement de la France au printemps de 1940. Rappelons seulement deux dates : le 10 mai, Hitler lance sa grande offensive à l'ouest; le 22 juin, la France signe l'armistice. En six semaines, elle vient de subir le plus grand désastre de son histoire. Un désastre qui a été précédé puis qui s'est accompagné d'un gigantesque exode des populations civiles. Certes, en 1814 et 1815, en 1870 et en 1914, des mouvements de fuite des civils redoutant l'avance ennemie s'étaient déjà produits, mais l'exode des populations françaises au printemps de 1940 a été un phénomène d'une ampleur exceptionnelle : "Cette gigantesque débandade, écrit l'historien Jean-Pierre Roux, avec ses rumeurs prémonitoires, ses cohortes affolées et ses rumeurs en aval, mit en marche, semble-t-il, huit à dix millions de Français grossis par les Belges et les Luxembourgeois qui avaient essuyé le premier choc et dont les lourds chariots, flanqués du bétail, serrèrent toutes les gorges à leur passage. Au fil des haltes, ils entrèrent en contact avec dix ou douze autres millions de leurs compatriotes pour quémander la chambre ou le toit de grange de la nuit, le lait des enfants ou le simple verre d'eau de l'épuisement".

Mêlés à ce flot gigantesque, quelques 300 000 Ardennais. Du fait de la situation militaire — le gros des forces blindées allemandes attaque dans le massif des Ardennes —, ils furent les premiers de nos compatriotes à s'enfuir massivement. Tout le département, ou presque, s'est vidé de sa population. Mais ce qui aurait dû être une évacuation s'est très vite transformé en exode.

Les autorités civiles et militaires avaient pourtant tout prévu dès le temps de paix. On avait décidé notamment que, pour favoriser le déroulement des opérations militaires, la population de la région frontalière serait évacuée. Cette mesure, touchant 197 communes (sur 503) abritant plus de la moitié de la population ardennaise, était complétée par d'autres concernant le cheptel (125 000 têtes de bétail), les archives, les objets d'art ainsi que les stocks industriels. Rien ne devait être abandonné aux mains de l'ennemi pour l'empêcher d'utiliser à son profit le potentiel humain et économique des régions qu'il viendrait à occuper. Des mesures semblables avaient d'ailleurs été prévues pour tous les autres départements frontaliers du Nord, de l'Est et du Sud-Est (tenant compte du danger italien).

Des horaires et des itinéraires précis avaient été déterminés de façon à canaliser les évacués vers des "Centres de recueil" presque tous situés dans les arrondissements de Rethel et de Vouziers, c'est-à-dire dans le sud du département. A partir de là, les évacués seraient acheminés par chemin de fer vers les deux "départements de correspondance" prévus : la Vendée et les Deux-Sèvres, où tout serait prêt pour les accueillir.



Belges et Luxembourgeois affluaient massivement...

En fait, dès le 10 mai 1940, ces plans minutieux sont largement devenus caducs. On avait tout prévu, sauf la rapidité de l'avance allemande à travers un massif ardennais volontiers présenté jusqu'alors comme infranchissable par des troupes motorisées : "Ce secteur n'est pas dangereux", avait déclaré le maréchal Pétain, ministre de la guerre, en mars 1934; "La région des Ardennes ne saurait être regardée comme menacée au même titre que la Lorraine et l'Alsace. (...) Elle n'a jamais été favorable aux grandes opérations", avait renchéri en décembre 1936 le général Gamelin, chef d'Etat-Major de l'armée... Le facteur temps, sur lequel les autorités fondaient de grands espoirs, jouait désormais contre elles.

On avait tout prévu, sauf l'irruption dans le ciel d'une aviation allemande massive, omniprésente et omnipotente, s'acharnant à détruire les axes de communication, semant un peu partout la mort et la destruction.

Après huit mois de "drôle de guerre", après huit mois d'engourdissement durant lesquels on s'était pris à croire qu'Hitler n'oserait jamais attaquer la France, on découvrait soudain la Blitzkrieg, la guerre éclair.

Alors, on eut peur. Peur des bombardements et des mitraillages, peur de mourir sous les décombres. Peur de l'invasion et de ses atrocités, comme en 1914 où elles avaient été nombreuses. Peur de revivre une occupation semblable à celle, si lourde, subie pendant cinquante deux mois — toute la durée de la guerre — un quart de siècle plus tôt.

L'exode...

Aussi, dès le 10 mai, à la suite des Belges et des Luxembourgeois qui affluaient massivement, des milliers d'Ardennais se ruèrent vers les gares et sur les routes. Spontanément, sans attendre les ordres d'évacuation. Ceux-ci arrivèrent d'ailleurs très vite, accélérant le mouvement de fuite, augmentant le flot qui devint bientôt torrentiel.

Car la panique gagna aussi le reste du département. Là, aucune mesure précise d'évacuation n'avait été prévue; on avait seulement envisagé de replier les populations au cas, fort peu probable pensait-on, où les opérations militaires viendraient à s'étendre hors de la région frontalière. Mais la panique est contagieuse. Les habitants du Rethélois et du Vouzinois partirent en voyant passer leurs compatriotes du nord du département. Ils partirent surtout quand la nouvelle de la rupture du front de la Meuse à Sedan, le 13 mai, fut connue et que l'on vit avec effroi des troupes débandées se mêler aux colonnes de réfugiés civils.

En cinq jours seulement, du 10 au 15 mai, le département des Ardennes se

vida de la quasi totalité de sa population. Et quand survint le dernier ordre d'évacuation, le 10 juin, après la percée allemande sur l'Aisne, cet ordre ne fit que sanctionner un état de fait : il n'y avait pratiquement plus alors aucun habitant dans les Ardennes. Dès le 13 mai au matin, le préfet Pascal et ses services s'étaient repliés à Rethel. Deux jours plus tard, c'était le petit chef-lieu de canton d'Asfeld, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest, qui était à son tour promu au rang de préfecture des Ardennes. Pour vingt-quatre heures seulement : le 15 mai au soir, des avant-gardes allemandes étaient signalées à Montcornet à 80 km de la Meuse, à 30 km seulement au nord-ouest d'Asfeld. Le 16 mai, à une heure du matin, la préfecture des Ardennes était à Soissons dans l'Aisne. Six jours plus tard, elle s'installait à Sainte-Hermine, à une trentaine de kilomètres de la Roche-sur-Yon, sur la route de Fontenay-le-Comte...

S'il y eut des cas d'évacuation ordonnée — celle de Sedan par exemple, où la municipalité n'avait jamais trop pensé que l'évacuation de la ville puisse être "éventuelle", comme on se plaisait à le dire —, ce fut très souvent l'improvisation qui régna. Il est vrai que l'absence de directives précises se fit cruellement sentir, le plan d'évacuation ayant jusque là été tenu largement secret... pour ne pas affoler les populations ! "Le gouvernement, écrit le secrétaire général de la préfecture de l'époque, avait voulu semer la prudence et il récoltait la panique".

Ceux — rares — qui disposaient d'un véhicule automobile et qui partirent souvent les premiers n'eurent pas trop de problèmes. D'autres purent embarquer dans des trains et arriver assez rapidement à bon port. Mais la grande masse partit à pied, à vélo ou avec des attelages hippomobiles, en péniche même. Pour ceux-là, l'exode fut une tragédie, ils durent souvent cheminer longtemps, péniblement, sous le chaud soleil d'un mois de mai cruellement beau, sur des routes encombrées, impitoyablement bombardées et mitraillées. Ils se heurtèrent parfois à l'incompréhension ou à l'égoïsme d'habitants des villages traversés — on se méfie toujours des vagabonds. Ils durent affronter la fatigue, le découragement, la faim et la soif, la peur, la tragédie quand des bombes ou des balles venaient à mutiler ou à disperser des familles. C'était, pour reprendre les termes d'un témoin, "un immense troupeau de bêtes humaines", un troupeau pitoyable, poignant.

La plupart du temps, c'est une gare que cherchaient les réfugiés, un train, le train de l'espoir, le train du salut. Ils ne le trouvèrent souvent qu'au bout d'une longue marche, 100 ou 200 kilomètres pour certains, voire davantage. Ils ne le trouvèrent pas toujours : alors que des évacués partis en voiture atteignaient leur lieu de refuge en un ou deux jours, d'autres en charrettes ou en chariots mirent plus d'un mois pour rallier la Vendée ou les Deux-Sèvres. Partie de la région d'Alsfeld le 15 mai au soir, une dame n'est arrivée que le 18 juin à La Triboire, près de Parthenay : un périple impressionnant de plus de 600 km, effectué en 34 jours et 27 étapes ! Plus d'un mois passé sur les routes, plus d'un mois de fatigues et de peurs, tout cela pour atteindre les Deux-Sèvres presqu'en même temps que les Allemands ! Aussi, dix jours après son arrivée, elle reprenait le chemin du retour, un exode à l'envers qui ne s'achèverait que le 27 juillet...

C'est donc dans les départements de Vendée et des Deux-Sèvres que les Ardennais se rendirent massivement, ainsi qu'il avait été prévu par les autorités. Certains y allèrent directement, d'autres en faisant un détour plus ou moins long. Mais des réfugiés ne s'y rendirent jamais, parce qu'ils devaient aller ailleurs — ceux affectés à des "usines de repli" installées dans d'autres départements — ou parce qu'ils avaient choisi d'aller ailleurs : moins loin — ceux-là durent souvent reprendre la route au mois de juin, lors de la deuxième offensive allemande —, chez des amis ou dans la famille. Ou bien parce qu'ils n'ont pu y arriver : hasards de l'itinéraire, découragement, accueil sympathique rencontré en cours de route. C'est ainsi que les habitants du petit village de Marquigny dans le Vouzinois, se trouvèrent dispersés dans 14 départements, depuis la Marne jusqu'aux Pyrénées-Orientales ! On ne saurait non plus oublier tous ceux qui, rattrapés et dépassés en cours de route par les troupes allemandes, firent demi-tour et rentrèrent chez eux...

L'accueil

Le fait est simple à comprendre : les réfugiés les mieux accueillis sont ceux qui se rendent auprès de membres de leur famille ou de connaissances. Dans l'incertitude, quelques-uns ont pris le même chemin emprunté par leurs parents au cours de l'exode de la Première Guerre mondiale, au bout de cette route connue, on est certain de pouvoir compter sur des solidarités déjà éprouvées.

Pour tous les autres, grande masse qui déferle sur les routes ou débarque dans les gares, tout dépend de la bonne volonté locale, du maire et des conseillers municipaux, de leurs administrés, de la Croix-Rouge. Citons un exemple particulier : les réfugiés ardennais descendant du train à la gare de Parthenay éprouvent une bonne surprise, ils sont accueillis par les normaliens de Charleville, repliés dès l'automne 1939 chez leurs homologues de cette ville. Le premier contact est cependant teinté d'angoisse, les jeunes élèves-



A la recherche des familles dispersées au cours de l'exode.

maîtres, sans nouvelles de leurs familles, assaillent de questions les réfugiés; les réponses qu'ils obtiennent ne sont guère réjouissantes.

La majorité des témoins se souvient de la qualité de l'accueil qui leur est réservé : des repas chauds sont servis aux réfugiés dans des centres — baptisés d'accueil —, où ils peuvent dormir une ou plusieurs nuits; ensuite, on les conduit dans les logements qui leur ont été affectés.

Pourtant, tout n'était pas si simple. Quelques "ratés" sont à déplorer. Les départements d'accueil n'avaient pas cru au sénario-catastrophe : l'armée française battue très rapidement provoqua l'arrivée massive des populations de l'Est et du Nord de la France. C'est donc au dernier moment que le conseil municipal affecte aux réfugiés, rassemblés sur la place communale, les logements libres, d'après une liste dressée à la hâte. Devant cet afflux, bien plus important que prévu, certaines villes sont axphyxiées et à Niort, par exemple, malgré les efforts de tous, on en est réduit à loger les arrivants dans les baraquements de la foire, hâtivement installés sur la place...

Au bout de quelque temps, les réfugiés sont tous logés, plus ou moins sommairement, dans une simple pièce ou un deux-pièces sans confort pour beaucoup, dans une maisonnette ou une villa pour les plus chanceux. Mais à cette pénurie de logements disponibles s'ajoute l'incertitude de la durée d'hébergement car ces habitations ne constituent qu'un accueil provisoire...

Le séjour

Mis à part les enfants que l'exode, malgré ses difficultés et ses drames, a de temps à autre amusés, et que la nouveauté intéresse, les Ardennais se sentent dépaysés. Beaucoup mettent le pied pour la première fois en Vendée ou dans les Deux-Sèvres et leur étonnement est

L'HISTOIRE EN BREF

Lettre de Proudhon à Karl Marx (17 mai 1846)

(...)

Cherchons ensemble, si vous voulez, les lois de la société, le mode dont ces lois se réalisent, le progrès suivant lequel nous parvenons à les découvrir, mais, pour Dieu ! après avoir démoli tous les dogmatismes a priori, ne songeons point, à notre tour, à endoctriner le peuple; ne tombons pas dans la contradiction de votre compatriote Martin Luther qui, après avoir renversé la théologie catholique, se mit aussitôt à grands renforts d'excommunications et d'anathèmes, à fonder une théologie protestante. Depuis trois siècles, l'Allemagne n'est occupée que de détruire le replâtrage de M.Luther, ne taillons pas au genre humain une nouvelle besogne par de nouveaux gâchis. J'applaudis de tout mon coeur à votre pensée de produire au jour toutes les opinions; faisons nous une bonne et loyale polémique; donnons au monde l'exemple d'une tolérance savante et prévoyante, mais, parce que nous sommes à la tête du mouvement, ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle intolérance, ne nous posons pas en apôtres d'une nouvelle religion, cette religion fût-elle la religion de la logique, la religion de la raison. Accueillons, encourageons toutes les protestations; flétrissons toutes les exclusions, tous les mysticismes, ne regardons jamais une question comme épuisée, et quand nous aurons usé jusqu'à notre dernier argument, recommençons s'il faut avec l'éloquence et l'ironie. A cette condition, j'entrerai avec plaisir dans votre association, sinon, non !

Correspondance de Proudhon; T II, p.198-199, Paris, Lacroix 1875.

La division de la C.G.T. (1921)

Comme dans tous les pays industriels, la fin de la guerre avait été marquée en France par une forte poussée syndicaliste. Les organisations s'étaient reconstituées et multipliées. Elles avaient vu affluer les adhérents nouveaux. Leurs effectifs étaient le quadruple de ceux de l'avant-guerre. Elles contraignaient le patronat, l'Etat lui-même, à traiter avec elles et à conclure de grands contrats collectifs. Le Parlement votait, sur leur action, la loi introduisant la journée de huit heures. D'autre part, les représentants de la Confédération prenaient une part active aux travaux de la Conférence de la paix d'où devait sortir l'Organisation internationale du Travail; soucieuse de travailler effectivement à la restauration de la paix, elle s'occupait de la reconstruction des régions dévastées et engageait à ce sujet des négociations avec l'organisation-soeur d'Allemagne.

De grandes espérances étaient nées. Hélas! elles furent bientôt ruinées par la division communiste qui contraignit le socialisme à lutter pour défendre son existence même.

Il faut bien reconnaître qu'à l'issue de la guerre nous étions trop optimistes. La force numérique acquise par nos organistions n'allait pas sans impliquer de sérieuses faiblesses. L'afflux des adhérents nouveaux comportait l'introduction en masse, dans nos groupements, d'une majorité de travailleurs sans tradition syndicale, venus à l'organisation impatients d'obtenir des réalisations immédiates, ignorant tout de la somme d'efforts patients et de sacrifices que demande toute conquête ouvrière.

Or, les conditions de lutte se firent bientôt plus difficiles. A la fin de la guerre et durant les premiers mois de la paix, le patronat alarmé était contraint d'accorder des satisfactions notables aux masses ouvrières et le Gouvernement lui-même cédait. Mais bientôt les crises économiques de l'après-guerre et le retour de la réaction politique facilitaient la contre-offensive des adversaires du mouvement ouvrier.

Dans ces conditions, quoi de plus surprenant à l'emprise que la démagogie put prendre sur ces éléments nouveaux ?

Après la révolution russe, l'idéologie communiste s'était répandue en France comme dans les autres pays. Il faut d'ailleurs dire que le mouvement syndical français était plus particulièrement visé par la propagande de Moscou, sans doute parce que sa tradition révolutionnaire parraissait, aux bolchévistes et à leurs auxiliaires, faciliter sa conquête.

L'opposition communiste au sein de la CGT avait commencé à se manifester pendant la guerre; après l'armistice, elle s'efforça d'exploiter l'agitation provoquée par quelques grandes grèves. Elle s'affirma plus nettement au cours du premier congrès tenu après la conclusion de la paix à Lyon. La minorité reprocha alors aux militants de la Confédération d'avoir, au cours de la guerre, pratiqué "une politique d'abdication et de compromission avec les dirigeants bourgeois" (*); elle les accusait de poursuivre "une politique de collaboration de classes".

Mais à quoi bon répéter ces prétextes ? Tous les autres mouvements nationaux et l'Internationale syndicale les ont connus, venant de la même source, formulés dans les mêmes termes, accompagnés des mêmes calomnies et injures.

Le Congrès de Lyon approuva à une très forte majorité (1393 voix contre 588) l'action passée de la CGT et le programme d'avenir qu'elle traçait.

Mais les communistes revinrent à la charge. Leur besogne fut facilitée par les événements qui se produisirent au début de l'année 1920.

En février éclata spontanément une grève générale des chemins de fer, motivée par un incident local. Les compagnies cédèrent, et l'accord qui mit fin au mouvement était satisfaisant. Il fut cependant critiqué avec âpreté par les extrémistes, à qui l'action provocatrice du Gouvernement réactionnaire donna l'occasion de développer leurs manoeuvres et facilita un succès lors du congrès de la Fédération, réuni en avril. Ils purent s'emparer du bureau de l'organisation, et aussitôt ils déclarèrent une nouvelle grève générale à la date du 1er mai. Ce nouveau mouvement, qui n'eut à aucun moment d'ailleurs l'ampleur du premier sur les voies ferrées, se termina par une lourde défaite.

En vain la Confédération l'avait-elle appuyé en déclanchant des grèves de solidarité qui comprirent les marins, les dockers, les mineurs et d'autres corporations. La propagande communiste l'accusa d'avoir abandonné les cheminots et causé l'échec du mouvement. En vain le Gouvernement engagea-t-il des poursuites contre la CGT — elles devaient aboutir à un jugement de dissolution prononcé par un tribunal parisien, que l'on ne tenta pas d'appliquer, du reste —; on l'accusa encore de trahison.

Ces accusations, formulées avec violence au cours du Congrès confédéral national, qui décida de mettre fin aux grèves de solidarité en faveur des cheminots, vu l'insuccès manifeste de l'action engagée par les nouveaux dirigeants, furent ensuite le sujet d'une longue campagne de calomnies, appuyant les efforts de division.

(*) Ce qui n'était pas faux (NDLR).

C'est le mouvement ouvrier français qui a souffert le premier du "noyautage" communiste. Au sein des organisations régulières, les partisans de Moscou, qui réclamaient la séparation d'Amsterdam et l'adhésion à l'Internationale Rouge, créaient des "comités syndicalistes et révolutionnaires", véritables syndicats dans les syndicats, et constituant, d'autre part, une organisation nationale dans la Confédération.

La discipline, indispensable à tout mouvement, était brisée. Les attaques communistes, renouvelées avec plus de violence encore au Congrès d'Orléans (septembre-octobre 1920), mais également infructueuses, et l'action des "noyauteurs", amenèrent certaines fédérations nationales à prendre des mesures contre le sabotage systématique de l'organisation.

"Le Congrès, dit la motion votée, déclare que l'unité ouvrière ne pourra être effectivement maintenue dans l'action quotidienne que par une discipline volontaire des syndiqués et des organisations.

Les opinions diverses, qui doivent librement s'exprimer, ne sauraient justifier l'injure entre militants. Cette pratique est une indignité syndicale que le Congrès flétrit et condamne. Le respect mutuel entre syndiqués ne porte aucune atteinte à la liberté d'opinion.

Les droits des minorités restent ce qu'ils doivent être, personne ne peut limiter la faculté de critique; mais les minorités ont pour obligation stricte de s'incliner devant les décisions prises; sous aucun prétexte, des groupements d'affinité ou de tendances ne peuvent se substituer à l'organisation corporative, départementale ou nationale, cette substitution ayant jeté la confusion et rendu toute propagande, tout effort solidaire impossible."

Mais les communistes, n'ayant pu parvenir à conquérir l'ensemble du mouvement, étaient maintenant décidés à la scission. En fait, celle-ci fut effective le lendemain même du Congrès, après une conférence tenue par les syndicats de la minorité. Ceux-ci décidèrent un peu plus tard l'organisation d'un congrès extraordinaire, qu'ils tinrent en décembre 1921, et qui décida la constitution d'une centrale dissidente, laquelle prit le titre de Confédération générale du Travail unitaire (CGTU), dont l'organisation fut calquée sur celle de la CGT.

La division des forces ouvrières était accomplie.

Ce texte est extrait de l'ouvrage de Léon Jouhaux : "Le Mouvement Syndical en France" (p.43) paru en 1931 dans les Editions de la Fédération Syndicale Internationale, Berlin, Imprimerie coopérative Lucifer à Bruxelles.

Le testament de Gustave Lefrançais (1901)

Gustave Lefrançais est né à Angers le 30 janvier 1826. Instituteur, ses opinions révolutionnaires lui fermèrent les portes des établissements scolaires, et il devint comptable chez un entrepreneur de Seine-et-Oise qui le chassa au début de la révolution de 1848. Devenu membre de l'Association des instituteurs et institutrices socialistes, il est bientôt arrêté. Plusieurs fois condamné, il est chassé de l'enseignement. Après le coup d'Etat, il part pour Londres et revient à Paris en 1853. Elu membre de l'Internationale puis de la Commune le 26 mars 1871, il est condamné à mort par contumace, le 30 août 1872. Il émigre en Suisse, et rentre en France après l'amnistie.

Lefrançais fut, d'après Vallès, le plus grand orateur du parti socialiste. D'un commerce difficile, il refusa toujours de s'identifier à un groupe. C'est à lui qu'Eugène Pottier dédia son Internationale.

Voici le testament qu'il avait écrit peu de temps avant sa mort, le 16 mai 1901 :

semblable à celui des habitants de l'Ouest qui n'ont, pour la plupart, jamais rencontré de "gens des frontières".

Un mode de vie, un climat et un pays différents, un patois incompréhensible (cette remarque se lit dans les deux sens !), des difficultés pour trouver un travail, qui se résume souvent à un coup de main dans les fermes en manque d'hommes mobilisés ou prisonniers, contre des avantages en nature. Une vie quotidienne pleine d'embûches, voilà une épreuve assez rude à vivre pour les réfugiés. Une minorité d'entre eux souffre particulièrement; très mal logée, jamais intégrée, elle subit quelques colibets du genre "boche du Nord", difficiles à accepter, compte tenu des circonstances !

Mais la majorité des réfugiés se déclare satisfaite des conditions dans lesquelles elle a vécu et ce, malgré les heurts inévitables avec leurs hôtes. Heurts qui naissent de la rencontre, de la confrontation de deux "civilisations". Celle des gens de l'Ouest est rurale et n'a rien de commun avec celle des Ardennes : le métayage inconnu des réfugiés étonne, comme les rapports entre les métayers et leurs propriétaires qu'ils appellent : "Not'Maître". Ce genre de vie leur semble parfois archaïque : les fermes possèdent encore un sol en terre battue et, pour chauffer et cuisiner, on utilise le feu à l'âtre alimenté, lorsque le bois, rare, manque, par des bouses de vaches séchées. Ses habitants sont très croyants — les églises ne désemplissent pas le dimanche — et ne cachent pas leur attachement au passé : certains ne se déclarent-t-ils pas ouvertement royalistes ? Quelques réfugiés, offusqués de ce qu'ils voient et entendent, noircissent le tableau en s'écriant : "On est en plein Moyen-Age". C'est qu'ils sont fiers, eux, ces "citadins", de vivre dans de petites maisons carrelées où l'eau courante gicle sur l'évier, où les cuisinières Deville et Arthur Martin, fleurons des industries ardennaises, dispensent une vraie chaleur...

Cette opposition est vécue à travers de petits détails quotidiens comme l'alimentation des Vendéens qui repose sur la consommation des haricots et des mogettes, alors que celle des Ardennais est à base de pommes de terre. Des problèmes plus fondamentaux constituent les principales sources de friction : la dualité scolaire, privée-publique, quasiment inexistante dans les Ardennes et le patriotisme dont se targuent les habitants du Nord-Est.

Les réfugiés ne veulent souvent connaître que l'Ecole publique et, issus d'un département régulièrement envahi, ils trouvent que, décidément, leurs hôtes ont toujours été loin de la guerre et du front. L'arrivée des Allemands n'arrangera pas la situation : les Ardennais multiplient à l'envi les descriptions d'occupants allemands toujours coupables d'atrocités. Mais, heureusement, les exactions commises pendant la longue occupation de la Première guerre, ne se répètent pas tout de suite et les habitants ne manquent pas alors de s'étonner sarcastiquement :"Pourquoi avez-vous eu peur de ces gens-là ? Pourquoi avez-vous fui ?".

A l'opposé de ces tiraillements plus ou moins bénins, une certaine intégration a lieu. En grande partie grâce à la population locale qui se met en quatre pour aider les réfugiés, en leur fournissant des meubles, des ustensiles de cuisine, en leur offrant un jardin vite cultivé. Les jeunes se côtoient sur les bancs de l'école, se promènent ensemble, à pied ou à bicyclette, se rendent à la plage ou au cinéma. Le football rapproche les uns et les autres, les équipes mixtes fleurissent et quelques joueurs ardennais font merveille. Des amitiés solides se nouent : certaines durent encore. Des mariages sont consommés, augurant de nombreux aller-retours entre la Vendée, les Deux-Sèvres et les Ardennes...

Le retour

Dès juillet 1940, dans leur grande majorité, les Ardennais souhaitent rentrer dans leur département. La nostalgie du pays natal, l'inquiétude de savoir son logement meurtri par la guerre et régulièrement pillé, l'impossibilité d'exercer un travail rémunérateur — les primes de réfugiés suffisant à peine pour l'essentiel —, le retour obligé des employés de la SNCF et des grosses entreprises métallurgiques sont les raisons principales qui motivent ces retours.

Pour les personnes rappelées pour leur travail et quelques débrouillards, il n'existe aucun problème pour passer la ligne de démarcation (les Ardennes étant déclarées zone interdite), car leurs *Ausweiss* sont en règle. Mais pour les autres, le temps de la ruse, de l'aventure, de la clandestinité, afin de franchir l'Aisne, est venu. Les faux papiers, les faux certificats fleurissent. Toutes les cachettes sont exploitées : wagons de marchandises, charrettes, camions. Un nouveau métier, parfois bénévole, souvent rémunéré, apparaît : celui de passeur qui aide à traverser le fleuve-frontière à pied ou en barque. Gare à ceux qui sont pris sur le fait : une incarcération plus ou moins longue les attend dans les camps de Tagnon et de Maison-Rouge.

La ligne passée, on se hâte d'aller légaliser sa situation auprès de la *Kommandantur* locale qui ferme presque toujours les yeux sur ces retours clandestins : l'économie ardennaise au service de l'occupant a besoin de main-d'œuvre. Mais avant cette démarche officielle, on s'est dépêché de courir constater l'état de sa ville, de son quartier, de son village, de sa maison... On a ouvert la porte de son logis, le cœur battant, pour découvrir en un instant les déprédations, les pillages qu'ont fait subir à des biens chers les militaires français, les soldats allemands, les civils belges et français...

Les plus malchanceux sont ceux qui ont trouvé leur "maison à plat". Les autres "retapent" leur demeure, la nettoient, tentent de récupérer des meubles dispersés aux quatre vents. Puis ils se mettent en chasse de nourriture, de chauffage, de travail... La vie est encore plus difficile qu'on se l'était imaginée ; certains, même s'ils ne l'avouent pas, regrettent d'être revenus; les autres, heureux malgré tout, disent :"on est de nouveau chez nous...".

Une tranche de vie exceptionnelle s'est refermée, gravée à tout jamais dans la mémoire collective. Les Ardennaises et les Ardennais la raconteront à chaque occasion, fiers d'avoir une nouvelle fois acquitté leur part du malheur qui s'est abattu sur la France. Mais ils banniront toujours, lorsqu'ils raconteront inlassablement leur odyssée, le mot retenu par l'Histoire : "L'exode", lui préférant cette autre formule :"Quand on a évacué..."

Gérard GIULIANO
et Jacques LAMBERT

*Cet article a été écrit spécialement pour notre revue par nos amis Gérard Giuliano et Jacques Lambert, auteurs, avec Valérie Rostowsky, du livre : **Les Ardennais dans la tourmente**, dont nous avons rendu compte dans notre numéro 54 et que nos lecteurs peuvent se procurer dans notre librairie.*



Le passage de la ligne de démarcation Nord-Est à Rethel.

L'HISTOIRE EN BREF

Lettre de Proudhon à Karl Marx (17 mai 1846)

(...)
Cherchons ensemble, si vous voulez, les lois de la société, le mode dont ces lois se réalisent, le progrès suivant lequel nous parvenons à les découvrir, mais, pour Dieu ! après avoir démoli tous les dogmatismes a priori, ne songeons point, à notre tour, à endoctriner le peuple; ne tombons pas dans la contradiction de votre compatriote Martin Luther qui, après avoir renversé la théologie catholique, se mit aussitôt à grands renforts d'excommunications et d'anathèmes, à fonder une théologie protestante. Depuis trois siècles, l'Allemagne n'est occupée que de détruire le replâtrage de M.Luther, ne taillons pas au genre humain une nouvelle besogne par de nouveaux gâchis. J'applaudis de tout mon coeur à votre pensée de produire au jour toutes les opinions; faisons nous une bonne et loyale polémique; donnons au monde l'exemple d'une tolérance savante et prévoyante, mais, parce que nous sommes à la tête du mouvement, ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle intolérance, ne nous posons pas en apôtres d'une nouvelle religion, cette religion fût-elle la religion de la logique, la religion de la raison. Accueillons, encourageons toutes les protestations; flétrissons toutes les exclusions, tous les mysticismes, ne regardons jamais une question comme épuisée, et quand nous aurons usé jusqu'à notre dernier argument, recommençons s'il faut avec l'éloquence et l'ironie. A cette condition, j'entrerai avec plaisir dans votre association, sinon, non !

Correspondance de Proudhon; T II, p.198-199, Paris, Lacroix 1875.

La division de la C.G.T. (1921)

Comme dans tous les pays industriels, la fin de la guerre avait été marquée en France par une forte poussée syndicaliste. Les organisations s'étaient reconstituées et multipliées. Elles avaient vu affluer les adhérents nouveaux. Leurs effectifs étaient le quadruple de ceux de l'avant-guerre. Elles contraignaient le patronat, l'Etat lui-même, à traiter avec elles et à conclure de grands contrats collectifs. Le Parlement votait, sur leur action, la loi introduisant la journée de huit heures. D'autre part, les représentants de la Confédération prenaient une part active aux travaux de la Conférence de la paix d'où devait sortir l'Organisation internationale du Travail; soucieuse de travailler effectivement à la restauration de la paix, elle s'occupait de la reconstruction des régions dévastées et engageait à ce sujet des négociations avec l'organisation-soeur d'Allemagne.

De grandes espérances étaient nées. Hélas! elles furent bientôt ruinées par la division communiste qui contraignit le socialisme à lutter pour défendre son existence même.

Il faut bien reconnaître qu'à l'issue de la guerre nous étions trop optimistes. La force numérique acquise par nos organistions n'allait pas sans impliquer de sérieuses faiblesses. L'afflux des adhérents nouveaux comportait l'introduction en masse, dans nos groupements, d'une majorité de travailleurs sans tradition syndicale, venus à l'organisation impatients d'obtenir des réalisations immédiates, ignorant tout de la somme d'efforts patients et de sacrifices que demande toute conquête ouvrière.

Or, les conditions de lutte se firent bientôt plus difficiles. A la fin de la guerre et durant les premiers mois de la paix, le patronat alarmé était contraint d'accorder des satisfactions notables aux masses ouvrières et le Gouvernement lui-même cédait. Mais bientôt les crises économiques de l'après-guerre et le retour de la réaction politique facilitaient la contre-offensive des adversaires du mouvement ouvrier.

Dans ces conditions, quoi de plus surprenant à l'emprise que la démagogie put prendre sur ces éléments nouveaux ?

Après la révolution russe, l'idéologie communiste s'était répandue en France comme dans les autres pays. Il faut d'ailleurs dire que le mouvement syndical français était plus particulièrement visé par la propagande de Moscou, sans doute parce que sa tradition révolutionnaire parraissait, aux bolchévistes et à leurs auxiliaires, faciliter sa conquête.

L'opposition communiste au sein de la CGT avait commencé à se manifester pendant la guerre; après l'armistice, elle s'efforça d'exploiter l'agitation provoquée par quelques grandes grèves. Elle s'affirma plus nettement au cours du premier congrès tenu après la conclusion de la paix à Lyon. La minorité reprocha alors aux militants de la Confédération d'avoir, au cours de la guerre, pratiqué "une politique d'abdication et de compromission avec les dirigeants bourgeois" (*); elle les accusait de poursuivre "une politique de collaboration de classes".

Mais à quoi bon répéter ces prétextes ? Tous les autres mouvements nationaux et l'Internationale syndicale les ont connus, venant de la même source, formulés dans les mêmes termes, accompagnés des mêmes calomnies et injures.

Le Congrès de Lyon approuva à une très forte majorité (1393 voix contre 588) l'action passée de la CGT et le programme d'avenir qu'elle traçait.

Mais les communistes revinrent à la charge. Leur besogne fut facilitée par les événements qui se produisirent au début de l'année 1920.

En février éclata spontanément une grève générale des chemins de fer, motivée par un incident local. Les compagnies cédèrent, et l'accord qui mit fin au mouvement était satisfaisant. Il fut cependant critiqué avec âpreté par les extrémistes, à qui l'action provocatrice du Gouvernement réactionnaire donna l'occasion de développer leurs manoeuvres et facilita un succès lors du congrès de la Fédération, réuni en avril. Ils purent s'emparer du bureau de l'organisation, et aussitôt ils déclarèrent une nouvelle grève générale à la date du 1er mai. Ce nouveau mouvement, qui n'eut à aucun moment d'ailleurs l'ampleur du premier sur les voies ferrées, se termina par une lourde défaite.

En vain la Confédération l'avait-elle appuyé en déclanchant des grèves de solidarité qui comprirent les marins, les dockers, les mineurs et d'autres corporations. La propagande communiste l'accusa d'avoir abandonné les cheminots et causé l'échec du mouvement. En vain le Gouvernement engagea-t-il des poursuites contre la CGT — elles devaient aboutir à un jugement de dissolution prononcé par un tribunal parisien, que l'on ne tenta pas d'appliquer, du reste —; on l'accusa encore de trahison.

Ces accusations, formulées avec violence au cours du Congrès confédéral national, qui décida de mettre fin aux grèves de solidarité en faveur des cheminots, vu l'insuccès manifeste de l'action engagée par les nouveaux dirigeants, furent ensuite le sujet d'une longue campagne de calomnies, appuyant les efforts de division.

(*) Ce qui n'était pas faux (NDLR).

C'est le mouvement ouvrier français qui a souffert le premier du "noyautage" communiste. Au sein des organisations régulières, les partisans de Moscou, qui réclamaient la séparation d'Amsterdam et l'adhésion à l'Internationale Rouge, créaient des "comités syndicalistes et révolutionnaires", véritables syndicats dans les syndicats, et constituant, d'autre part, une organisation nationale dans la Confédération.

La discipline, indispensable à tout mouvement, était brisée. Les attaques communistes, renouvelées avec plus de violence encore au Congrès d'Orléans (septembre-octobre 1920), mais également infructueuses, et l'action des "noyauteurs", amenèrent certaines fédérations nationales à prendre des mesures contre le sabotage systématique de l'organisation.

"Le Congrès, dit la motion votée, déclare que l'unité ouvrière ne pourra être effectivement maintenue dans l'action quotidienne que par une discipline volontaire des syndiqués et des organisations.

Les opinions diverses, qui doivent librement s'exprimer, ne sauraient justifier l'injure entre militants. Cette pratique est une indignité syndicale que le Congrès flétrit et condamne. Le respect mutuel entre syndiqués ne porte aucune atteinte à la liberté d'opinion.

Les droits des minorités restent ce qu'ils doivent être, personne ne peut limiter la faculté de critique; mais les minorités ont pour obligation stricte de s'incliner devant les décisions prises; sous aucun prétexte, des groupements d'affinité ou de tendances ne peuvent se substituer à l'organisation corporative, départementale ou nationale, cette substitution ayant jeté la confusion et rendu toute propagande, tout effort solidaire impossible."

Mais les communistes, n'ayant pu parvenir à conquérir l'ensemble du mouvement, étaient maintenant décidés à la scission. En fait, celle-ci fut effective le lendemain même du Congrès, après une conférence tenue par les syndicats de la minorité. Ceux-ci décidèrent un peu plus tard l'organisation d'un congrès extraordinaire, qu'ils tinrent en décembre 1921, et qui décida la constitution d'une centrale dissidente, laquelle prit le titre de Confédération générale du Travail unitaire (CGTU), dont l'organisation fut calquée sur celle de la CGT.

La division des forces ouvrières était accomplie.

Ce texte est extrait de l'ouvrage de Léon Jouhaux : "Le Mouvement Syndical en France" (p.43) paru en 1931 dans les Editions de la Fédération Syndicale Internationale, Berlin, Imprimerie coopérative Lucifer à Bruxelles.

Le testament de Gustave Lefrançais (1901)

Gustave Lefrançais est né à Angers le 30 janvier 1826. Instituteur, ses opinions révolutionnaires lui fermèrent les portes des établissements scolaires, et il devint comptable chez un entrepreneur de Seine-et-Oise qui le chassa au début de la révolution de 1848. Devenu membre de l'Association des instituteurs et institutrices socialistes, il est bientôt arrêté. Plusieurs fois condamné, il est chassé de l'enseignement. Après le coup d'Etat, il part pour Londres et revient à Paris en 1853. Elu membre de l'Internationale puis de la Commune le 26 mars 1871, il est condamné à mort par contumace, le 30 août 1872. Il émigre en Suisse, et rentre en France après l'amnistie.

Lefrançais fut, d'après Vallès, le plus grand orateur du parti socialiste. D'un commerce difficile, il refusa toujours de s'identifier à un groupe. C'est à lui qu'Eugène Pottier dédia son Internationale.

Voici le testament qu'il avait écrit peu de temps avant sa mort, le 16 mai 1901 :

"Je meurs de plus en plus convaincu que les idées sociales que j'ai professées toute ma vie et pour lesquelles j'ai lutté autant que j'ai pu sont justes et vraies.

Je meurs de plus en plus convaincu que la société au milieu de laquelle j'ai vécu n'est que le plus cynique et le plus monstrueux des brigandages.

Je meurs en professant le plus profond mépris pour tous les partis politiques, fussent-ils socialistes, n'ayant jamais considéré ces partis que comme des groupements de simples niais dirigés par d'éhontés ambitieux sans scrupule ni vergogne (...)

Pour dernières recommandations, je prie mon fils Paul de veiller à ce que mon enterrement - exclusivement civil, bien entendu - soit aussi simple que l'a été ma vie elle-même, et à ce que je ne sois accompagné que de ceux qui m'ont connu comme ami et ont bien voulu m'accorder soit leur affection, soit plus simplement leur estime. A défaut d'incinération, qu'on me porte à la fosse commune, où, d'ailleurs, tous les miens m'ont déjà précédé, ainsi que les pauvres gens, à la classe desquels je n'ai cessé d'appartenir..."

Cité par Lucien Descaves dans sa préface aux Souvenirs d'un Révolutionnaire, de Gustave Lefrançais, Bibliothèque des Temps Nouveaux, Bruxelles 1902.

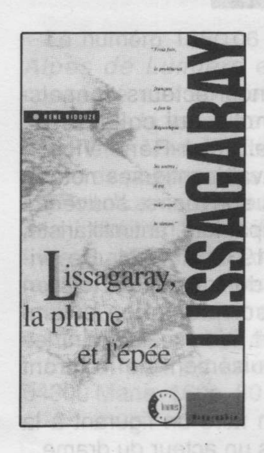
Devise républicaine

La devise *Liberté, égalité, fraternité*, a deux siècles d'existence. C'est en effet en juin 1791 qu'elle fut proposée au club des Cordeliers, dans un projet relatif à l'uniforme des troupes et de la garde nationale. Selon ce projet, chaque citoyen armé aurait porté sur la poitrine, à l'endroit du coeur, une plaque où ces trois mots auraient été inscrits.

L'auteur de cette proposition, qui ne fut pas retenue, était l'imprimeur Momoro. Celui-ci, en sa qualité de membre de l'administration départementale de Paris, fit finalement inscrire la devise sur les édifices publics en 1793.

L'imprimeur Momoro, qui avait pris le titre de "Premier imprimeur de la liberté", fut l'un des promoteurs de la manifestation républicaine du Champ-de-Mars en 1791, et l'un des combattants du 10 août. Associé aux hébertistes, il fut avec Chaumette, Cloots et Hébert l'un des principaux artisans du mouvement contre le culte catholique et l'un des organisateurs des fêtes de la Raison. Arrêté avec ses amis, sur ordre de Robespierre, il fut décapité le 24 mars 1794 à l'âge de 38 ans.





Lissagaray, la plume et l'épée
par René Bidouze

Prosper-Olivier Lissagaray est connu pour son *Histoire de la Commune de 1871* publiée une première fois en 1876, cinq années après le massacre des Fédérés de la capitale. Cette histoire fut rééditée du vivant de Lissagaray en 1896, puis à la Librairie du Travail en 1929. L'œuvre de ce Basque républicain reçut une nouvelle consécration à l'approche du centenaire de l'insurrection du 18 mars 1871. Ce fut au tour des éditions Maspero de le republier en 1967 puis en 1983 (1).

René Bidouze a eu l'excellente idée d'écrire une biographie de celui qui fut surnommé "le Michelet de la Commune". Qui était Lissagaray ? Un Basque énergique et décidé toujours prêt à provoquer en duel ses adversaires politiques. Voilà pour l'épée qui, en réalité ne lui réussissait guère; c'est lui qui était le plus souvent blessé. Sa plume, il ne la trempait donc pas dans le sang de ses adversaires, il refusait de fréquenter les salles d'escrime, à l'époque annexe des salles de rédaction.

Avant tout journaliste, Lissagaray se battait bien mieux par la plume. René Bidouze retrace donc l'itinéraire de ce jeune homme qui, parti aux Amériques, revint en 1860 avec l'idée d'organiser, comme au Nouveau Monde, des conférences sur des sujets scientifiques ou moraux. Lissagaray revendiqua la création des conférences de la rue de la Paix auprès de Georges Weill, le grand historien du mouvement démocratique au XIXe siècle (2).

L'étreinte du pouvoir s'affaiblit à la fin du Second Empire et le mouvement républicain redressa la tête. Lissagaray mena campagne contre un baron du régime, Granier de Cassagnac, auquel il était apparenté et son engagement lui fit connaître les prisons de l'Empire pour des délits de presse jugés sur la base de lois très restrictives. Ce bouillonnement qu'avait déjà décrit avec talent Albert Thomas dans le volume de *L'Histoire socialiste, le Second Empire* (Paris, J.Rouff, 1907), ce fut aussi la renaissance des associations ouvrières, du mouvement coopératif et mutuelliste, couronnée par la fondation de l'Association Internationale des Travailleurs en 1864. Lissagaray, s'il n'ignorait rien de ce mouvement, s'en tint à l'écart, même si une collaboration épisodique au journal *La Marseillaise* l'en rapprocha. C'est un républicain dont le modèle social s'apparentait à la République de 1793. Le poids des générations mortes, selon l'expression de Marx (3), pesait à l'évidence sur les consciences des vivants.

Aussi, il n'est guère étonnant que sous la Commune, simple combattant mais toujours journaliste, Lissagaray ait été un partisan du Comité de salut public deuxième manière et un farouche partisan de la suspension des journaux opposés au pouvoir communaliste, à l'inverse de Jules Vallès. Cependant, il est illusoire de croire qu'une telle mesure prise d'emblée (elle ne le fut que le 5 mai) aurait pu prolonger l'éphémère "dictature du prolétariat", comme semble le croire Lissagaray ... et son biographe qui approuve, semble-t-il, ce principe qu'on vit mettre en œuvre dans d'autres circonstances avec les résultats que l'on sait. Mais René Bidouze ne cache pas non plus les contradictions de Lissagaray qui écrivait dans une situation perpétuellement mouvante pour défendre une cause de plus en plus désespérée.

En exil à Londres, il fréquenta la famille Marx puis, revenu en France à la faveur de l'amnistie en 1880, Lissagaray plongea à nouveau dans les combats pour la République. Indépendant, il ne se rangea pas dans une organisation car, en fait, son organisation c'est son journal. Avec une grande clairvoyance, il s'opposa au Général Boulanger alors que des socialistes plus doctrinaires que lui se laissèrent séduire par l'aventurier militaire.

Lissagaray offre l'exemple d'une vie tout entière consacrée à la défense de la République. Il eut encore le temps de prendre la défense du capitaine Dreyfus avant de s'éteindre en 1901. L'itinéraire de ce créateur de journaux est une introduction à l'histoire passionnante et parfois trop méconnue du mouvement républicain qui relie comme un pont les "grands ancêtres" de 1789 avec la république du début de notre siècle.

Premier volume d'une nouvelle collection "La Part des Hommes", cette biographie de Lissagaray est parue accompagnée d'un *Jules Guesde* de Claude Willard, l'historien du mouvement guesdiste, et d'un *Gracchus Babeuf avec les Egaux* de Jean-Marc Schiappa.

Editions Ouvrières, 47 rue Sevran 75011 Paris. 238 pages 125 F.

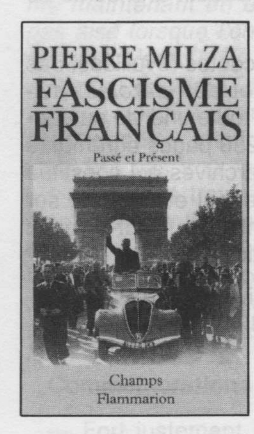
Collection disponible à la librairie de Gavroche.

J.-L.Panné

(1) - Un autre texte de Lissagaray fut réédité en 1971: *Les Huit journées de mai derrière les barricades*, chez Edhis, éditeur qui republia aussi les ouvrages introuvables d'autres communards. *La troisième défaite du prolétariat français* de Benoît Malon, *Etude sur le mouvement communaliste à Paris* de Gustave Lefrançais, *Paris pendant la commune révolutionnaire de 71* de Georges Jeanneret.

(2) - G.Weill, *Histoire du Parti républicain en France 1814-1870*, P. 1928.

(3) - Marx qui devait dire: "Ce qu'il y a de certain, c'est que moi, je ne suis pas marxiste", comme le rapporte F.Engels dans une lettre à Edouard Bernstein (nov.1882) qui prit ce mot tout-à-fait au sérieux puisqu'il le rapporta également à C.Schmidt (août 1890), à Paul Lafargue (id.), mais aussi au révolutionnaire russe H.Lopatine. Voir à ce sujet M.Rubel, *"La charte de la première internationale"*, *Marx critique du marxisme*, Payot 1974.



Fascisme français - Passé et Présent
par Pierre Milza

Depuis un demi-siècle en France, le mot "fasciste" a été employé à toutes les sauces, le plus souvent dans un sens péjoratif, au point de ne plus recouvrir grand-chose de précis. Dans un essai dense et bien structuré, Pierre Milza tente de faire le point sur tous les mouvements qui ont pullulé dans notre pays depuis que Mussolini a inventé le mot (et consolidé la doctrine) au cours des années 1920. On trouve réponse à peu près à toutes les questions dans ce livre de 470 pages ramené à un pratique format de poche: la France de Vichy a-t-elle été fasciste ? Quels sont les groupes fascistes des années 60 et 70 ? Qu'est-ce que la "Nouvelle Droite" ? et enfin le Front National est-il fasciste ? Bien entendu on peut contester certains détails, ou se trouver en désaccord avec quelques analyses, mais l'ouvrage est, comme on dit maintenant, "incontournable". Un classique à lire absolument pour tous ceux qui s'intéressent à la vie politique française.

Editions Champs-Flammarion.

G.Ragache



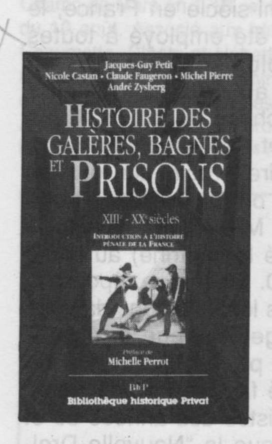
Images et paroles de Félixval, vivre à Saint-Félicien en 1789.
par Maryse Branchet et François Caussèque.

Un ouvrage de plus venu apporter sa contribution à l'histoire de la Révolution; ouvrage qui nous tient plus particulièrement à cœur, car l'un de ses auteurs, François Caussèque, nous rappelle être un des tout premiers lecteurs du *Peuple Français* qui sut -dit-il- "montrer la voie et donner de la voix à toute une génération d'historiens", puis de *Gavroche* que l'auteur cite dans sa bibliographie. Les deux auteurs, titulaires d'un D.E.A., sont actuellement en troisième année de doctorat; raisons supplémentaires pour assurer le sérieux du long travail qui aboutit à la sortie de ce livre.

Au-delà des anecdotes réveillées, des *images* révélées et des *paroles* ravivées, on découvre toute une vie au quotidien. Un livre de 250 pages agrémenté de reproduction d'archives qui constitue un document essentiel et complet sur l'histoire de ce canton du Haut-Vivarais pendant la Révolution.

Syndicat d'Initiative, 07410 Saint-Félicien. 254 pages 180 F.

G.P.



Histoire des galères, bagnes et Prisons - XIIIe-XXe siècles.
par Jacques-Guy Petit, Nicole Castan, Claude Faugeron, Michel Pierre et André Zysberg.

L'abolition de la peine de mort — qui ne date que de 1981 — est certes un progrès nécessaire, mais la prison pénalité de substitution — n'est-elle pas un processus de mort différée ? Car la prison tue, comme autrefois les galères ou le bagne. C'est leur histoire qui nous est présentée ici.

Les auteurs, que Jacques-Guy Petit a rassemblés pour rédiger cet ouvrage, avaient tous publié, ces dix dernières années, les travaux de référence sur l'Histoire de la pénalité et de l'enfermement. Ce livre constitue donc la synthèse de ces études, offrant ainsi une meilleure connaissance historique présentée en trois volets :

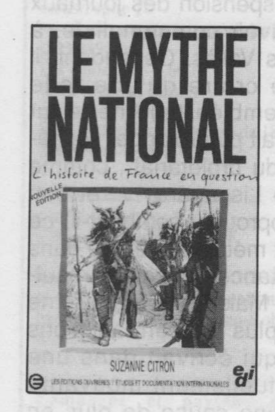
1- Archéologie de la privation de liberté (du Moyen-Age à la Révolution).

2- La révolution pénitentiaire (La prison pénale, le bagne).

3- La prison contemporaine (De la IIIème à la Vème République).

Cet ouvrage illustré est heureusement complété d'un glossaire, d'une chronologie et d'un index.

Bibliothèque historique Privat. 368 pages 195 F.

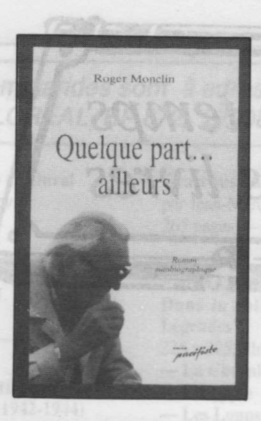


Le mythe national, l'histoire de France en question
par Suzanne Citron

Dans la nouvelle préface de cette seconde édition - la première parut en 1987 - on peut lire :"Nous applaudissons aux révisions historiographiques entreprises ailleurs, par exemple de l'histoire stalinienne par les historiens de la *Perestroïka*. Mais jamais nos historiens ne se décident à débattre de la grille qui sous-tend notre représentation collective du passé et de l'imaginaire sur lequel elle repose. Ce livre démonte le schéma d'un histoire *pensée au XIXe siècle*, qui a confondu la nation et l'Etat et mutilé la richesse multiple et contradictoire des mémoires françaises".

Il est vrai que notre histoire "fabriquée", depuis les *Grandes Chroniques de France* rédigées par les moines de Saint-Denis au service des Capétiens aux célèbres manuels d'Ernest Lavisse, a besoin d'être revue et repensée. C'est ce à quoi *Gavroche* souhaite apporter sa faible contribution.

Editions ouvrières/Etudes et Documentations Internationales. 336 pages, 120 F.



Quelque part... ailleurs
par Roger Monclin

Beaucoup de nos lecteurs connaissent Roger Monclin qui collabora à l'*Union Pacifiste*. Jean-René Vicet - auquel Monclin avait confié ses notes - a rassemblé ses souvenirs, souvenirs d'un pacifiste antipatriote, antimilitariste, déserteur entre 1939 et 1944. De prisons en camps de travail, parfois en compagnie de son complice et ami Alexandre Breffort, ni la maladie, ni les menaces, ni l'épuisement ne le feront changer d'avis :

"...Je veux bien faire un figurant à la morgue, mais pas un acteur du drame... J'ai décidé de crever la conscience tranquille et les mains nettes. Des mains qui n'auront jamais tenu un fusil... Je serai victime ? d'accord... Mais complice, ça jamais !"

A lire.

Union Pacifiste, 4 rue Lazare-Hoche, 92100 Boulogne. 206p, 80 F.

REVUES

Le Mouvement Social N°154
Paradoxes français de la crise des années 30.

Relevé au sommaire de ce numéro spécial entièrement consacré à la crise des années 30 :

— La crise des années 30 à la lumière des recherches récentes, par Robert Boyer.

— La politique d'emploi de la Compagnie française des Téléphones Thomson-Houston face à la crise des années 30, par Catherine Omnès.

— Productivité, emploi et salaires ouvriers chez Renault autour des années 30, par Denis Phan.

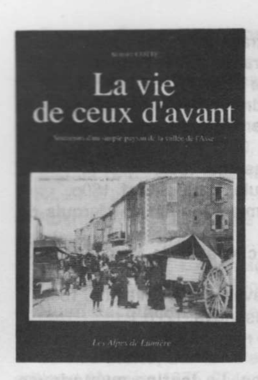
— Chômage des années 1930, chômage des années 1980, par Nicolas Baverez.

— Cinéma des années trente, par Jean-Pierre Jeancolas.

— La métallurgie française face à la crise des années 30, par Patrick Gancarz.

— Une explication des enchaînements macroéconomiques sur l'entre-deux-guerres, par Pierre Villa.

Editions ouvrières, 47 rue Servan, 75011 Paris. Le N° 65 F.



La vie de ceux d'avant
par Albert Cotte

Le numéro 105/106 de la revue *Les Alpes de Lumière* est entièrement consacré aux souvenirs d'un simple paysan de la vallée de l'Asse, présentés par Pierre Martel. Albert Cotte raconte sa vie de paysan dans un village perdu : Le Poil. "La vie de ceux d'avant ne doit pas s'oublier!" écrit-il, aussi, dans ce livre, parle-t-il de son village, de sa famille, de ses voisins de tout ce qui a meublé sa vie et qui nous donne l'envie de découvrir ce pays du bout du monde.

Les Alpes de Lumière, Salagon, 04300 Mane. 160p, 80 F.

Terres Ardennaises N°34

Relevé au sommaire de ce numéro :

— Jean-Baptiste Lechat: celui qui disait non, par Ginette Rolet.

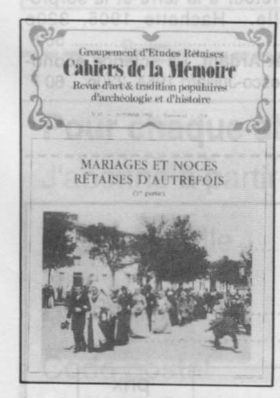
— Un groupe anarchiste, les "Sans Patrie", par Dominique Petit.

— Le complexe ferroviaire de Lumes: grandeurs et décadence, par Gérard Giuliano.

— L'affaire de la Fosse-à-l'eau, Août 1914, par Serge Duchenois.

— Grandeur et déclin des campagnes: Boult-aux-Bois au XIXesiècle, par Robert Cecconello.

F.O.L., BP 71, 08002 Charleville-Mézières Cedex, le numéro 34 F.



Cahiers de la mémoire
par le Groupement d'Etudes Rétaises

Chacun connaît l'île de Ré, rendue célèbre par ses bagnards, ses prisonniers illustres, mais aussi ses sauniers et ses moulins à vent. Le Groupement d'Etudes Rétaises fait paraître régulièrement une "Revue d'art et tradition populaires d'archéologie et d'histoire" dont nous recevons le numéro 42 qui est consacré à *La Terreur*, sous la plume de Pierre Tardy.

Les autres numéros - en partie disponibles - traitent de sujets aussi variés qu'intéressant concernant l'île, la liste vous en sera adressée sur simple demande à l'adresse suivante :

Groupement d'Etudes Rétaises, 15 Rue du 14 Juillet, 17740 Sainte-Marie-de-Ré.

Mémoires d'Essonne N°1

Nouvelle revue départementale d'histoire, *Mémoires d'Essonne* est éditée par le Conseil général de l'Essonne et réalisée par les Archives départementales. Au sommaire nous relevons :

— Les hôpitaux d'antan.

— La colonie du Petit-Bourg à Evry au milieu du XIXe siècle, par Alain Lerebour.

— Histoire des chemins de fer dans l'Essonne, par Roger Bailly.

Archives départementales de l'Essonne, 9 rue Lafayette, 91107 Corbeil-Essonnes.

COURRIER DES LECTEURS

A propos de tirefonds

L'article de Maurice Perrais : *Débuts du chemin de fer en Bretagne*, nous a valu un courrier de Monsieur J.Capitaine, d'Orléans, dans lequel celui-ci nous apporte les précisions qui suivent :

"Concernant la pose des rails (p.6), s'il est bien vrai que la sécurité résidait à éviter *l'enfoncement des tirefonds à la parisienne*, le marquage des têtes de vis avait des fonctions aussi sérieuses. En effet, le passage des trains sur les rails met à l'épreuve les traverses par l'intermédiaire des tirefonds. Ceux-ci prennent du jeu dans les trous taraudés. La sécurité impose de les changer régulièrement par d'autres vis plus grosses et de même pas, repérées par un chiffre en relief sur la tête à collet bombé. Cela permet en plus le contrôle de la surveillance des voies. En plus de cela, le marquage des tête indique un millésime et par un code, l'origine de fabrication. Ceci est fort utile pour garantir le suivi de qualité du matériau et, en cas d'incident, de faciliter les enquêtes techniques. Je conviens qu'à l'origine du chemin de fer, cette identification des tirefonds n'a pas parue nécessaire, et effectivement, le marquage en question était un procédé dissuasif contre la malveillance à la pose, car la main d'oeuvre occasionnelle n'avait pas au départ la qualification fiable à 100 % ..."

Notre lecteur apporte cette information complémentaire en précisant que c'est simplement un hommage amical à l'auteur d'un article qu'il reconnaît "très intéressant par le sérieux de sa documentation et d'un style fort plaisant...".

Transmis à notre ami Perrais.

Oubli

"*Dans le numéro 55*, nous écrit Monsieur Galliffet des Roches de Condrieu (Isère), *à propos de l'article sur Lucien Bersot, je trouve étonnant et injuste que vous ne citiez pas le livre terrible d'Alain Scoff intitulé : Le Pantalon (Ed. J.L.Dattès, 1982)...*"

Voilà qui est fait.

Nous avons omis également dans notre numéro 56, page 28, de signaler que la chanson du Chat Noir : *Le grand métingue du métropolitain* était due à Mac-Nab et Camille Baron.

Compliments

"Hors quelques sujets qui ne m'ont pas trop "branchés", je trouve votre revue excellente et je l'ouvre toujours avec autant de plaisir (depuis 1980). Je suis forestier de terrain comme le précise mon adresse et de nombreux voyages d'étude m'ont conduit dans les forêts européennes... Etudier la nature sans approcher les gens, leurs histoires, cela n'est guère enthousiasmant. Vous m'êtes un bon soutien en me maintenant en éveil, ce qui n'est pas aisé lorsque l'on vit souvent dans les bois. Merci."

Pierre Chauvin à Ottrott (Bas Rhin)

Merci aussi à vous pour votre lettre réconfortante. Quant aux articles qui ne vous ont pas trop "branchés",peut-être les avez-vous trouvés un peu "tristounets", comme l'affirme un de nos bons copains... mais que voulez-vous, il en faut "pour tout le monde", et nous finirons bien par trouver l'équilibre rédactionnel souhaité par tous.

Commémorations

— Fort justement, l'Ecomusée de la Région de Fourmies organise du 1er au 4 mai un colloque à l'occasion du centenaire du premier massacre européen lors de la fête des travailleurs à Fourmies, le 1er mai 1891.

— Le 120ème anniversaire de la Commune de Paris a été commémoré avec éclat par la municipalité de Saint-Herblain dans la Loire-Atlantique (du 4 mars au 12 avril). Une exposition regroupant 120 gravures et affiches originales, et une série de conférences illustrèrent cette manifestation.

Quant à "l'Association des Amis de la Commune de Paris", elle célébra l'événement par son traditionnel banquet à la Porte de Montreuil, le 17 mars.

Recherches

Patrick Costaglida, 30 les Longues Raies, 95330 Domont aimerait obtenir des informations sur les chantiers de Jeunesse du Plan du Cantal entre mai et septembre 1944. Tout lecteur susceptible de le renseigner peut entrer directement en contact avec ce lecteur.

L'amateur de livres


L'AMATEUR DE LIVRES.

Histoire

— **Abou Selim, Liban déraciné.** Terres Humaines 1978, 664p .... 80 F
— **Allainmat Henry, L'épreuve.** *Le "bagne" de la légion.* Balland 1977, 222p........................ 45 F
— **Biré Edmond, Paris pendant la terreur.** Libr.Acad.Perrin 1890, 440p .... 70 F
— **Boun Sokha, Cambodge: La massue de l'Angkar.** *Trois ans avec les Khmers rouges.* Coll.Les Droits de l'Homme 1979, 255p .... 40 F
— **Broucker José de, Dom Helder Camara la violence d'un pacifique.** Fayard 1974, 221p .... 30 F
— **Broyelle Claudie, La moitié du ciel.** *Le mouvement de libération des femmes aujourd'hui en Chine.* Denoël Gonthier 1973, 288p .... 40 F
— **Carcopino Jérôme, La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'empire.** Hachette 1939,348p .... 60 F
— **Curtius Ernest, Histoire grecque.** *Traduit de l'allemand par Bouché-Leclercq.* E.Leroux 1883-1910, 5 vol. .... 250 F
— **Derogy Jacques, 100.000 juifs à la mer.** *Immigration clandestine de juifs en Palestine.* Stock 1973, 250p .... 40 F
— **Desjardins Thierry. La poudre et le pouvoir.** *Grands événements de l'année 1977.* Nathan 1977, 255p .... 40 F
— **Dimier Louis, Vingt ans d'Action Française et autres souvenirs.** *Index des noms.* Nelle Libr.Nat. 1926, 362p .... 60 F
— **(Documents officiels), La bataille pour la paix - messages, déclarations et discours des chefs de gouvernement.** "Imp.du Temps" 1938. 108p .... 40 F
— **Duquesne Jacques, Les catholiques français sous l'occupation.** Bernard Grasset 1966, 477p .... 50 F
— **Eramo Luce d', Le détour.** *Récit d'une italienne volontaire du travail en Allemagne en 1944.* Denoël 1979, 424p .... 30 F
— **Faucher J.-A., Les clubs politiques en France.** Ed.John Didier, 1965, 299p .... 45 F
— **Fletcher William C., L'église clandestine en Union soviétique.** A.Moreau 1972, 371p .... 30 F
— **Groussard Serge, La médaille de sang.** *Le commando de Septembre noir aux Jeux de Munich en 1972.* Denoël 1973, 572p ....45 F
— **Hillairet J., Connaissance du vieux Paris.** Ed.Gonthier 1963, 3 vol. (377p+299p+255p) .... 100 F
— **Jeannesson J.-E., Espagne année zéro.** Nathan 1977, 190p .... 30 F
— **La Rocque (Lt col.de), Service public.** B.Grasset 1934, 273p .... 50 F
— **Le Pan de Ligny, Qu'est-ce donc que l'Action Française ?** Imp.Action Fr. 1935, 62p ....30 F
— **Lequenne Fernand, Le drame cathare ou l'hérésie nécessaire.** Julliard 1954, 293p .... 45 F
— **Lob Marcel, Un Grand Bourguignon, Un Grand Européen : Romain Rolland.** *D'après la conférence prononcée à Sens le 30 mars 1927.* Tridon-Gallot Auxerre 1927, 83p .... 80 F
— **Ludwig Emil, Staline.** *Essai biographique.* Ed. de la Maison Franç. N.Y. 1942, 165p (couv.défr.) ..... 30 F
— **Moissonnier Maurice, La révolte des Canuts.** Ed.sociales 1958, 110p .... 20 F
— **Ponsot Pierre, Les grèves de 1870 et la Commune de 1871 au Creusot.** Ed. Sociales 1958, 87p 30 F
— **Rapport de la commission Kahane.** *Rapport demandé par les Israéliens à la suite des massacres de Sabra et Chatila en 1982.* Stock 1983, 204p .. 30 F
— **Raymond-Laurent, Le Parti Démocrate Populaire 1924-1944.** *La politique intérieure et extérieure de la France : 1919-1939.* Imp.Comm. Le Mans 1965, 189p .... 40 F
— **Semprun Maura Carlos, Franco est mort dans son lit.** Hachette essais 1980, 210p .... 30 F
— **Ternon Yves, La cause arménienne.** Seuil 1983, 316p .... 45 F
— **Vartier Jean, Les procès d'animaux du Moyen-Age à nos jours.** Hachette 1970, 254p .... 35 F
— **Weill, Histoire du parti républicain en France 1814-1870.** *Rééd. de l'éd. de Paris 1928.* Ressources 1980. 431p (index) .... 70 F

Bibliothèque historique Payot
— **Babelon Jean, Alcibiade 450-404 av. J.-C.** *23 fig.et 2 cartes ds le texte.* 1935, 258p .... 50 F
— **Dontenville Henri, La mythologie française.** 1948, 227p .... 50 F
— **Nilsson Martin P., Les croyances religieuses de la Grèce antique.** 1955, 228p .... 50 F
— **Pettazzoni R., La religion dans la Grèce antique des origines à Alexandre le Grand.** 1953, 268p .... 50 F
— **Walter Gérard, Brutus et la fin de la République.** *Avec 17 grav.* 1938, 267p .... 50 F
— **Wilcken U., Alexandre le Grand.** *Avec 8 grav. h.t. et une carte.* 1952, 335p index........................ 50 F

L'Histoire Illustrée, Librairie Fayard. Collection éditée au début des années 50.
Chaque volume .... 20 F :
— **Aubry Octave, Marie Walewska.** 155p.
— **Aubry Octave, Président et Empereur Napoléon III.** 158p.
— **Cartier Raymond, Les dessous de la guerre hitlérienne.** 155p.
— **Castelot André, La tragédie de Varennes.** 125p.
— **Chastenet J., Une grande reine, Victoria.** 125p.
— **Chastenet J.La Belle Epoque.** 160p.
— **Funk-Brentano, Le drame des poisons.** 158p.
— **Gaxotte Pierre, Le roi déserteur Frédéric II.** 160p.
— **Giraud Gal, Mes évasions.** 159p.
— **Henry-Bordeaux Paule, Marie Stuart.** 160p.
— **Lenotre G., Le premier Chouan, le Marquis de La Rouërie.** 160p.
— **Lenotre G, Le vrai chevalier de Maison-Rouge.** 128p.
— **Lucas-Dubreton, L'évasion de Lavalette.** 156p.
— **Lucas-Dubreton, Casanova.** 122p.
— **Ludwig Emil, La vie romanesque d'Edouard duc de Windsor.** 160p.
— **Paléologue Maurice, La tsarine mystérieuse Alexandra Féodorovna.** 158p.

Economie et Divers

— **Aron Raymond, La société industrielle et la guerre.** Plon 1959, 179p ... 35 F
— **Backe Herbert, La fin du libéralisme.** F.Sorlot 1942, 207p .... 50 F
— **Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes, Sur le féodalisme.** Ed.Sociales 1971, 272p .... 40 F
— **Daumard Adeline, Les fortunes françaises au XIXe siècle.** Mouton éd. 1973, 603p (couv.muette) .... 80 F
— **Dubreuil H., La République Industrielle.** Biblioth.d'Education 1924 (?), 317p .... 50 F
— **Durkheim Emile, Le socialisme.** P.U.F.1971, 270p .... 40 F
— **Economies et sociétés, Sens et non-sens du discours sur Marx.** Cahiers de l'I.S.M.E.A. Série S N°19-20. 598p .... 50 F
— **François Didier, Guide de l'aide au Tiers-monde.** Syros 1984, 189p .... 20 F
— **Garand Albert, L'autogestion - L'entreprise et l'économie nationale.** France-Empire 1974, 311p .... 30 F
— **Jakubowsky F., Les superstructures idéologiques dans la conception matérialiste de l'histoire.** EDI1971, 221p .... 30 F
— **Lasserre Pierre, Georges Sorel théoricien de l'impérialisme.** *Ses idées son action.* Cahiers de la quinzaine 10 oct.1928, 270p .... 80 F
— **Le Brun Keris G., Mort des colonies ?** *Colonialisme, anticolonialisme et colonisation.* Le Centurion 1953, 157p .... 40 F
— **Lembrez Edouard, Essai sur les théories et les modes de répartition du profit en France au XXe siècle.** Recueil Sirey 1942, 410p .... 60 F
— **Marczewski Jan, Politique monétaire et financière du IIIe Reich.** *Thèse pour le doct.en droit.* Recueil Sirey 1941, 394p .... 60 F
— **Mauge Pierre, Contre l'Etat-nation.** Denoël 1979, 190p .... 30 F
— **Méline Jules, Le retour à la terre et la surproduction industrielle.** Hachette 1905, 320p (cou.dech.) .... 50 F
— **Mendès-France et Ardant, La science économique et l'action.** Unesco-Julliard 1954, 230p .. 60 F

— Perroux François, L'économie du XXe siècle. P.U.F. 1961, 598p index .... 80 F

— Philip André, Histoire des faits économiques et sociaux de 1800 à nos jours. Aubier 1966, 607p 80 F

— Philip Olivier, Le problème de l'Union européenne. Ed.de la Baconnière 1950, 382p .... 60 F

— Richter H.-E., Et tous parlaient de paix. R.Laffont 1982, 234p .... 30 F

— Rostow W.W., Les étapes de la croissance économique. Seuil 1962, 208p .... 30 F

— Rovan Joseph, L'Allemagne n'est pas ce que vous croyez. Seuil 1978, 110p .... 25 F

— Rueff Jacques, L'âge de l'inflation. Etudes et doc.Payot 1963, 146p .... 30 F

— Salama Pierre, Sur la valeur éléments pour une critique. Maspéro 1975, 254p .... 25 F

— Samir Amin, L'accumulation à l'échelle mondiale. *Critique de la théorie du sous-développement.* Ed. Anthropos 1971, 618p .... 50 F

— Sauvy Alfred, De Malthus à Mao Tsé-Tung. *Le problème de la population dans le monde.* Denoël 1958, 303p index .... 50 F

— Schueller E., La révolution de l'économie. Sans nom d'édit. 1941, 375p .... 50 F

— Spender Stephen, Au delà du libéralisme. Ed.Nagel 1945. 183p E.O. (couv. muette. cachet Y.Bourdet) .... 50 F

Syndicalisme et mouvement ouvrier

— Bull Edvard, Le mouvement syndical norvégien. Conf.Int.des Synd.libres 1957, 154p .... 30 F

— **CFTC**. 1939. Chaque plaquette 25 F :

— **Formation**. 51p

— **Les anciennes corporations.** 30p

— **De l'artisan à l'ouvrier syndiqué.** 40p

— Geng J.-M., Mauvaises pensées d'un travailleur social. Seuil 1977, 207p .... 25 F

— Gorz André, Stratégie ouvrière et néocapitalisme. Seuil 1964, 175p .... 35 F

— Guerdan René, La Charte du travail. *Texte officiel de la loi du 4/10/1941.* Flammarion 1942, 125p (on joint coupures de presse) .... 40 F

— **ICFTU** (International Confederation of Free Trade Unions), **Training the world's Trade unionists**. 1956, 108p .... 20 F

— **ICFTU Study guide. 1954 :** Les 3 vol. .... 50 F
N°1 Economic systems in change. 116p
N°2 Problems of international migration. 68p
N°3 Workers' participation in industry. 116p

— Manuel syndical. *Org.synd., Glossaire, Les mots du travail en 4 langues.* Conf.Int.des Synd.libres 1963, 177p (annoté) .... 35 F

— Marx Karl, La journée de travail. Bureau d'éditions 1938, 93p .... 30 F

— Rude Fernand, Le mouvement ouvrier à Lyon. Fédérop 1977, 70p .... 25 F

— Salleron Louis, Naissance de l'Etat corporatif. *Dix ans de syndicalisme paysan.* Grasset 1942, 318p ... 40 F

— Sellier F., Morale et vie économique. PUF 1953, 113p .... 30 F

— Starr Mark, Labor looks at education. League for industrial democracy. 1947, 52p .... 20 F

Livres scolaires

— Bonnafous E. Chants français. *Ensemble de 8 livres roses pour la jeunesse reliés.* Hachette (s.d.) 50 F

— Hermitte J.-E., Vie économique et sociale de la nation moderne. *Instruction civique cl.Philo. Sce Exp.* Bordas 1948, 126p .... 30 F

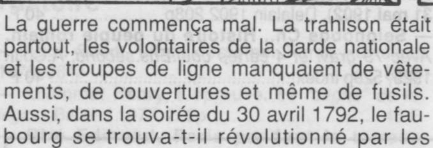
— Lagane et Felzine, Manuel d'analyse grammaticale et logique. *Avec corrigé des exercices.* E.Belin 1961. 128p+62p specimen .... 35 F

— Lebeau Ch., L'orthographe. 1950, 2 vol (74+124p)..50 F

— Plan d'études et progammes d'enseignement dans les lycées et collèges de garçons (arrêtés du 31 mai 1902). Delalain 1902 208p .... 40 F

— Seignobos Ch., Histoire du peuple romain. *Avec 79 grav. et 4 cartes coul.Ens.second.* A.Colin 1925, 529p index... 40 F





La guerre commença mal. La trahison était partout, les volontaires de la garde nationale et les troupes de ligne manquaient de vêtements, de couvertures et même de fusils. Aussi, dans la soirée du 30 avril 1792, le faubourg se trouva-t-il révolutionné par les



crieurs de journaux qui annonçaient la déroute de nos troupes en Belgique. Les troupes entraînées par des meneurs aristocrates, s'étaient brusquement rejetées en arrière, semant la panique parmi les volontaires qui ne s'étaient ralliés qu'à Lille. Là,



furieux contre leurs chefs, ils avaient massacré Dillon. Tout le monde en arrivait à comprendre clairement que, pour sauver la Révolution, il fallait en finir avec les ennemis de l'intérieur, détruire tout ce qui était pourri.



Ainsi parla Santerre, le 8 mai au club des Enfants de la Liberté. A partir de ce moment, les événements se sont précipités comme un cyclone furieux qui emporte tout. Le 20 juin, Santerre avait convoqué les habitants du faubourg Saint-Antoine. Dès cinq heures du



matin, le faubourg était empli de monde ! partout des piques s'élevant comme une forêt de fer au dessus des têtes; des femmes portant des sabres et des bâtons; des enfants dont quelques-uns battaient du tambour; des vieux qui semblaient pouvoir se



traîner à peine et qui marchaient en s'appuyant sur un bâton. Le but était de présenter à l'Assemblée nationale et au roi une pétition contre les traitres qui demeuraient inactifs en présence de l'ennemi.



Il s'agissait aussi de planter un arbre de la liberté sur la terrasse des Feuillants en souvenir du serment du jeu de paume. La rumeur d'orage, qui accompagne toujours les grands mouvements populaires, s'accentuait. Toutes

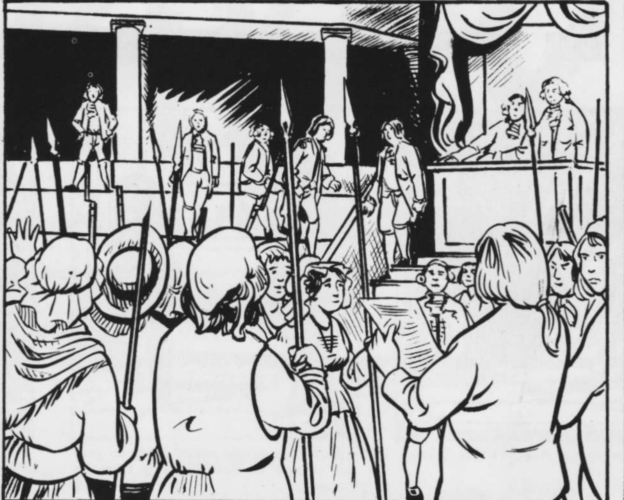


les ruelles vomissaient sans cesse dans la grande artère du faubourg de nouveaux flots de miséreux. Pourtant, il faut bien dire que cette foule n'était pas menaçante. Il était à peu près onze heures lorsque la colonne se mit en

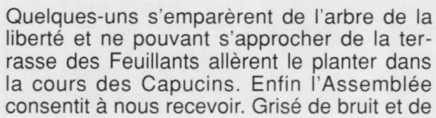


marche aux cris de :"A bas le Veto ! Vive la Nation ! Vive Santerre !". Vers midi, nous étions arrivés à la place Vendôme, mais un piquet de garde nationaux s'était mis en ligne, barrant l'accès des Feuillants et de l'Assemblée.







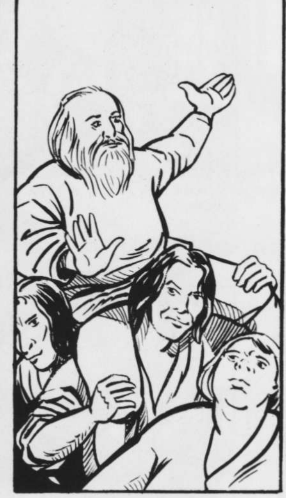


Quelques-uns s'emparèrent de l'arbre de la liberté et ne pouvant s'approcher de la terrasse des Feuillants allèrent le planter dans la cours des Capucins. Enfin l'Assemblée consentit à nous recevoir. Grisé de bruit et de passion, je vis à peine, comme dans un rêve, l'intérieur de cette Législative, où s'agitaient les destinées du pays. Nous défilâmes devant l'Assemblée, après que notre orateur Huguenin eut donné lecture de la pétition. Quel défilé ! des hommes battaient du tambour, d'autres sonnaient du clairon, le chant *ça ira* emplissait la salle. Il était près de quatre heures lorsque la foule se retrouva au dehors. Santerre nous désigna le château et,









tout aussitôt, un remous de foule me porta contre les grilles dont plusieurs furent arrachées. Les canonniers du Val-de-Grâce réunis pour la défense de la famille royale, fraternisèrent et mirent leurs pièces en batteries contre le château. Déjà le flot humain me poussait dans l'escalier, au milieu des cris furieux, des jurons, des rugissements. Toujours porté par la foule, je traversai une immense pièce, la salle des Suisses, puis une seconde, et, tout d'un coup, j'aperçus, à vingt pas devant moi, Anaxagoras qui s'était hissé sur les épaules de ses compagnons, puis, en un clin d'oeil, nous fûmes jetés dans une autre salle, bousculant une dizaine de personnes parmi lesquelles je reconnus soudain le roi ! Un mouvement de stupeur nous fit reculer de quelques pas.









Louis XVI en profita pour monter sur une banquette pendant que quelques grenadiers lui faisaient un rempart de leurs corps. Une nouvelle poussée me transporta à l'autre bout de la salle. Legendre venait d'arriver, il harangua la roi en l'appelant "Monsieur". Entraîné par le flot des arrivants, je ne vis pas le reste; le roi coiffé du bonnet rouge vidant un verre de vin; l'embarras de Santerre protègeant lui-même la famille royale; l'arrivée tardive de Pétion qui adjura les manifestants de se retirer, tout cela me fut conté plus tard par Lance, qui était resté jusqu'au dernier moment.

RÉFORMES DE MESSIEURS LES ÉCOLIERS.



Les écoliers iront à l'école quand cela leur plaira.



On ne se lèvera plus qu'à dix heures.



Le professeur qui aurait donné un pensum ou vexé un élève, devra lui faire des excuses.



On pourra sortir de l'école quand on s'y ennuiera.



Les écoliers auront le droit de porter moustaches.



Ils pourront fumer.



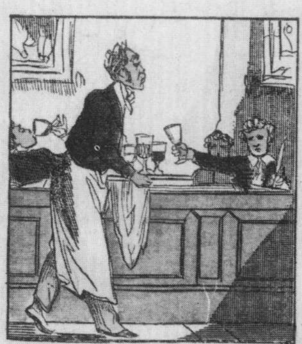
Le maître d'étude, dans aucun cas, n'aura le droit de les vexer.



Les écoliers auront le droit de porter un uniforme de leur choix.



Le cachot sera démoli.



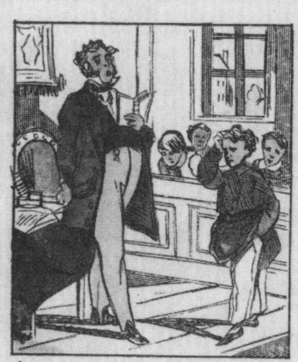
Les écoliers pensent qu'il serait bon de faire circuler de temps en temps des rafraîchissements, tels que sirops, limonades, etc.



Les écoliers pensent encore que si on leur donnait souvent de petites tartes et autres friandises, ils se plairaient mieux à l'école.



Le professeur sera forcé de montrer aux écoliers à jouer à la cachette, au colin-maillard, etc.



On ne sera pas forcé de savoir ses leçons.



Les sournois qui étudieront leur leçons pendant que les autres s'amuseront, recevront de fameuses piles.



Tout le monde sera premier et aura la croix.



Tout le monde aura des prix.

Fabrique de PELLERIN, Imprimeur-Libraire, à EPINAL.